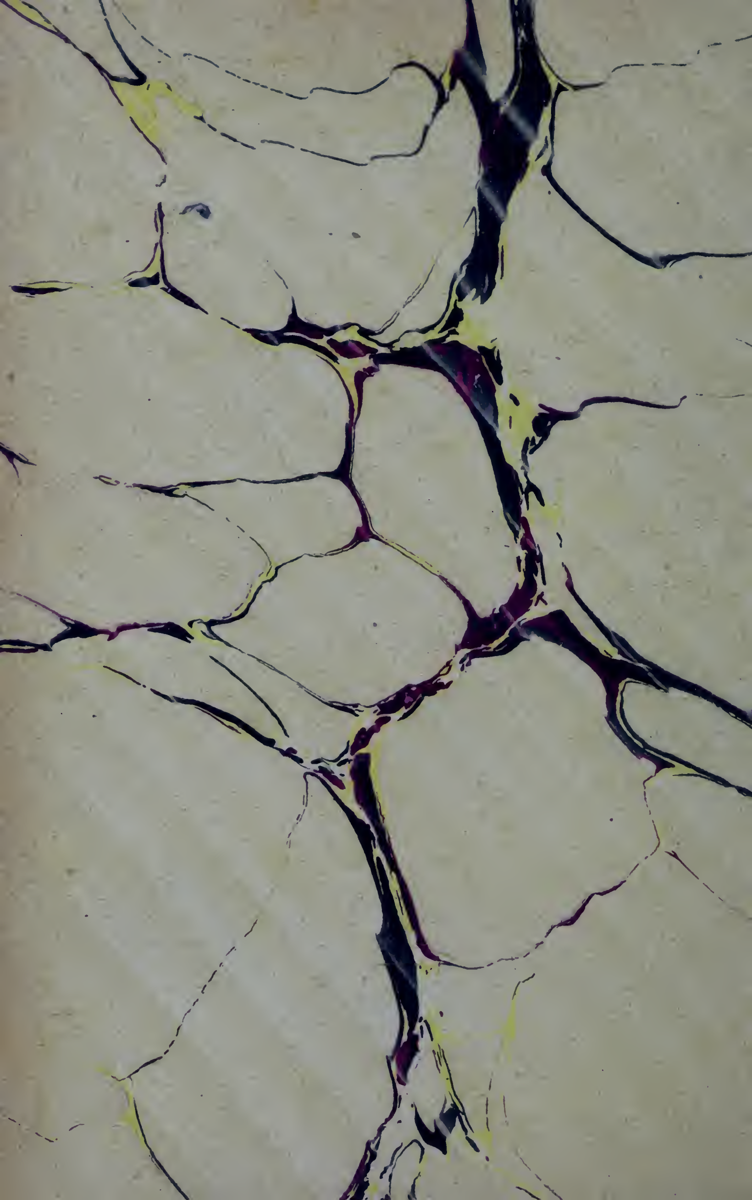
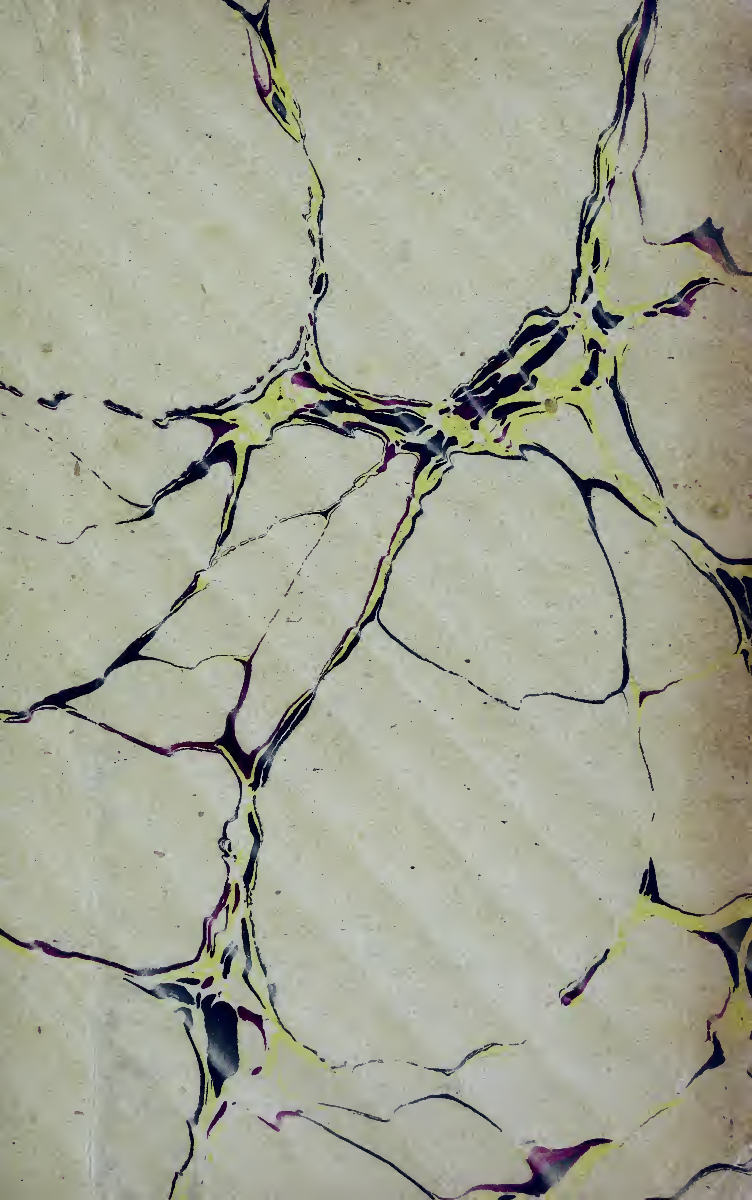






HISTOIRE

DE LA

BUTTE DES MOULINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A la Librairie Fréd. HENRY et J. LEPIN

La Comédie de La Bruyère. 2 vol in-18. . . .	6 fr.
Quelques exemplaires sur grand papier. . . .	15 »
Énigmes des Rues de Paris. 1 vol in-18.	
Exemplaires sur grand papier.	12 »
Histoire du Pont-Neuf. 2 vol. in-18.	»
Sur grand papier avec la photographie qui manque aux autres exemplaires.	18 »
L'Esprit dans l'Histoire. 1 vol in-18	3 »
Sur grand papier (*rare*).	12 »
Le Vieux-Neuf, seconde édition, refondue et considérablement augmentée. 3 vol. gr. in-18.	15 »

PARIS. — TYPOGRAPHIE MOTTEROZ, 31, RUE DU DRAGON.

LES DEUX BUTTES, D'APRÈS LE PLAN O. TRUCHET (1551).

LA BUTTE DES MOULINS, D'APRÈS LE PLAN GOMBOUST (1652).

HISTOIRE

DE LA

BUTTE DES MOULINS

SUIVIE D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

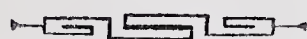
LES DEMEURES DE CORNEILLE A PARIS

(HOTEL DE GUISE — RUE DE CLÉRY — RUE D'ARGENTEUIL)

PAR

ÉDOUARD FOURNIER

Avec deux vues de la Butte en 1551 et 1652



PARIS

FRÉDÉRIC HENRY ET J. LEPIN, LIBRAIRES

PALAIS-ROYAL, GALERIES D'ORLÉANS, 12

1877

LA

BUTTE DES MOULINS

CHAPITRE PREMIER

Origine de la Butte. — Comment elle n'est pas naturelle, mais complétement factice. — Première date de sa formation difficile à trouver. Pourquoi. — La démolition du Louvre des Francs et la Butte. — *La Chaussée du Roi*, ce que c'était. — Origine de la rue Saint-Honoré. — La Culture l'Evêque et sa Villette, devenue plus tard la Ville-l'Evêque. — La grange bataillée ou *batelière*, et la ferme des Mathurins. — La famille Popin et les moines de Saint-Victor à la Butte. — Le chemin d'Argenteuil et « la haute Voirie Saint-Honoré. » — La boucherie Saint-Honoré, et *la Place au Sang.*— *Le Marché aux Pourceaux*, à la Butte.— Les Porchers ou *Porcherons* de la Ville-l'Evêque.—Etienne Marcel achète le fief Popin, dont la Butte est une dépendance.— Pourquoi cet achat.— L'enceinte de Charles V et ses fossés. Ce que deviennent les déblais.— La justice de l'évêque à la Butte.— Origine du nom de la rue de *l'Echelle.* — La maison prévôtale et les oubliettes de la rue d'Argenteuil. — La *Cueillette* épiscopale et la rue l'Evêque. — *La rue de Malassis*. Pourquoi nommée ainsi. — Les supplices à la Butte : Gibets, bûchers, chaudières pour bouillir les faux-monnoyeurs. — Auto-da-fé d'un hérétique sous Louis XII.

Qu'était-ce — car on ne peut plus guère en parler qu'au passé — qu'était-ce que la *Butte Saint-Roch*, comme on l'appelait

autrefois, ou la *Butte des Moulins*, comme on l'appelle aujourd'hui ?

La question a été résolue par la percée décisive qu'on vient d'y faire de part en part, et qui a permis d'en étudier le terrain, couche par couche, depuis le sommet, déjà écrété au XVIIe siècle, jusqu'au sol vrai, jusqu'au *tuf*.

Il est acquis maintenant que ce n'était pas, comme on le pensait généralement, un monticule naturel, c'était une butte factice, formée de terres, de gravois et d'immondices, étalé horizontalement avec une certaine régularité, qui prouverait que cette formation ne fut pas chose de hasard, mais — et c'est ce qui reste à éclaircir — chose d'intention et de travail raisonné.

A quelle époque remonte-t-elle ? C'est ce que la présence, dans ces terres rapportées, de certains objets pouvant aider à établir une date : monnaies, méreaux, ustensiles, etc.[1], nous a permis de déterminer à peu

[1] Grâce à l'obligeance de M. Lévy, ingénieur en chef chargé de la direction des travaux, il nous a été possible d'examiner de près tout ce qui a été trouvé dans les fouilles. Un chapelet à grains de plomb, terminé par un Saint-Louis d'ivoire, qui doit dater du milieu du XVe siècle, es l'objet le plus curieux.

près. Rien de ce qu'on y a découvert ne remontait plus haut que le XIVe siècle. On verra que ce dut être en effet l'époque de la véritable formation.

Peut-être, toutefois, cette butte, dont la masse s'augmenta graduellement, eut-elle pour premiers rudiments les débris du camp fortifié, ou *Lower* des Francs, quand Philippe-Auguste en eut remplacé la grossière construction de terre et de gravois par le château bien autrement solide, qui ne garda du vieux camp mérovingien que son nom, devenu, en se défigurant un peu, le mot *Louvre*[1].

Sur le marais qui occupait presque entièrement l'espace compris entre Montmartre et la Seine, dont, à la moindre crue, les eaux l'inondaient, une longue chaussée avait été jetée pour mettre en communication avec Chaillot et le Roule les quelques quartiers de la ville qui se trouvaient alors sur la rive droite.

Cette chaussée, qu'on a retrouvée sous le monticule, aussi profonde au moins qu'il

[1] *V.* dans *Paris à travers les âges*, le chap. Ier de notre *Histoire du Louvre.*

était élevé, devait, s'il remontait à l'époque mérovingienne, dater elle-même du temps des Romains, qui, d'ailleurs on le sait, ne manquaient jamais de laisser, partout où ils s'établissaient, quelques-uns de ces grands travaux, comme monuments de leur occupation. C'est sur ce chemin que saint Germain d'Auxerre, sortant de Lutèce pour se rendre dans la Grande-Bretagne, dut rencontrer sainte Geneviève enfant, que ses parents lui amenaient de Nanterre, afin qu'il la bénît.

Quand les Francs, qui, avant de pénétrer dans Lutèce, s'étaient surtout étendus sur la rive droite de la Seine, du côté qui fut, à cause d'eux, appelé l'Ile de France[1], se trouvèrent complétement maîtres de toute la contrée, la chaussée, qui allait de leur ancien camp, le *Lower*, jusqu'au Roule et jusqu'à Chaillot, prit le nom de « chemin royal[2] » ou de « chaucié le roi[3]. »

Plus tard, lorsque Philippe-Auguste eut enceint Paris de murs, la grande rue, qui la prolongeait dans la ville, au-delà de la

[1] *V.* dans *Paris à travers les âges*, le chap. Ier de notre *Histoire du Louvre*.

[2] Delamarre, *Traité de la police*, t. I. p. 156.

[3] *Cartulaire de Notre-Dame*, t. III, p. 53.

porte, à laquelle le voisinage de la petite église Saint-Honoré avait fait donner son nom, ne fut pas non plus d'abord appelée autrement que la « chaussée Saint-Honoré[1]. »

On voit par là, ce qu'il avait fallu de travaux de terrassement, pour rendre possible, au milieu de ce marais, non-seulement l'extension de la ville, mais ses communications avec les compagnes, ou comme on disait, les *cultures* environnantes.

Les gens d'église s'étaient partagé les plus considérables, de par le bon plaisir des rois qui les leur avaient données ou les y avaient maintenus.

Au nord, vers Montmartre, c'étaient les chanoines de Sainte-Opportune et leur grange fortifiée, qu'on appelait, à cause de ses créneaux, « grange bataillée » ou « bataillère, » dont nous avons fait *Grange batelière*[2].

Du même côté, plus à l'Ouest, les Mathurins avaient aussi leur grange ou *ferme*, avec d'immenses terrains, dont la

[1] Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier du Palais-Royal, p. 22.

[2] *V.* Du Cange, *Glossaire*, au mot *bataillata*, et dans notre *Paris démoli*, 2e édit., *La Grange batelière*.

rue de la Ferme des Mathurins marque encore à peu près le centre.

Enfin, en tournant tout à fait à l'ouest, on arrivait à la plus importante de ces cultures, celle de l'Évêque où, peu à peu, à la faveur des priviléges dont on y jouissait, s'était formé un bourg, une Villette, *Villeta episcopi*, dont nous avons fait la Ville-l'Evêque[1].

Les terres qui en dépendaient s'étendaient jusqu'au Louvre qui, bâti, on le sait, hors de l'enceinte, n'y fût compris qu'après que celle-ci eut été reconstruite et agrandie, pendant la captivité du roi Jean.

Ces terres de l'Évêque n'étaient pas sans enclaves appartenant à d'autres.

On peut même dire qu'il en était ainsi plutôt le suzerain, que le propriétaire.

En possédait qui voulait, soit par don gratuit de sa part, soit moyennant un droit plus ou moins onéreux, qu'on lui payait à certaines époques de l'année. Ainsi, dans la partie qui nous occupe, longée par la chaussée du Roi, et légèrement dominée par la Butte, dont l'élévation n'était pas,

[1] V. L'abbé Lebeuf, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 95 ; *Cartulaire de Notre-Dame*, t. II, p. 544.

à beaucoup près, ce que nous la verrons devenir plus tard, nous trouvons au commencement du XIVe siècle, plusieurs morcellements de cette Culture l'Évêque, entre les mains de propriétaires, pour lesquels ils ont été constitués en véritables fiefs qui devront, jusqu'à la Révolution, en garder le titre et les droits.

Ce sont d'abord les moines de Saint-Victor, dont « les terres, » comme il est dit, dans un acte de 1308, s'étendent jusqu'à la ferme crénelée des chanoines de Sainte-Opportune[1], et comprennent près de la Butte naissante, tout l'espace où nous verrons bâtir, trois siècles et demi après, la rue Ventadour, la rue Thérèse et une partie des rues Sainte-Anne et Neuve-des-Petits-Champs[2].

Auprès sont les terres d'une famille puissante dans la bourgeoisie, les Popin, déjà cités au XIIe siècle, dans les lettres du grand Évêque, Maurice de Sully, fondateur de Notre-Dame, et qui ont eu, cent ans après, un des leurs, Jean Popin, qui deux fois de suite fut prévôt des marchands.[3]

[1] *Cartulaire de Notre-Dame*, t, III, p. 52.
[2] L'abbé Lebeuf, *Histoire de Paris*, etc, t. I, p. 94.
[3] Lazare, *Dictionnaire des rues de Paris*, 2e édit., p. 67.

Avec ce qu'ils possèdent de ce côté « in villetta Episcopi, » et ce qui leur appartient dans Paris même, entre le Châtelet et ce fameux abreuvoir placé presque en face de la pointe de l'île du Palais, et qui leur devra son nom d'*abreuvoir Popin*, ils se sont fait un fief important, dont le droit de justice s'exerce à Saint-Jacques-la-Boucherie, sous le porche[1].

D'une réelle valeur, par ce qui, dans Paris, en est le fond principal, ce fief, en revanche, ne vaut guère par ses dépendances au-delà de l'enceinte.

Ces terres, dont le prix deviendra si élevé, quand on y construira, au XVIIe siècle, la rue Traversière, la rue du Clos-Georgeot, etc., etc., ne sont encore qu'un espace vague, qui n'a été trouvé bon qu'à devenir une voirie et un parc pour les pourceaux.

C'est là, tout près du chemin qui mène au village d'Argenteuil, dont la rue, qui plus tard suivra le même tracé, doit prendre et garder le nom, que se trouve « la haute voirie » du faubourg Saint-Honoré.

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II. p. 419.

Sur une autre pente de la Butte, du côté du levant, à l'endroit où s'ouvrira sous Louis XIII et s'achèvera sous Louis XIV la rue que la reine Anne d'Autriche fera dédier à sa patronne, sainte Anne, est « la voirie basse, » et, comme il est dit dans les titres de l'archevêché, « la place au sang[1], » c'est-à-dire l'endroit où se fait l'abatage du bétail, dont la chair ira garnir les étaux de la grande boucherie Saint-Honoré, placée près de ce grand hospice des Aveugles ou Quinze-Vingts, dont nous reparlerons.

Il n'y a là qu'un réceptacle d'immondices, dont on a pu dernièrement reconnaître l'infection, en faisant enlever les gadoues noires et méphitiques retrouvées sous les démolitions, entre la rue Sainte-Anne et la rue Traversière[2].

Le marché aux porcs ne pouvait avoir, on en conviendra, de place mieux choisie qu'au milieu de ces ordures. Il fut en effet

[1] Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier du Palais-Royal, p. 5.

[2] Cette infection fut telle, qu'on dût s'en inquiéter au conseil municipal, et qu'il fut demandé que des mesures fussent prises pour la faire cesser. V. le compte rendu de la séance du 15 février, dans le *Courrier municipal* du 1er mars 1877, p. 5.

là pendant des siècles, sur l'un ou l'autre versant de la butte. Une rue, qui fut plus tard la rue de l'Anglade, en avait même pris le nom, de *rue Neuve-Saint-Antoine*, à cause du patron de l'immonde bétail[1].

De 1528 à 1609, époque où il commença d'en disparaître, nous voyons le Marché aux Pourceaux près de l'endroit où cette petite rue transversale servit, vingt-cinq ans après, de point de départ à la longue rue Sainte-Anne.

Au XIV[e] siècle, c'est sur la pente opposée qu'il se trouvait.

Quand Philippe-Auguste avait agrandi la ville, reportant jusqu'aux fossés du Louvre le périmètre de son enceinte, le Marché aux Pourceaux, situé alors vers la rue des Bourdonnais, sur une petite place qui en garda longtemps le nom, avait dû ne plus rester dans cet endroit, qui était devenu un quartier de Paris. On l'avait donc transporté entre la Butte et la Ville-l'Évêque, tout près d'un autre marché, celui des chevaux, qui, lui aussi se maintint longtemps de ce côté.

Il ne resta dans Paris que le marché aux brebis, dont, au temps de Louis XI, on

[1] Sauval, t. I, p. 108.

dressait encore les parcs de claies sur l'un des espaces restés vagues entre le Louvre et la porte Saint-Honoré, reportée alors, comme nous le verrons, beaucoup plus loin[1], à la hauteur du Théâtre-Français actuel.

Dans un acte du mois d'avril 1308, nous trouvons le marché aux chevaux et le marché aux porcs nommés l'un et l'autre, avec indication de leur emplacement, entre les terres de Saint-Victor, dont nous avons parlé, celles des Popin, que nous connaissons aussi, et la Ville-l'Évêque, où les porchers étaient en grand nombre.

Tout un quartier y avait même pris, à cause d'eux, le nom de « quartier des Porcherons, » qui passa plus tard au village de guinguettes situé au bout de la chaussée d'Antin, et lui resta exclusivement, quoique les vrais Porcherons fussent toujours à la Ville-l'Évêque. Sous le roi Jean, nous y voyons un certain Henri des Porcherons, parmi ceux qui sont taxés pour la rançon royale[2]. En 1461, l'hôtel nommé les Porcherons, où Louis XI fit sa dernière halte,

[1] *La Chronique du roi Louis XI*, 1621, in-8, p. 128.
[2] *Mélanges* publiés par la Société des bibliophiles, 1850, in-18, p. 202.

avant d'entrer dans Paris, est indiqué comme « estant aux faulx bourgs de la porte Saint-Honoré[1] ; » et, plus de deux siècles après, en 1684, nous trouvons encore, rue de la Madelaine, près des Bénédictines de la Ville-l'Évêque, M. Le Coq de Corbeville « en son château des Porcherons[2]. »

Des terrains livrés, comme l'étaient ceux qui entouraient la Butte aux maquignons et aux porchers, ne pouvaient être d'une grande valeur. Nous n'avons donc pas été surpris de voir, en 1357, Étienne Marcel, alors prévôt des marchands, acheter pour la somme relativement minime de trente-quatre livres parisis, à Olivier de Villecroix, qui en était devenu propriétaire, tout le fief Popin, dont ces terrains formaient, sinon la meilleure, du moins une des plus importantes parties[3].

C'était le temps où Marcel, que la captivité du roi et le départ de son fils avaient laissé maître de Paris, s'était hâté d'y enfermer le Louvre, pour que le Dauphin

[1] *V. La Chronique*, dite *scandaleuse*, dans la collection Petitot, 1re série, t. XIII, p. 200.

[2] *V.* aux Mss. de la Bibl. Nat., *l'Etat et partition de al Ville de Paris pour* 1684, t. II, p. 64.

[3] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 419.

ne pût désormais, en y rentrant, s'en faire une citadelle contre la ville[1]. Il avait, pour atteindre ce but, fait avancer le mur d'enceinte, et la porte Saint-Honoré, située alors près de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Oratoire, jusqu'à la hauteur de cet « hôtel, » dont nous avons déjà parlé, que saint Louis avait fait construire entre la Seine et la chaussée du Roi pour les pauvres aveugles, au nombre de trois cents, ou Quinze-Vingts.

La Butte, dont une partie se trouvait comprise dans son acquisition du fief Popin, était de l'autre côté de la chaussée.

Il en disposa pour y faire porter tout ce que la démolition des masures déjà nombreuses dans ce faubourg, et dont beaucoup durent être abattues pour faire place à l'enceinte nouvelle et à son fossé, put fournir de débris et de gravois.

Il fit ainsi ce qu'on recommença sous Louis XIII, lorsqu'une nouvelle extension de l'enceinte, qui, cette fois, devait comprendre dans son périmètre la Butte elle-même et les quartiers environnants, rendit

[1] V. notre *Histoire du Louvre*, chap. II, *ad fin.*

nécessaire tout un pareil ensemble de démolitions. Elle servit comme elle avait servi du temps de Marcel.

Par contrat du 15 juin 1622, toute une partie de « la basse voirie, » près de l'endroit où devait dix après s'amorcer la rue Sainte-Anne, y fut prise à louage et affermée trois ans, « pour y voiturer, disait l'acte, des gravois et terres massives, jusqu'à six pieds de hauteur de la Butte[1]. »

Ce qu'on fit alors, avec cet acte pour preuve, nous indique ce qu'on avait dû faire trois siècles auparavant, à l'époque de Marcel, pour laquelle, malheureusement, un témoignage aussi positif nous manque.

Nous n'avons parlé que des gravois, il reste à dire un mot des terres extraites du fossé bordant la muraille près de la porte Saint-Honoré, et du contre-fossé creusé un peu plus loin, pour qu'il y eût sur ce point, menacé plus qu'aucun autre, une double défense.

Elles servirent à élever entre les deux une sorte de dos d'âne, c'est-à-dire comme un second monticule, qui ne tarda pas

[1] *V.* Jaillot, *Quartier du Palais-Royal,* p. 5.

à s'accroître, et dont le plan de Pigafetta nous a bien marqué, deux siècles après l'emplacement et la configuration[1].

La première Butte resta, de beaucoup, la plus considérable comme hauteur et comme masse. L'évêque de Paris, de qui elle dépendait, puisque, nous l'avons dit, elle s'était graduellement élevée sur sa culture, l'avait choisie depuis longtemps pour lieu d'exécution des arrêts de sa haute justice, dont le siége était au For-l'Évêque. Les collines ou monticules voisins des villes, où les supplices pouvaient être bien en vue, servaient ordinairement à cet usage[2].

Au bas, en descendant vers la Seine, à quelques pas des Quinze-Vingts, se trouvait sur la chaussée Saint-Honoré, la barrière des Sergents du For-l'Évêque[3], et *l'échelle* de justice, qui fit donner à la rue, qui en était le plus proche, le nom qu'elle porte encore.

[1] *V.* ce que dit de ce plan M. Bonardot, *Revue univ. des Arts*, 1857, t. V, p. 27. — Il a été reproduit dans *les Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*. t. II.

[2] En 1417, « la Nouvelle justice » de Montfaucon, « oultre Saint-Laurent, » avait ainsi été « ordonné estre faicte sur une petite montagne, » Sauval, t. III, p. 273.

[3] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal*, p. 20.

La tradition du quartier veut qu'une prison ait existé de ce même côté, sur le versant méridional de la Butte, à l'endroit où se trouve encore la maison qui porte le numéro 19 de la rue d'Argenteuil, et avec laquelle, à ce qu'il paraît, celle qui est au numéro 274 de la rue Saint-Honoré aurait autrefois communiqué[1]. C'était, dit-on, la geôle épiscopale, une sorte de succursale du For-l'Évêque, ayant un prévôt qui aurait habité la maison contiguë, numéro 17 de la rue d'Argenteuil. On parle de cachots souterrains, d'oubliettes, où l'on pouvait voir encore, il y a trente ans, époque où l'entrée en fut murée, de lourds anneaux de fer qui auraient servi à suspendre les victimes. Beaucoup d'ossements y auraient été trouvés, et il aurait fallu, à l'époque dont nous parlons, creuser, sous l'atelier d'un marbrier, une fosse à part pour les faire disparaître[2].

Rien de tout cela n'est impossible ni même invraisemblable. Il n'y manque que des preuves écrites; nous en avons cherché partout sans en trouver nulle part.

[1] Lefeuve, *les Anciennes Maisons de Paris*, t. I, p. 166.
[2] Le docteur Moura, *la Butte des Moulins*, p. 120.

Une seule chose est certaine, c'est que l'évêque exerçait, comme nous l'avons dit, sur la Butte, son droit de haute justice, et que sans doute même les sommes dues par quiconque relevait de sa censive y étaient recueillies, à l'endroit qui prit le nom de *Cueilloir de l'évêque*, dont celui de *la rue l'Evêque*, bâtie plus tard à cette place, n'était qu'une abréviation.

Une autre rue, dont on ne sait pas bien l'emplacement, mais qui doit être la même que *la rue Traversière*, devenue, en 1843, *rue de la Fontaine-Molière*, et depuis, *rue Molière*, s'appelait, sous Louis XIII, « rue de Malassis[1]. » Pourquoi? N'était-ce pas — ce qui se trouverait assez d'accord avec le vieil esprit de Paris — n'était-ce pas en souvenir des pauvres diables qu'on ne menait à la Butte que pour les y mettre on ne peut plus mal à l'aise?

Quoiqu'on n'y exécutât jamais pour crime de meurtre ou de rapt, d'après une convention entre l'évêque et le roi, qui datait du temps de Philippe-Auguste[2], les supplices

[1] Félibien, *Hist. de Paris*, preuves, t. I, p 119.
[2] Delamarre, *Traité de la police*, t. I, p. 156.

n'y étaient pas rares. Voleurs, hérétiques, faussaires, faux-monnayeurs y mettaient fréquemment en besogne les gens du roi, qui, d'après une autre convention du même temps, y exécutaient pour l'évêque[1].

Deux ou trois gibets à demeure fixe, qui ne sont oubliés sur aucun des plus anciens plans, s'y dressaient pour les voleurs. On y brûlait les hérétiques et les faussaires sur un bûcher, où il ne fallait pas moins de « deux cents et demi de cotrets et bourrées, tout bois sec et du meilleur, » pris à la Grève, comme on le voit par le compte du supplice de l'Italien Lancelot de Habatis, qui y fut « ainsi brûlé pour ses démérites, » en 1441, le soir du 15 octobre[2].

Quant aux faux-monnayeurs, on les y bouillait tout vifs dans une chaudière pleine d'eau où d'huile[3], qu'on faisait chauffer sur un fourneau à demeure, dont la figure se trouve assez nettement reproduite sur le plan Truchet. Un fragment des *Comptes de la prévôté de Paris* donne le détail assez com-

[1] Delamarre, *Traité de la police*, ibid.
[2] Sauval, t. III, p. 351.
[3] Sauval, mais il est le seul, parle d'huile bouillante, t. I, p. 147.

plet des préparatifs pour ce genre d'exécution, qui reparaît souvent à cette même place, dans les *Preuves* de Sauval[1] :

« 1521 — Deux faux monnayeurs condamnés à être boulus au *Marché aux Pourceaux*, et, à cet effet, a été mise une grosse fontaine de cuivre à la chaudière, laquelle fut mise sur un fourneau de pierre; fut brûlé cent de bois de gros compte, une douzaine de bourrées, une douzaine de cotrets et un gluy (petite botte) de feure (paille[2]). »

La foule était toujours grande à cette sorte de supplice, mais jamais elle ne le fut autant que pour l'orféyre Jehan Fanouel, qui fut ainsi bouilli tout vif au marché de la Butte en 1459. Il fallut armer de *boulayes* ou massues[3] les hommes de justice « pour faire serrer le grand nombre de peuple. »

Le lieutenant criminel ne manquait jamais, avec le prévôt et tous ses gens, à l'exécution; et quand elle était finie, il ne manquait jamais non plus de les emmener ou dîner, si elle s'était faite de bonne heure, comme

[1] Sauval, t. III, p. 266, 351, 362, 493, 509.
[2] Leber, *Collections de pièces relatives à l'histoire de France*, t. XIX, p. 275.
[3] *V. Le Glossaire* de Ducange au mot *bola*.

celle-ci; ou souper si elle avait eu lieu très-tard comme celle de l'Italien rappelée plus haut. Ce jour-là, ils n'allèrent pas moins de dix, y compris le lieutenant et le prévôt, qui paya l'écot de tous aux frais de la prévôté, se faire servir à souper près du Châtelet, chez Michaut Piau, qui tenait à l'apport-Paris la taverne des Quatre Fils Aymon[1].

Le supplice de Jeanne de Divion, qui avait écrit pour le comte Robert d'Artois les faux actes qui devaient le faire mettre en possession de l'héritage de la comtesse Mahaut, est la plus ancienne exécution que nous connaissions au marché de la Butte[2]. Elle y fut brûlée en 1330, et sa servante, dont on finit par reconnaître la complicité, le fut quatre ans après[3].

Vers la fin du même siècle, de 1387 à 1392, nous trouvons, en suivant les *Registres du Châtelet*, quatre exécutions à la place aux Pourceaux, « oultre la porte Saint-

[1] Sauval, t. III, p. 359, 340.

[2] *V.* dans *les Mémoires de l'Acad. des inscript.*, celui de Lancelot, *pour servir à l'histoire de Robert d'Artois*, t. X, p. 634.

[3] *Id. Ibid.*

Honoré. » Tantôt ce sont des voleurs[1], tantôt une sorcière[2] tantôt des faux-monnayeurs[3],

Les hérétiques manquent encore, mais plus tard, au XVIe siècle, lorsque commencera à souffler le vent de la Réforme, ils ne chômeront plus.

Un des premiers, le seul dont nous parlerons, est un malheureux écolier qui s'est moqué de la messe et a outragé l'hostie.

Son sacrilége et son supplice sont ainsi racontés dans « la recollection » de P. Grognet, sous la date de 1503 :

Edmond de la Fosse escollier
Hérétique particulier
Avait prins et cierge et chasuble...
Des mains d'un prebstre il osta
La saincte hostie, et la brisa...
Contre Dieu fut jugé avoir
Le poing couppé pour son debvoir...
Et, à sa très-malle journée,
Eut, tout vif, os, chair, cuyr et peaulx
Bruslés au Marché aux Pourceaux.

[1] *Registres criminels du Chatelet*, publiés par la Société de *l'Histoire de France*, t. I, p. 189, II, p. 60.
[2] *Id.*, t. II, p. 337.
[3] *Id.* t. I., p. 492.

Ce cas advint un vendredy
Vingt-cinquième jour en novembre,
L'an mil cinq cent et troys, je dy,
Qui fut pour luy piteux encembre (encom-
[bre) [1].]

[1] Tout ce passage a été cité dans *le Bulletin du Bibliophile de* 1842, p. 402.

CHAPITRE II

La Butte en 1429. — Jeanne d'Arc vient s'y retrancher pour attaquer la porte Saint-Honoré. — Comment elle est blessée et forcée de battre en retraite. — Fortifications nouvelles sous François I[er]. — La Butte y doit servir de terre-plein, pour l'artillerie. — Butte nouvelle formée du côté des Petits-Champs. — Comment on l'a confondue à tort avec l'autre, la vraie *butte Saint-Roch*. — Siége de Paris, par le roi de Navarre. — Comment il veut prendre la porte Saint-Honoré. — *Journée des Farines*. — La chapelle du faubourg et son oratoire. — Comment elle est érigée en paroisse, et pourquoi elle est mise sous l'invocation de Saint-Roch. — Charles IX aux Tuileries et « le très-mauvais air » qui vient de la Butte. — Population de petites gens aux environs. — C'est un faubourg de cabarets, une courtille, — Ravaillac aux *Trois Pigeons*, devant Saint-Roch, pendant la nuit qui précéda le régicide.

Nous savons maintenant ce qu'était *la Butte des moulins*, avant les moulins, — car il ne nous semble pas qu'il y en eût là d'établis avant le XVI[e] siècle, — et notre terrain est ainsi bien préparé pour vous parler de Jeanne d'Arc et de l'assaut que,

de ce point, on ne peut mieux choisi, elle vint, dans l'automne de 1429, tenter contre Paris, dont alors, on le sait, les Anglais étaient maîtres.

Elle avait d'abord placé son armée, son *ost*, à Monceau, derrière la Ville-l'Évêque. Elle en arriva, le 3 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, par un des chemins qui se dirigeaient le mieux vers la Butte, celui sans doute qui, après l'avoir atteinte, la traversait sur la pente du couchant, et qu'on appela, au XVIIe siècle, *rue de Monceau;* puis, peut-être par altération de ce nom, *rue des Moineaux*[1].

Le lendemain, dit Martial d'Auvergne[2],

Le lendemain, grant compagnie
De l'ost des françois à Monceaulx
S'en vindrent faire une assaillle
Jusques *au Marché aux Pourceaux*,
Sous la montagne s'embuchèrent[3].

La position, nous l'avons dit, était bonne.

[1] Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier du Palais-Royal. p. 64.

[2] *Vigiles de Charles VII.*

[3] Félibien dit seulement : « Dans un lieu un peu élevé appelé le *Marché aux Pourceaux*, » t. II, p. 812.

Le gros de l'armée, que menaient MM. de Clermont et d'Alençon, s'abritait derrière la Butte, et l'artillerie, « canons et coulevrines, » braquée en haut, pouvait par dessus la muraille, qui était, on le sait, très-proche, jeter force boulets dans la ville, ce à quoi elle ne faillit pas [1].

Malgré ces dispositions et un premier coup de main heureux qui rendit le sire de Saint-Vallier maître du boulevard de la porte Saint-Honoré, l'attaque ne réussit pas.

Jeanne, qui la voulait pousser à fond et en finir par une audacieuse surprise avec ce Paris anglais, où son cœur si français se sentait des alliés [2], fut mal secondée par les chefs de l'armée, pour qui, au contraire, comme elle le déclara plus tard, il n'y avait là rien de sérieux : simple affaire d'escarmouche « et vaillance d'armes [3] ».

Après avoir tout tenté pour les entraîner, et s'être, afin de leur donner l'exemple, si courageusement et de si près exposée sous la grêle de traits venus de la ville, qu'elle

[1] *V.* plus bas le récit de Cousinot.
[2] Félibien, t, IV, p. 590-591.
[3] *Procès de Jeanne d'Arc,* t. 1, pp. 57 et 246.

fut bientôt mise hors de combat par une blessure des plus graves, force lui fut d'abandonner l'entreprise et de se laisser emporter à la suite de l'armée qui se retirait.

Mais laissons parler sur tout cela un témoin dont Buchon et ensuite Vallet de Viriville ont recueilli *la Chronique*[1].

Il vient de nous nommer Jehanne la Pucelle et quelques-uns de ses plus hardis compagnons : le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Vendôme, le comte de Laval, et il ajoute :

« Vindrent lesdits seigneurs aux champs, vers la porte Saint-Honoré, sur une manière de butte ou de montaigne qu'on nommait le Marché aux Pourceaux, et firent assortir plusieurs canons et couleuvrines pour jeter dedans la ville de Paris, dont il y eut plusieurs coups de jetés....

» Les François, sur ces entrefaites, eurent imagination et crainte que les Anglais ne vinssent par la porte Saint-Denys frapper

[1] Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, publiée par Vallet de Viriville, 1859. in-18, p. 332-333. — Buchon avait donné des fragments de cette chronique parmi les documents ajoutés à *la Jeanne d'Arc* d'A. Dumas, in-18, p. 320.

sur eux, parquoy les ducs d'Alençon et de Bourbon avoient assemblé leurs gens et s'étoient mis, comme par manière d'embuscade, derrière ladite butte ou montagne; et ne pouvoient bonnement approcher de plus près, pour doupte des coups de canon, vuglaires et coulevrines, qui venoient de laditte ville et qu'on tiroit sans cesse.

« La susditte Jehanne dit là-dessus qu'elle vouloit assaillir la ville; mais elle n'estoit pas informée de la grande eau qui estoit ès-fossés....

» Néantmoins elle vint à grande puissance de gens d'armes, entre lesquels estoit le seigneur de Rays, maréchal de France; et descendirent en l'arrière fossé avec grand nombre de gens de guerre; puis, avec une lance, elle monta jusque sur le *dos d'âne*, d'où elle tenta et sonda l'eau, qui estoit bien profonde; quoy faisant, elle eust d'un trait les deux cuisses percées, ou au moins l'une; mais ce nonobstant, elle ne vouloit en partir[1], et faisoit toute diligence de faire ap-

[1] Il fut parlé dans les journaux des premiers jours de juillet 1864, d'une « maison des genets, » où la Pucelle aurait été portée après sa blessure, et qui, assez voisine des fossés, devait être située à l'endroit où fut bâti le n° 18 de

porter et jeter des fagots et du bois en l'autre fossé, dans l'espoir de pouvoir passer jusques au mur, laquelle chose n'étoit possible, veu la grande eau qui y estoit....

» Fallut que le duc d'Alençon l'allast quérir, et la ramenast lui-même. Puis toute la susditte compagnie se retira audit lieu de la Chapelle-Saint-Denys, où ils avaient logé la nuit du devant[1]. »

Au XVI[e] siècle, la butte Saint-Roch changea de rôle. Nous venons de voir qu'elle servit de retranchement aux Français assiégeant Paris, devenu ville anglaise; sous François I[er], au contraire, en 1536, quand Charles-Quint, déjà maître de Château-Thierry, sera du côté de la Picardie une si périlleuse menace[2], elle servira de défense.

On songera à en faire une sorte de bastion

la rue Fontaine-Molière. On parlait d'anciens plans, où cette maison était indiquée. Or, sur aucun, nous ne l'avons vue. M. Louis Lazare, dans *le Courrier municipal* du 15 décembre dernier, a repris ce «fait divers », en ajoutant que sur des plans de 1610, la maison se trouve figurée, ornée de trois fleurs de lis avec cette inscription : « Méson de Jehanne la Pucelle, aliàs des Genets. » Nous eussions préféré qu'il ajoutât des preuves.

[1] Suivant Félibien (t. I, p. 812), « l'armée du Roy retournant à Saint-Denis mit le feu à la Grange des Mathurins, vers les Porcherons. »

[2] *Mémoires* de Langey, 1571, in-8, fol., 317.

avancé, la comprenant ainsi dans tout un système de « remparts, dit *la Cronique du roy Françoys*[1], de foussez et bastillons, et aultres fortiffications », qui devait donner à Paris comme une double enceinte.

C'est le cardinal du Bellay, évêque de Paris et gouverneur de l'Isle-de-France, qui a commandé, mais avec l'aveu du roi, tous ces travaux, qui heureusement ne furent que pour la forme « et pour faire contenance de fortification[2]. » Il y mit en besogne un nombre considérable de pionniers, et même jusqu'aux vagabonds, qu'on y menait enchaînés deux à deux.

Beaucoup de rebelles ou « boute-feux, » qu'on avait pris en Champagne du côté de Troyes, y furent ainsi amenés, et justement tout près de la Butte. Leur tâche fut de curer et nettoyer les fossés de la porte Saint-Honoré[3]. Chacun dut contribuer à la dépense, qui n'alla pas à moins de trois cents mille écus[4].

[1] Publiée par G. Guiffrey, 1860, in-8, p. 174.

[2] *Mém.* de Langey, fol., 317.

[3] *Journal d'un Bourgeois de Paris, sous le règne de François Ier*, publ. par Lud. Lalaune, p. 200.

[4] *Chronique du roy François*, p. 175. — En 1544, lors qu'un nouveau danger fit reprendre ces travaux, une

Le roi seul n'y fut pour rien, ce dont il sut le meilleur gré au cardinal.

« Il n'y a pas, écrivit-il à Montmorency, tout heureux qu'on lui fît une ville si forte sans bourse délier, il n'y a pas moins de vingt mil pyonniers y besognant tous les jours ordinairement, de sorte qu'il me mande, entre autres choses, que, sans qu'il me couste un seul escu, il espère, devant qu'il soit bien peu de temps, que ce sera la la plus forte ville de la chrestienté [1]. »

Les nouveaux fossés, très-larges et très-profonds, avaient été creusés à une assez grande distance des autres : « Furent faicts, dit encore *la Cronique*, hors les murailles de Paris, de bien ung traict d'arbalette [2]. » Les déblais, dont la masse était énorme, servirent à faire des terres-pleins, « élevés et demésurés de grandeur », lisons-nons dans la *Relation* de Pigafetta, qui les vit pendant la Ligue [3]. Le « bastillon », en avant de la

aide de 2 sous 6 deniers fut mise pour y pourvoir, sur chaque muids de vin entrant à Paris ou en sortant. (*Archives hospitalières*, Hôtel-Dieu, t. I, p. 360.)

[1] *Mss. Clérambault.* à la Biblioth. nat., t., 47, fol 5435.

[2] *Chronique du roy François*, p. 174.

[3] *Relation du siége de Paris, par Henri IV*, trad. par M. A Dufour, *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, t. II, p. 34.

porte du Temple, si visible sur le plan dit de Du Cerceau ; la butte jumelle qui s'étendait de la porte Montmartre jusqu'assez près de la porte Saint-Denis, sur une espace où la montée, insuffisamment aplanie, en est la dernière trace, sont de cette formation.

Notre butte eut aussi sa part de ces déblais des fossés de 1536. Elle en fut même doublée. Au lieu d'une on en eut deux : l'ancienne, derrière laquelle s'était embusquée l'armée de la Pucelle, et qu'on ne devrait pas appeler autrement que *la butte Saint-Roch;* et la nouvelle, un peu plus en avant vers le nord, longée par les Petits-Champs, et séparée de l'autre par un espace appréciable sur la plupart des plans, depuis ceux de Truchet et de Du Cerceau.

Celle-ci est la véritable *butte des Moulins*. Les derniers, en effet, qui eurent à disparaître, vers 1670, s'y trouvaient, et la rue qui en prit le nom fut percée, pour arriver jusqu'à la rue Neuve-des-Petits-Champs, au beau milieu de l'espace qu'elle occupait.

Ce qui met hors de doute la formation de cette nouvelle butte, pendant la dernière partie du règne de François Ier, c'est qu'elle ne figure pas, à côté de l'ancienne, sur le

plan de Munster, gravé pendant la première partie du règne, tandis qu'elle est très-visible, comme nous venons de le dire, sur le plan de Du Cerceau et sur celui de Truchet, dont la date plus récente est, sans nul doute, pour l'un et pour l'autre, postérieure à 1536.

Le tort des anciens historiens de Paris a été, non-seulement de confondre les deux buttes, mais surtout n'en voyant qu'une, où, à partir d'un certain moment, il y en eut deux certainement, de prendre, pour fixer l'époque de leur formation, la date de la plus nouvelle.

Félibien, par exemple, oubliant ce que, dans son *Histoire de Paris*, au moment de l'attaque tentée par Jeanne d'Arc, il a dit de « la montagne » du Marché aux Pourceaux, ne la fait pas,— lorsqu'il a plus tard occasion d'en parler sous le nom de Butte Saint-Roch,—plus ancienne que le temps de François Ier; il nous la donne[1] comme « formée avec les gravois des dernières fortifications[2]. »

[1] Félibien, t. II, p. 1494.

[2] Delamarre est bien plus près de la vérité lorsqu'il dit du *Marché aux Pourceaux* : « Ce lieu était proche d'une

Il la confond, je le répète, avec l'autre, trompé en cela par Germain Brice, qu'il cite, et dont il eut mieux fait de se défier.

Brice, en effet, ajoute à cette confusion une erreur. Il place à l'époque de la captivité de François Ier, ce qui n'eut lieu que dix ans plus tard. Nous ne le citerons pas moins nous-même; ce qu'il dit, ramené à la vérité, étant en somme curieux pour l'histoire de la seconde butte, et se trouvant on ne peut mieux d'accord avec ce qu'on a lu plus haut :

« Cette butte, — dit-il de la butte Saint-Roch[1], tandis que pour nous il ne peut être question que de l'autre, — avait été formée de quantité de décombres et de terres rapportées, ainsi que plusieurs autres que l'on avait élevées aux extrémitez de la ville pendant la prison du roi François Ier, à Madrid.... On avait dessein d'y placer de l'artillerie, en cas que les ennemis approchassent... ; ce qui n'arriva pas par bonheur. »

butte ou petite éminence qui avait été formée en creusant les fortifications que Charles V et Charles VI avaient fait fait faire de ce côté, pendant les guerres avec les Anglois. » *Traité de la police*, t. I p. 500.

[1] G. Brice, *Description de la ville de Paris*, t. I, p. 358.

Ce qui n'avait pas été nécessaire contre Charles-Quint, dont l'invasion n'eut pas de suite, le devint, lorsque Paris, livré aux gens de la Ligue et aux Espagnols, voulut se défendre contre Henri IV, en 1590.

Les fortifications : bastions, murailles et fossés, avaient été abandonnés et se trouvaient dans le plus déplorable état.

Sur ces terre-pleins énormes, « produits la plupart, dit Pigafetta, — faisant allusion à la butte Saint-Roch, — par les immondices de la ville qu'on y décharge chaque jour, depuis très-longtemps[1] », il n'y avait pas une seule pièce d'artillerie.

Il fut donc facile au Béarnais de tenter plus d'une approche sérieuse, même du côté de la porte Saint-Honoré, que la première butte, pour peu qu'elle eût été en état de défense, aurait pu si bien couvrir.

A la fin de juillet, il vint battre cette porte avec deux coulevrines, et l'aurait certainement enfoncée, si le duc de Nemours n'y avait pourvu : « Il l'a fit consolider et garnir de terre, de telle sorte, dit encore Pigafetta[2], que cette position s'en trouva

[1] *Relation du siége de Paris*, p. 34.
[2] *Id.*, p. 67.

plus forte et plus assurée que les autres. »

Même après que l'arrivée du duc de Parme et de son armée l'eut forcé à lever le siége Henri de Navarre ne perdit pas encore l'espoir de prendre Paris. Il aurait, pensait-il, par surprise, ce qu'une attaque de vive force n'avait pu lui donner.

Toutes les portes étaient aux mains de la garde bourgeoise[1], dans laquelle il comptait beaucoup d'amis. S'il pouvait, par une ruse quelconque, mettre la main sur une seule ne fût-ce que quelques instants, tout le reste à la faveur de cette intelligence, serait à lui. C'est encore, pour ce nouveau coup, la porte Saint-Honoré qu'il visa.

Vers trois heures, dans la nuit du 20 janvier 1591, dix ou douze meuniers, qui semblaient descendre de Montmartre, ou de la Butte Saint-Roch, arrivèrent à cette porte menant devant eux des charrettes et des chevaux chargés de farine. Comme ils demandaient qu'on baissât le pont, pour qu'ils pussent entrer, il leur fut répondu que, depuis la veille, les gens du Béarnais qu'on avait vu courir la campagne de ce

Relation du siége de Paris, p. 22.

côté, ayant donné de l'inquiétude à M. de Bélin, gouverneur de Paris, il avait fait terrasser cette porte; et qu'ainsi on ne pouvait plus l'ouvrir[1]. Ils devraient donc descendre jusqu'à la rivière, et passer leur farine en bateau, ou bien remonter jusqu'à la porte Saint-Denis, dont l'entrée était libre.

Le sieur de Tremblecourt, qui était de ceux qui leur parlaient de loin à travers la porte, ou du haut du rempart, ajouta une question : Avaient-ils vu les ennemis dont on avait pris peur, et contre lesquels on s'était ainsi mis en garde? Ils répondirent avec l'air de la plus parfaite et la plus naïve bonne foi qu'ils avaient aperçu à travers champs quelques gens à cheval, qui semblaient être en maraude, et qu'ils avaient évités en se cachant; leur farine, pour de tels coureurs, n'étant que de trop bonne prise. Cela dit, ils firent mine de s'en aller, en longeant le fossé, jusqu'à la porte Saint-Denis; mais on ne les revit plus [2].

C'étaient, vous l'avez compris, des hommes

[1] L'Estoile, *Journal*, 19 et 20 janvier 1591.
[2] *Id.*, 20 janvier et Félibien, t. II, p. 2000.

mes du roi de Navarre, armés de toutes pièces sous leurs larges habits de meuniers. Ils en précédaient cinquante autres déguisés, armés de même, et conduisant aussi des charrettes de farine. Une fois les premiers engagés sur le pont-levis et sous la voûte de la porte, ceux-ci se seraient joints à eux pour y faire un grand embarras de chevaux et de voitures. Au besoin, ils auraient simulé une querelle, donnant ainsi le temps d'arriver aux cinquante cuirassiers, et aux deux cents arquebusiers de M. de Lavardin. Biron, avec douze cents hommes, soutenus par les Suisses et deux pièces de canon, aurait suivi. Enfin le roi, qui attendait derrière les Capucins, c'est-à-dire à la hauteur à peu près de la rue Castiglione actuelle, serait accouru, accompagné des ducs de Longueville, Nevers et d'Épernon, menant le gros de l'armée; et la ville eût été prise.

Ce fut ce qu'on appela la *Journée des Farines*, une des plus fameuses de cette guerre.

A cette époque, les environs de la porte Saint-Honoré, qui avaient vu les péripéties si promptes de cet épisode; et les alentours du monticule voisin avaient un peu changé

d'aspect. Peu à peu ils s'étaient plus ou moins assainis, des maisons s'y étaient élevées ; enfin, au lieu d'un désert, on avait eu un faubourg assez peuplé, qui se trouvait fort mal de ces attaques et de ces surprises. Il avait fallu une église pour cette banlieue nouvelle, la chapelle de *Sainte-Suzanne* construite au XVe siècle, derrière l'hôtel de Gaillon, qui faisait le coin de la ruelle du voiturier Michault Regnault, aujourd'hui la rue Saint-Roch [1], ne pouvant plus suffire, même avec son annexe, la chapelle encore plus humble des *Cinq-Plaies*, qu'en 1521, Jean Dynocheau, sieur de Launay, d'une ancienne et très-riche famille de marchand de bétail [2], y avait fait bâtir, à la suite, sur un terrain qui lui appartenait.

En 1576 donc, les habitants du faubourg avaient demandé, avec instance, qu'on fît une véritable église avec ces deux pauvres sanctuaires, ou tout au moins qu'on les agrandît. Une concurrence inattendue les leur avait alors disputés. Un certain Jacques Moion ou Moyon, qui, suivant Féli-

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*. t. I. p. 138.
[2] Delamarre, *Traité de la police*, t. I, p. 543.

bien[1], était un marchand espagnol naturalisé en France, avait obtenu des lettres du roi, l'autorisant à substituer aux deux chapelles, « un hospital pour les pauvres malades des écrouelles. »

De là, grande rumeur dans tout le faubourg, qui au lieu de l'église plus grande qu'il demandait, se trouvait menacé de n'en plus avoir du tout. On avait recouru au juge d'église, qui avait donné raison aux réclamations des habitants ; mais, par contre, le marchand espagnol s'étant pourvu devant le Parlement, celui-ci leur avait donné tort.

Jacques Moion avait dû pourtant finir par céder. Un nouvel arrêt étant intervenu le 18 août 1681, il avait transféré son hôpital en projet au quartier Saint-Jacques [2].

L'activité que, pendant ce débat, on avait mise dans le faubourg, pour arriver à l'agrandissement des deux chapelles et obtenir qu'elles fussent ensemble érigées en pa-

[1] *Preuves*, t. III, p. 9.

[2] L'abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 289.

roisse, n'avait pas peu contribué à cette solution favorable.

Le Parlement n'avait pas osé agir contre une chapellenie définitivement constituée et reconnue par l'évêque. Cinq ans avant que Jacques Moion qu'il ne soutenait plus, se fut désisté, c'était chose faite :

« En 1578, lisons-nous dans un document des plus rares [1], Mgr l'évêque érigea un secours, pour ce faubourg, dans une chapelle, dont la place fait partie de l'église Saint-Roch. Il permit aux habitants d'y establir des marguilliers, lesquels se chargeraient de loger le vicaire révocable, que le vicaire perpétuel de Saint-Germain l'Auxerrois leur enverroit pour l'administration des sacrements, et de lui donner cent francs pour son entretien. »

C'est alors que la chapelle Sainte-Suzanne et son annexe avaient passé sous l'invocation de Saint-Roch. Pourquoi avait-on préféré son patronage? sans doute parce qu'il était

[1] *Réponse des marguilliers au factum de M. Cognet curé ou vicaire perpétuel de Saint-Roch*, in-fol. s. d., p. 2. — V. aussi *Sentence par laquelle la Chapelle ou Eglise Saint-Roch a esté premièrement érigée pour secours en* 1578, in-4°.

en grande dévotion à Saint-Germain l'Auxerrois, dont, on vient de le voir, la nouvelle chapellenie dépendait, et qui parmi ses chapelles en avait une à lui dédiée, où sur une tapisserie étalée « ès festes solennelles, » on voyait figurer la légende du saint et ses miracles contre la peste[1].

Cette vertu qu'avait Saint-Roch d'écarter le fléau, et de guérir ceux qui en étaient frappés, avait été sans doute aussi pour une bonne part dans le choix de son invocation.

Peut-être avait-on voulu la donner comme sauvegarde à la petite église bâtie sur l'une des pentes de la butte empestée.

Les voiries, la basse et la haute, n'y avaient jamais, d'ailleurs, été plus étendues et plus infectes qu'au XVI[e] siècle. Elles débordaient jusque sur le faubourg. La rue de l'Échelle, quoiqu'en dehors de la Butte, en avait même pris le nom de « rue du Marché-aux-Pourceaux[2]. » Les émanations de ce marché et de la place au Sang étaient telles que Charles IX, en 1571, ne voulut

[1] Jean Fermeluys, *Poëme spirituel, contenant la vie, mort et miracles de saint Roch*... 1619, in-8.

[2] A. Berty, *Topographie historique de Paris*, t. II, p. 278.

pas venir habiter le nouveau château des Tuileries avec sa mère, avant qu'on eût assaini l'infect voisinage. Il écrivit à cet effet, le 30 juillet, une lettre au prévôt, « pour ce que, y disait-il, les dictes voiries et immondices que l'on mène audit marché y engendrent un très-mauvais air [1]. »

Le patronage du saint ennemi de la peste n'était donc pas là, on le voit, une sinécure.

Dès le moment où il fut acquis à la chapelle devenue église, celle-ci commença d'être agrandie, comme les paroissiens l'avaient demandé. En 1578, Étienne Dynocheau, neveu de celui à qui l'on avait dû cinquante ans auparavant la petite chapelle annexe des Cinq-Plaies, fit don pour cet agrandissement d'un jardin qu'il possédait près de l'Église, « contre le heurt, c'est-à-dire la pente, de la montagne du Marché-aux-Pourceaux [2]. » Un état des lieux fut alors dressé, qui contient de curieuses indications : « A côté dudit jardin, y lit-on par exemple [3], est ladicte chapelle... Il y a un

[1] *Arch. nat.*, Registre H, 1786 bis, fol., 108, v.
[2] *Id.*, LL, 917.
[3] *Id. Ibid.*

autel à dire la messe, la quelle chapelle est lambrissée... et l'aultre partie au bout est un oratoire à mettre le peuple oyant la messe...»

Ce peuple, que nous ne confondons pas avec la bourgeoisie très-croyante du quartier, n'était pas des plus fervents, au XVIe siècle, et il le devint encore moins au siècle suivant. Pendant le jubilé de 1661, par exemple, le curé Cognet qui dirigeait alors la paroisse ne dut pas faire appel à moins de vingt-cinq prêtres, « pour éclairer, dit un factum du temps, des mystères de notre foy, nombre de menues gens, dont la butte Saint-Roch abonde [1]. »

Les paroissiens s'étaient, en effet, recrutés jusque sous Louis XIV, dans une population assez triviale de marchands de porcs restés fidèles à ces quartiers, de maraîchers, d'aubergistes et surtout de cabaretiers.

La butte Saint-Roch, en se peuplant, était avant tout devenue une sorte de Courtille.

[1] *Advis d'un paroissien de Saint-Roch sur un factum imprimé, distribué en toutes les maisons de la paroisse sous les noms des marguilliers.* in-fol. s. d. p. 22.

Parmi ces tavernes agrestes se remarquait au coin du cul-de-sac Saint-Vincent, devenu depuis la rue du Dauphin, le cabaret des *Trois Pigeons,* qui faisait face à l'hôtel Gaillon que le portail de Saint-Roch a remplacé.

Peu de jours avant son attentat, Ravaillac y vint loger. Il avait vainement cherché un gîte dans la ville, tout obstruée alors par la foule des étrangers qu'attiraient les fêtes du sacre de la reine. De guerre lasse, il s'était mis à errer, cherchant toujours, des environs de la porte Saint-Jacques jusqu'aux environs de la porte Saint-Honoré.

Près des Quinze-Vingts, il entra dans une hôtellerie, où l'on ne put le recevoir encore. Un couteau à lame large et pointue était sur la table ; il s'en saisit, au moment où la servante qui venait de lui parler se retournait, et il sortit. Plus tard, son crime étant commis avec le même couteau, il avoua cyniquement qu'il l'avait volé, « non pour se venger du refus qu'on lui faisait, mais parce qu'il lui avait semblé tout à fait propre à tuer le roi. » Pressant l'arme homicide sous son vêtement, il avait continué son chemin à travers le faubourg ; arrivé de-

vant Saint-Roch, il avoit heurté aux *Trois Pigeons*, on l'y avait reçu, et le 14 mai au matin il en sortait pour aller se poster rue de la Ferronnerie. On sait le reste[1].

[1] V. *Mém. de Pontchartrain*, Coll. Petitot, 2e série t. XVI, p. 412, — *Mém. de Richelieu*, ibid., t. XXI bis, p 47, etc. — L'espèce de coutelas à manche noir qu'on montra longtemps au musée d'artillerie, sous le n. 859, comme étant le couteau de Ravaillac, était loin d'être authentique. Malherbe, en effet, dans sa lettre à Peiresc du 19 mai 1610, décrit ainsi le véritable : « Son couteau était une espèce de baïonnette qu'il dit avoir prise dans un cabaret; le manche en est blanc, il n'a qu'environ deux doigts de dos, le reste est tranchant des deux côtés. »

CHAPITRE III

Les petits joueurs de fronde de la butte Saint-Roch, et la Fronde. — Origine de la rue des *Frondeurs*. — Un couplet de *la Perle des triolets*. — Comment Saint-Roch eut un curé. — Achat de l'hôtel de Gaillon. — Le Mercier et son portail interrompu. — La chapelle de la Vierge. — Les marguilliers au cabaret des *Bâtons royaux*. — Jean Rousse le curé frondeur et ses *Mazarinades*. — Une émeute de marguilliers dans l'église contre les frères de la Charité. — Les duels sur la Butte et près des Quinze-Vingts. — Roquetaillade tué par La Nauve; le poëte Régnier, égratigné par Berthelot. — Duel à mort de cinq contre cinq sur *le Marché aux Chevaux* : Nemours tué par Beaufort. — Richelieu et *la place Ducale*. — Où elle eût été, ce qu'il en eût fait. — L'Académie française, à sa mort, perd un palais et chaque académicien un logement. — Origine de la place Vendôme. — Comment on eût voulu la mettre en communication avec la place des Victoires par une rue qui aurait traversé la butte Saint-Roch.

Il y a toujours quelque chose de sinistre ou de guerroyant dans les souvenirs de ce quartier. Ainsi les troubles de la Fronde vont éclater bientôt, et dans aucun endroit de Paris, ils n'auront de péripéties plus étranges.

D'abord, de qui, les frondeurs tenaient-ils leur nom, qui n'est pas la moindre singularité de leur histoire? Ils le tenaient des petits garçons de Paris qui venaient par bandes s'exercer à la fronde dans les fossés de la ville,au bas de la butte Saint-Roch, et qui ont laissé une autre trace de leur jeu dans le nom de la rue bien connue, qui, d'un côté, aboutissait à la rue Saint-Honoré, et de l'autre à ce *Carrefour des Quatre-Chemins*, et non des « quàtre cheminées, » comme dit Jaillot [1], qui servait en effet de point de départ à quatre rues : celles de l'Évêque, d'Argenteuil, Saint-Anne, et à une autre moindre, la petite rue dont Gilbert Anglade fut le parrain vers 1660 [2].

Les gens de police poursuivaient à outrance ces petits frondeurs « volontaires, » comme on les appelait. Il y eut même contre eux un arrêt de la prévôté [3]. Aussi dès que sur la Butte l'ombre d'un archer ou d'un sergent était aperçu, toutes les bandes dis-

[1] Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier du Palais-Royal, p. 3.

[2] *Id. Ibid.* Nous en reparlerons.

[3] Augustin Challamel, *Histoire anecdotique de la Fronde*, 1860, in-18. p. 3.

paraissaient-elles comme des volées de moineaux. L'homme de police une fois éloigné, les troupes se reformaient et frondaient mieux que jamais.

Or c'était le temps où la brouille commençait entre Mazarin et le Parlement. Chaque fois que l'illustre corps tenait ses assemblées, on n'y marchandait pas les plus amères satires au ministre détesté. La présence d'un prince pouvait seule arrêter dans leur verve les magistrats mécontents.

Un jour le duc d'Orléans assistait aux délibérations, et les plaintes contre Mazarin en avaient pris un ton moins vif et moins amer. Tout le monde retenait les traits si librement décochés d'ordinaire.

Bachaumont, frère cadet du président Le Coigneux, et l'un des plus jeunes conseillers, le remarqua : cette retenue des parlementaires, si disposés au silence par la seule présence d'un prince, le fit penser alors à ces bandes de petits frondeurs rendus si prompts à la fuite par la seule apparition d'un sergent. Songeant aussi à la belle tempête d'invectives qui recommencerait dès le départ du prince, et qui ainsi compléterait la comparaison entre messieurs du Par-

ment et les gamins redevenus téméraires après le départ de l'archer, il se mit, riant sous cape, à dire à son voisin : On se tait à présent ; mais qu'il parte, on *frondera* de plus belle.

La phrase circula et fit fortune ; du Parlement, elle se répandit dans la ville, et la révolution , dont ces bavardages amers étaient le prélude, la Fronde, qui éclata bientôt, y trouva son baptême [1].

Elle avait commencé à la Butte Saint-Roch, elle n'en partit plus. « Un vent de fronde, » ainsi qu'on disait, y souffla toujours, soit qu'on s'y battît, soit que l'on y conspirât par groupes, en chuchoteries, qui, gagnant de proche en proche, finissaient toujours par éclater en quelque grosse émeute. C'est ce qui, vers 1650, au plus fort de cette guerre, faisait dire, dans la *Perle des triolets* [2] :

Proche de la butte Saint-Roch,
Voit-on pas dimanches et festes
Plusieurs qui ne craignent le choc?

[1] Le cardinal de Retz a consacré lui-même cette étymologie dans ses *Mémoires*, livre III, chap. I, *ad fin*.
[2] *Chansonnier Maurepas*, Mss. de la Biblioth. nat., t. XXIII, p. 15.

Proche de la butte Saint-Roch,
Ils frappent, et si ne disent mot,
Y faisant de belles conquestes.
Proche de la butte Saint-Roch
Les voit-on pas dimanche et festes.

On s'en mêla jusqu'à l'église.

« Depuis le dernier juin 1633, » Saint-Roch était devenu une vraie paroisse.

Au lieu d'un simple chapelain, ou vicaire révocable, il avait un curé, ou vicaire perpétuel.

Les paroissiens l'avaient obtenu à force d'instances, efficacement secondées par celles de Mme Marguerite de Gondi, marquise d'Alluin [1]; et aussi à force de sacrifices, dont le plus grand, en 1622, avait été, moyennant 6,500 francs, l'acquisition, à leurs frais, de l'hôtel de Gaillon [2].

Il masquait l'église du côté du faubourg,

[1] Elle mérita ainsi que le premier curé Jean Rousse, fit son oraison funèbre : *Elogium illustrissimæ atque potentissimæ dominæ Margaritæ de Gondi, viduæ, illustrissimi et potentissimi domini Florentii d'Alluin, marchionis de Maignelay*, Paris 1650, in-4 de 9 pages. On y apprend qu'elle faisait toutes ses dévotions à Saint-Roch, qu'elle y présentait le pain bénit le premier dimanche de l'année, et qu'à sa mort, elle légua 4,000 livres à la paroisse.

[2] Sauval, t. II, p. 138.

et l'obligeait à n'avoir ainsi pour unique portail que celui qui s'ouvrait sur la rue Saint-Roch, alors rue Gaillon, et qu'on y voit encore, avec son escalier inutile.

Il fallut plus de dix ans pour qu'on les récompensât de cette dépense, en leur donnant le curé tant désiré.

En 1633, dès qu'ils l'eurent obtenu, la fabrique qui, depuis 1622, avait eu le temps de se remettre en fonds, voulut se donner, enfin, sur le faubourg, le portail, dont l'acquisition de l'hôtel de Gaillon lui avait livré la place.

C'est Le Mercier, l'architecte du Louvre et du palais Cardinal, qui en fut chargé.

Il ne put l'achever. En 1660, lorsqu'il mourut, après un dernier travail à Saint-Roch : la construction de la chapelle de la Vierge, faite aux frais du curé, « sans que la fabrique y eût en rien contribué [1] ; » le portail nouveau, et toute la partie de l'église qui le reliait au reste, ne s'élevaient pas au-dessus du premier ordre.

Pendant plus de soixante ans, jusqu'à ce que Law eût donné à Saint-Roch, dont il

[1] *Advis d'un paroissien de Saint-Roch...*, p. 2.

était paroissien, cent mille livres pour les dragées de son baptême de nouveau catholique, il fallut s'y contenter, au lieu de voûte, d'un simple plafond de planches [1].

D'où étaient venus les retards? Du manque d'argent, et surtout du gaspillage des marguilliers, qu'on accusait de faire trop grassement ripaille aux *Bâtons royaux*, le cabaret le plus voisin[2], et de s'enrichir aux frais de l'autel : « Pour parler le langage de la Butte, disait un *factum* que nous avons déjà cité, ils entrent avec le manteau de bure et sortent avec celui de panne [3]. »

Les troubles, qui étaient survenus quand les travaux marchaient le mieux, avaient aussi singulièrement contribué, non-seulement à les interrompre, mais à tarir les ressources qui eussent permis, plus tard, de les reprendre.

Le plus étrange, c'est que le curé Jean Rousse — le premier de la paroisse nous le répétons [4] — prit une grande part à ces troubles si dommageables pour son église.

[1] J. Cousin, *Revue universelle des Arts*. t, IX, p. 124-128.
[2] *Advis d'un paroissien de Saint-Roch*, p. 3.
[3] *Id. Ibid.*
[4] V. une des dernières notes.

Par reconnaissance pour Marguerite de Gondi, à laquelle il devait en grande partie sa cure, comme on vient de le voir, il s'était mis du parti d'un autre Gondi, le coadjuteur.

Il n'y eut pas de frondeur plus actif ni plus acharné en écrits comme en paroles. Il en vint, du haut de sa chaire, à un tel point d'audace, que l'archevêque dut la lui interdire pendant le carême de 1650. Quant à ses pamphlets, quant à ses *mazarinades*, que Naudet n'a garde d'oublier dans le *Mascurat*[1], « elles partent toutes, dit celui-ci d'une plume violente. » Il ne les signait pas, mais on l'y devinait. Voici celles où il se laissa le mieux entrevoir : *La France languissante*, *Le Vrai Courtisan sans flatterie, qui déclare ce qui est de l'autorité royale ;* et *Le Théologien politique*, qui passa pour le plus factieux de ses libelles, quoique ce ne fût que de la révolution très-élémentaire et de pur bon sens. Que disait, en effet, le terrible curé? « Le prince est une loi parlante, mais la loi est un prince muet, ce qui fait voir qu'il est au-dessous de la loi, et

[1] In-4, p. 195.

que ses sujets ne sont obligés de lui obéir qu'en tant que ses commandements sont conformes aux lois fondamentales de l'État. »

La tradition de ce curé allant si volontiers en guerre se perpétua dans Saint-Roch par un esprit de révolte, qui se manifesta en plus d'une circonstance, dont la plus curieuse, comme violence, fut l'avanie faite, sous son successeur, aux pauvres frères de la Charité que lui-même y avait établis.

Les marguilliers, qu'ils gênaient sans doute, les prirent en haine, et, malgré le nouveau curé, voulurent à toute force les chasser de l'autel et de la chaire.

Un jour, pendant l'office même, ils se jetèrent sur eux, les dépouillèrent de leurs chapes, mirent leurs surplis en pièces, barricadèrent la chaire, et, pour qu'ils ne pussent donner l'alarme, fermèrent le clocher et coupèrent les cordes des cloches[1].

C'était le tempérament du quartier.

Toujours, nous l'avons dit, on s'y était battu, soit sur la Butte même, soit auprès, dans les terrains vagues qui longeaient l'enclos des Quinze-Vingts.

[1] *Advis d'un paroissien de Saint-Roch...* p. 2.

En 1601, le duel du bretteur catholique Roquetaillade avec le huguenot la Nauve, à la place de son frère Vignoles, assigné par le fanfaron « pour qu'il se trouvât au Marché-aux-Pourceaux, » et lui fit raison, fut célèbre.

Roquetaillade avait une véritable épée de spadassin, longue deux fois comme celle de la Nauve, qui, pour rétablir l'égalité des armes, ne demanda que de pouvoir, en même temps que de son épée, se servir d'un poignard. Roquetaillade consentit. La Nauve jeta un écu à son laquais pour qu'il courût lui acheter ce poignard, et, se trouvant ainsi bien armé, il se rua, après avoir reçu une estafilade au visage, avec tant d'impétuosité sur Roquetaillade, qu'il lui planta dans le ventre, d'un seul élan, épée et poignard, et, dit l'Estoile, « le laissa mort sur la place[1]. »

Le combat singulier du satirique Regnier et de Berthelot, son confrère en rimes, fut moins sérieux, en 1607. Aussi n'eut-il que des couplets pour histoire :

Dans la saison que les cerises
Combattent la liqueur des vins,
Regnier et lui vinrent aux prises

[1] *Journal* inédit *du regne de Henry IV*, par P. de l'Estoile, publié par Halphen, 1862, in-8, p. 220.

Vers le quartier des Quinze-Vingts,
Pour vider une noise antique
Vaillamment en place publique. .

On se battit prosaïquement à coups de poing. Berthelot, chétif et nabot, ne pesait guère contre Regnier, « ce grand corps, » qui était un vrai « Goliath. »

La rage remplaça la force. Barthelot sauta comme un chat à la face du colosse, et la mit en sang avec ses ongles. Bref, on ne sait ce qui fût arrivé

Si le bedeau de Saint-Germain
Qui revenait des Tuileries
N'eût mis fin à leurs batteries[1].

En retournant à la Fronde, nous trouverons à la Butte, ou dans les environs, des luttes plus réelles.

Elle avait préludé par un jeu, en 1643 ; elle y finit, le 30 juillet 1652, par un bien terrible combat.

Au pied du versant occidental, dans un espace de terrain occupé aujourd'hui par les rues d'Antin et de Gaillon, et par une partie des rues Neuve-des-Petits-Champs et de

[1] *Œuvres de Régnier*, édit. Ed. de Barthélemy, 1862, in-18, p. 17-20.

Louis-le-Grand, on avait transporté, vers la fin de Louis XIII le Marché aux chevaux.

Après avoir été longtemps sur le terrain laissé vide par la démolition des Tournelles, et d'où la construction de la place Royale l'avait chassé, on lui avait fait partager sur la Butte le coin réservé aux pourceaux. Puis les maisons, les rues, l'ayant peu à peu gagné, on l'avait déplacé encore pour le mettre, où nous disons, sur un espace qui s'étendait de la rue de Gaillon jusqu'au rempart, derrière ce grand hôtel de Vendôme, dont la place du même nom occupe le terrain.

Il y resta jusque vers 1687.

C'était un endroit des plus déserts, et, partant, un champ clos fort commode. Le duc de Nemours et le duc de Beaufort n'en voulurent point d'autre pour le combat de cinq contre cinq, dont la vraie cause était une ancienne querelle suivie d'un soufflet reçu par Nemours à Orléans, et le prétexte, une rixe plus récente au cabaret de Renard, dans le jardin des Tuileries.

« Chacun, lisons-nous dans les *Mémoires* de Conrart[1], chacun alla de son côté vers

[1] Collect. Petitot, 2e série, XLVIII, p. 173-17.

l'hôtel de Vendôme, et ils se battirent cinq contre cinq : le duc de Nemours, Villars et trois gentilshommes ; Beaufort, le comte de Bury, fils du marquis de Rostaing et trois gentilshommes.

» Le duc de Nemours avait fait porter dans son carrosse deux pistolets chargés de cinq balles chacun. Il en donna un au duc de Beaufort, et retint l'autre qu'il tira d'abord avec précipitation. Il donna dans les cheveux du duc de Beaufort, lequel, voyant qu'il avoit évité le coup, dit au duc de Nemours qu'il se devoit contenter et qu'il lui donneroit la vie s'il la lui demandoit. Le duc de Nemours répondit qu'il ne la luy demanderoit jamais ; et ayant mis l'épée à la main, à l'instant qu'il eut tiré son pistolet, il se mit en devoir de porter un coup à M. le duc de Beaufort, qui en eut la main un peu blessée, et, à l'instant même, il tira son pistolet, dont il donna droit dans l'estomac du duc de Nemours, et lui perça le cœur au-dessous de la mamelle droite. Villars et Bury se blessèrent tous deux, et, ayant vu tomber le duc de Nemours, ils y accoururent, et les six autres gentilshommes aussi.

» Dès que le combat commença, madame

de Rambouillet, religieuse qui se promenait avec l'abbé de Saint-Spire dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, sortit par une porte de derrière, et ils y coururent, mais ils ne purent arriver assez à temps pour les empêcher. Tous deux approchèrent du duc de Nemours pour l'exhorter à penser à Dieu, et l'abbé de Saint-Spire lui donna l'absolution, mais on croit qu'il n'entendoit déjà plus, car il serra étrangement la main de madame de Rambouillet sans donner aucun signe d'entendre ce qu'on lui disoit; on le mit dans un carrosse, et il y expira incontinent. »

Il n'avoit pas tenu à Richelieu que ce vaste terrain du *Marché aux chevaux*, tour à tour envahi par les maquignons et les duellistes, n'eût une destination et moins vile et plus paisible.

Il avait rêvé là une belle place, qui eût été la rivale de la place Royale, comme son palais Cardinal était le rival du Louvre.

Il l'eût appelé « la place Ducale. » Dans les bâtiments dont il l'aurait bordée, et qui eussent été, dit la Mesnadière [1], à qui, pen-

Discours de réception à l'Académie, 1655.

dant son voyage du Roussillon, il en fit voir les plans, « un magnifique et rare collége pour les belles sciences ; » il aurait établi son Académie.

La mort fit avorter ce beau dessein en plein germe ; et, comme s'il était dit que l'Académie française ne devait avoir où loger que de la main de son fondateur, ou de celle du Roi, elle erra plus de trente ans encore, sans pouvoir trouver une habitation qui lui fût propre. Louis XIV, au bout de ce temps, la lui donna enfin, dans son Louvre.

Pellisson et Félibien nous ont tous deux parlé de la place Ducale, ce grand *square* académique, un des rêves de Richelieu mourant. « Ayant projeté depuis longtemps, dit le premier[1], de faire dans le Marché aux chevaux, proche de la porte Saint-Honoré, une grande place, qu'il eût appelée *Ducale*, à l'imitation de la *Royale*, qui est à l'autre extrémité de la ville, il y voulait marquer quelque logement commode pour l'Académie ;... mais ce dessein et plusieurs autres, qu'il réservait pour un temps meilleur, fut interrompu par sa mort. »

[1] T. II, p. 1565.

Les détails sur cette place, laissés par Felibien[1], sont plus complets : « Elle auroit, dit-il, été dans le Marché aux chevaux, près de la porte Saint-Roch et de celle de Richelieu. Sa figure eût été carrée et sa grandeur de cinquante-huit toises. Elle auroit été environnée de pavillons doubles, uniformes et profonds de dix toises.

» L'Académie française y auroit été placée, et les académiciens y auroient été logés. Desmarets, qui étoit du nombre, en avoit jeté le plan, et le cardinal traitoit déjà avec les propriétaires des maisons, lorsque la mort l'enleva. »

Louis XIV réalisa pour sa gloire, dans ce voisinage même ce que Richelieu n'avait projeté que pour les lettres et les sciences.

Il acheta, en 1685, l'hôtel de Vendôme, et il y fit commencer cette grande place, qui en garda le nom, quoi qu'il eût tout fait pour lui imposer le sien, celui de *place Louis-le-Grand*.

Un de ses rêves, qui fut encore moins satisfait, aurait été de la mettre en communication avec celle que M. de la Feuillade

[1] Pellisson, *Histoire de l'Académie française,* édit. Ch. Livet, t. I, p. 69-70.

le plus intrépide de ses flatteurs lui préparait sur le terrain de son hôtel, et qui est encore *la place des Victoires.*

Chacune avait sa statue ; l'une à pied, l'autre équestre. Il eût voulu que, de loin, à travers la longue voie qui les aurait réunies, elles pussent se regarder.

« Il y avoit, dit le marquis de Sourches, le seul qui ait parlé de ce projet, il y avoit des gens qui disoient qu'on feroit une rue, laquelle viendroit de cette place de l'hôtel de Vendôme droit à celle que faisoit M. de la Feuillade, en abattant l'hôtel de la Ferté, afin que, du pied d'une des statues, on pût envisager l'autre.

« Mais, pour exécuter ce dessein, il falloit abattre une quantité prodigieuse de maisons[1]. »

Ce n'était pas moins, en effet, que percer de part en part la butte Saint-Roch, comme on le fait aujourd'hui, mais en allant de l'ouest à l'est, au lieu de prendre du sud au nord.

Nous comprenons qu'on ait hésité, et que finalement on n'ait rien fait.

[1] Marquis de Sourches, *Mém. secrets et inédits de la Cour de France*, publiés par Adelhm Bernier, 1836, in-8, t. I, p. 72.

CHAPITRE IV

Un mot sur le logis de Corneille, rue d'Argenteuil. — Pourquoi l'avenue de l'Opéra devrait porter son nom. — La misère à la butte Saint-Roch. — Une « Cour de miracle » près des Quinze-Vingts. — Vice et pauvreté. — *La déroute des filles de joie.* — François Colletet et le mauvais lieu qu'on fait sauter. — La matoise et les meneurs d'ours de la rue Gaillon. — *Le Marché aux Chevaux* à la Butte. — Les plaisirs y remplacent les supplices. — Elle devient un préau de foire perpétuelle. — Ses charlatans et ses affronteurs. — La blanque ou *hazard*, origine du nom d'un de ses sentiers devenu une rue. — La première Butte aplanie, et la seconde laissée intacte. — Pourquoi la ruelle des Moulins et la rue Sainte-Anne restent longtemps sans issues. — *La rue Sainte-Thérèse*, et le projet de la prolonger jusqu'à la rue Gaillon. — Origine de son nom et de celui de *la rue Sainte-Anne*. — *Le chemin de Saint-Victor*, devenu *la rue Neuve Saint-Augustin*. — D'où lui viennent ces deux noms. — La rue Sainte-Anne prolongée jusqu'au *boulevard Jaune*. — Pourquoi on le nomme ainsi. — Les Villedo et l'aplanissement de la seconde butte. — On en porte les terres sur les marais de la ferme des Mathurins. — Gros bénéfice des Villedo et de Noblet leur associé. — Ce que gagnent aussi MM. De Lespine, maître des œuvres, et Le Ménestrel, trésorier des bâtiments. — Ordonnance des grands voyers en 1669 et 1672, pour qu'on en finisse. — Achèvement de l'ouvrage cinq ans après.

Si la butte Saint-Roch n'eût pas le suprême honneur de voir l'Académie s'établir dans son voisinage, du moins lui fut-il

donné de posséder sur l'une de ses pentes, la première gloire dramatique de l'illustre corps, le grand Corneille.

On sait que, tandis que son frère Thomas habitait dans le voisinage, rue du Clos-Georgeau, il logeait lui-même rue d'Argenteuil, assez près du point culminant de la montée, dans une maison toute neuve alors, reconstruite depuis sous le numéro 18, et qu'aux dernières démolitions, nous avons vu disparaître, mais sans beaucoup de peine, espérant bien qu'un monument quelconque viendra la remplacer, et nous dire : Ici vécut et mourut P. Corneille.

Peut-être même, si l'idée émise par un généreux esprit, M. Gilbert Augustin Thierry, qui comprend nos gloires littéraires en homme qui en compte plus d'une dans sa famille, arrive au but qu'elle veut atteindre, et pour lequel la presse fut unanime à l'encourager ; peut-être donnera-t-on à la magnifique avenue, qui va relier la Comédie française à l'Opéra, le nom de celui à qui l'on doit notre premier chef-d'œuvre tragique, *le Cid*, notre première grande comédie, *le Menteur*, et même le premier de nos grands poëmes d'opéra, *An-*

dromède; le nom enfin du grand Corneille !

Nous ne dirons rien ici de la maison où il mourut. Ayant été, de beaucoup, la plus illustre de tout ce quartier, elle mérite une place à part.

Nous la lui ferons, à la fin de ce petit volume, en n'oubliant aucun des autres logis par lesquels sa vie, toujours si rude et si gênée, à Paris, dut passer pour arriver à celui-ci qui fut le dernier.

Il ne fallait pas moins que le prestige de cette illustre mort pour réhabiliter un peu ce coin de Paris et le racheter de ses ordures de toute sorte.

Lorsque Corneille était rue d'Argenteuil, on y trouvait déjà — et cela suffirait à prouver combien lui-même était pauvre — cette population de « menues gens, » dont on nous a parlé dans *l'Advis d'un paroissien de Saint-Roch*.

« Pauvreté n'est pas vice. » Malheureusement, dans les rues ou plutôt les ruelles, qui s'étaient peu à peu étagées sur les pentes de la Butte, surtout du côté du faubourg, devenu *la nouvelle rue Saint-Honoré*, il n'y avait pas que des pauvres, vivant de misérables métiers, ou des mendiants, dont une

« cour de miracle, » voisine des Quinze-Vingts, était le principale refuge[1].

Un autre monde, moins avouable encore, y était aussi venu, et, faute d'en trouver un autre qui voulut prendre la place qu'il avait souillée, il devait y rester jusqu'à notre temps.

Les exécutions, les rafles policières n'avaient cependant pas manqué pour l'en faire déguerpir.

Lorsqu'à la fin de 1687, par exemple, il y eut, dans tout Paris, une recherche acharnée des demoiselles trop galantes et, à la suite, un de ces départs forcés pour l'Amérique, dont on sait l'histoire par celle de Manon Lescaut, ce sont les rues de la butte Saint-Roch qui avaient, pour la plupart, été le plus impitoyablement décimées.

Adieu, faisait-on dire à ces belles, dans un pasquil qui courut alors, *la Déroute des filles de joie de la ville et des faubourgs de Paris*.

> Adieu pont Neuf, Samaritaine,
> *Butte Saint-Roch*, Petits-Carreaux,
> Où nous passions des jours si beaux ;

[1] *V.* Le plan de Gomboust, pl. VIII.

Nous allons en passer aux Iles ;
Puis qu'on nous veut plus aux villes.
Il nous faut aller au désert... [1].

La Butte, dès 1658, lorsqu'il s'en fallait qu'elle fût encore toute bâtie, était déjà si fameuse par la population dont je parle, que François Colletet, qui ne dut nulle part se crotter mieux jusqu'à l'échine, voulant nous donner, dans son poëme burlesque, le *Tracas de Paris* [3], le spectacle

De trente à quarante bretteurs,
Toujours du désordre amateurs,

qui font à la nuit « sauter un mauvais lieu, » ne trouva que ce coin de Paris pour en poser la scène à sa vraie place.

Il commence par quatre vers, — les seuls qu'il nous semble convenable de citer — qui suffisent comme esquisse de l'aspect désert de la butte et des rencontres qu'on y pouvait faire sur le tard :

Continuons notre voyage
Vers un pays assez sauvage ;

[1] *Amours des dames illustres de notre siècle*, 1681, in-12, p. 374.
[2] Dans *Paris ridicule et burlesque*. Edit. P. Lacroix, 1859, in-18, p. 257.

J'entends la butte de Saint-Roch,
Où nous trouverons quelque escroc....

Le dernier mot n'est pas seulement ici pour la rime. Ce que nous savons déjà de ces parages le justifie, d'autres preuves, d'ailleurs, vont venir. Dans un petit roman de ce temps là, consacré aux aventures et male-chances d'un pauvre diable, dupe de tous les drôles qu'il y avait alors dans Paris, ceux de la Butte ne sont pas oubliés.

C'est dans la rue Gaillon — elle se prolongeait alors jusqu'au faubourg Saint-Honoré — qu'il fit sa plus mauvaise rencontre : « Cette narquoise, dit-il, que je trouvais un soir, logée rue Gaillon, aussi bien que quelques joueurs de tours de gibecière, meneurs d'ours, et autres fainéants [1]. »

Ces drôles, plus alertes à l'escamotage des bourses qu'à tout autre, avaient toujours afflué par ici, lorsqu'à partir du règne de Henri IV, la Butte et ses alentours étaient devenus plus accessibles.

Dès 1603, reprenant à Catherine de Médicis une idée qui n'avait eu qu'un commen-

[1] *L'Orphelin infortuné*... 1660, in-8, p. 286.

cement d'éxécution,[1] l'on avait résolu de faire une nouvelle enceinte, dans le périmètre de laquelle tout le faubourg Saint-Honoré, jusqu'à la rue Royale actuelle, aurait été compris ; et qui, rendant inutiles les vieux fossés et l'ancienne porte, — située comme on sait, où se trouve à peu près le Théâtre-Français [2] — aurait tout naturellement amené leur suppression[3].

Jusqu'à la fin de 1607, ce n'avait été qu'un projet, mais, au commencement de l'année suivante, on s'était mis à l'exécution: « Le marché d'enclore les faubourgs dans la ville, avait alors écrit Malherbe à son ami Peiresc[4], est fait, et y commencera-t-on à ce printemps. » Ce qui eut lieu en effet.

C'est alors que la Butte, étant considérée comme faisant peu à peu partie de la ville, et non du faubourg, les pourceaux en avaient disparu[5], et que la place de leur

[1] Sauval, t. I, p. 44.

[2] Au mois de mai 1842, on en trouva les restes près du Théâtre-Français, vis-à-vis la rue des Quinze-Vingts et le bureau de tabac de la Civette, en creusant une tranchée, pour amener une conduite d'eau. (*Moniteur*, 23 mai 1842.)

[3] *Lettres de Henri IV*, t. VI, p. 670.

[4] *Lettre* du 20 janvier 1608.

[5] On les voit pourtant encore sur le plan de Mérian,

marché avait été prise par le marché aux chevaux[1], jusqu'à ce qu'il dût, quelques années après, être relégué lui-même sur les terrains plus déserts, où nous avons vu le duel de Beaufort et de Nemours.

C'est alors aussi que le gibet avait cessé d'y être permanent, et que la chaudière aux faux-monnoyeurs avait été définitivement renversée.

Les exécutions, sans place fixe, désormais de ce côté, ne s'y étaient plus faites qu'au carrefour de l'Échelle, ou sur l'emplacement de l'ancienne porte, à la jonction de la rue Saint-Honoré et de la rue de Richelieu[2].

La Butte elle-même, délivrée de ces spectacles sinistres, avait pris un aspect tout nouveau, quelque chose comme l'apparence en raccourci de Montmartre, au moment de ses fêtes foraines. On se régalait de gâteaux pétris dans la farine la plus fraîche, chez les meuniers voisins; on s'en allait, évitant de son mieux les *orties* du

en 1615, relégués dans un coin, tandis que le reste de la place est pour le Marché aux chevaux.

[1] Alf. Franklin : *Estat, nom et nombre de toutes les rues de Paris* en 1636, p. 107.

[2] Le 24 janv. 1662, la veuve du procureur Bary, empoisonneuse, y fut pendue.

sentier qui traversait la butte à son sommet, grapiller dans la vigne du seigneur de Cernay, au *Clos-Georgeau*; puis, sur les pentes, on courait aux guinguettes; soit à la fameuse *brasserie*, dont une longue impasse, qui n'a disparu que dans ces derniers temps, près de la rue Sainte-Anne, avait déjà pris le nom, en 1652; soit au cabaret du *bâton royal*, son voisin, soit encore aux *bâtons royaux*, leurs redoutables concurrents, dont la célébrité, continuée par celle du traiteur Jouan et du restaurateur Pestel, n'a pris fin qu'avec la maison où s'étaient abritées ces gloires cabaretières.

Les montreurs d'ours et les faiseurs de tours de la rue Gaillon se mettaient de la fête, les charlatans s'en mettaient aussi, et l'on y voyait alors de belles dupes !

Dans un petit livret des premiers temps de Louis XIII, *le Tocsin des filles d'amour*, se trouve, entre autres nouvelles burlesquement contées, celles « des stratagèmes qui s'étaient passés au Marché aux Pourceaux, » nom que le préau de la Butte gardait encore pour le menu peuple. On y voit une sorte de Pathelin, qui, las de ne rien faire au Palais, avait jeté aux orties sa robe et sa

pratique, c'est-à-dire ses paperasses, pour venir de ce côté se faire le compère d'un charlatan, en ses plus vilains tours. « Un fripon d'avocat, lisons-nous dans notre pasquil[1], voyant que sa pratique n'estoit bonne que pour envelopper des andouilles ou des cervelas, s'en estait allé au dit marché avec un charlatan, et là ils avoient affronté un marchand, mais toutefois le retour avoit esté pire que les matines, d'autant qu'au bout de trois sepmaines, son logis fut descouverts et l'on chanta de terribles *gaudeamus* »

Les blanques, sortes de tripots volants qu'on trouvait dans toutes les foires ne pouvaient manquer à la Butte, qui pour ce quartier en était une perpétuelle.

On nommait ce genre de jeux des « hasards, » ce qui nous explique le nom singulier de l'une des rues, dont le tracé fut fait sur la Butte, à l'époque où l'une de ces blanques y devait exister.

En 1622, lorsque cette rue n'était encore qu'un sentier sans maison, par lequel on arrivait au monticule et à ses jeux, elle s'appelait déjà ainsi.

[1] *Variétés hist. et litt.* Biblioth. Elzévir. t. II, p. 270.

Ce ne fut pas une des premières où l'on construisit. Elle touchait de trop près à la seconde butte, celle que nous avons vu former à l'époque de François Ier, du côté des Petits-Champs, et qui fut, sinon tout à fait aplanie, du moins accessible et habitable bien plus tard que la première.

Tandis que celle-ci, en 1615, — on le voit par le plan de Mérian, qui est de cette année-là — n'était plus, vers la rue Saint-Honoré, qu'une pente sensiblement adoucie, sur laquelle peu à peu le chemin qui menait à Argenteuil, et celui qui conduisait à Monceau avaient pu devenir des rues en se bordant de maisons, l'autre butte était, au contraire, demeurée intacte et s'était même encore accrue.

Le commencement de travail entrepris par Catherine de Médicis pour la nouvelle enceinte y avait fait notamment apporter de nouvelles terres sur le versant de l'est, où fut tracé le sentier du *Hazard*[1].

Il en avait été de même sous Louis XIII. Nous avons vu qu'en 1622 tout un large

[1] Jaillot, *Recherches sur Paris*, Quartier du Palais-Royal, p. 5.

espace avait été affermé de ce côté, qui était, nous l'avons dit aussi, celui de la basse voirie, pour y déposer des gravois[1].

Le percement des rues, qui, complétant le quartier de la Butte, auraient permis enfin qu'au lieu de terrains vagues et de cultures, il n'y eût plus que des habitations sur toute son étendue, fut retardé par ce nouvel encombrement de déblais.

Aussi n'avons-nous pas été surpris de voir qu'en 1636, dans un *Procès-verbal et rapport pour le nettoyage et pavage*[2], où figurent les rues d'Argenteuil, de Monceau — c'est-à-dire des Moineaux — et de l'Evêque, situées toutes sur la partie devenue plus accessible de la Butte ; on ne trouve encore indiquées aucune des rues des parties plus au nord ou à l'est : la rue Traversière, la rue Sainte-Anne, la rue du Hazard, etc.

Elles existaient déjà, pour la plupart, nous le savons, mais à l'état de simples sentiers ou chemins jurés, qui sillonnaient le préau du Marché aux chevaux, et qu'on n'avait pas encore pris la peine de paver.

[1] *V.* plus haut, p. 14.
[2] Félibien, *Preuves*, t. II, p. 119.

En 1652, Gomboust, dont les indications sont si précieuses, surtout pour ce quartier, car il y logeait rue Saint-Honoré, assez près de la rue des Frondeurs, les traça enfin sur son plan. On y voit la rue Traversière dans toute son étendue, puis la rue Sainte-Anne et la rue ou plutôt la ruelle des Moulins, mais l'une et l'autre sans issue encore.

La butte, formée au XVIe siècle, leur barre le passage, et comme l'indique, au reste, le nom de la dernière, elles ne mènent qu'à ses moulins.

En attendant qu'on l'aplanisse, et qu'on mette ainsi en communication par ces deux rues enfin ouvertes le quartier Saint-Honoré et celui des Petits-Champs, on continue la rue Sainte-Anne au-delà de l'obstacle qui l'arrête. C'est une de celles, en effet, qu'il importe de bien bâtir et de faire d'une longueur importante.

Son nom lui vient de la patronne de la reine mère, Anne d'Autriche, et aucune autre ne doit avoir un aussi bel aspect, si ce n'est pourtant celle qu'on projettera après le mariage du roi avec Marie-Thérèse d'Autriche, et qui devra, à cause d'elle, s'appeler rue Sainte-Thérèse.

Partant de la rue de Richelieu, et absorbant le sentier du Hazard, on l'aurait fait aboutir à la partie de la rue Gaillon, qui est devenue la rue Neuve-Saint-Roch[1].

Ce projet ne fut exécuté qu'à moitié.

Un grand hôtel, qui fut construit pour le duc de Ventadour, à l'angle en retour de la rue à laquelle il donna son nom, et qui l'empêcha elle-même de rester prolongée jusqu'à la rue des Moineaux, comme elle le fut quelque temps[2], arrêta net la rue Sainte-Thérèse aux trois quarts du chemin vers la rue Gaillon. Il ne resta du projet que la rue du Hazard, qui garda son nom, et, à la suite, deux pauvres tronçons de rue portant le nom tronqué de rue Thérèse.

La rue Sainte-Anne, plus favorisée, s'acheva telle qu'on l'avait projetée, mais après avoir eu longtemps, comme nous l'avons dit tout à l'heure, sa première partie vers la seconde butte, arrêtée net par ce

[1] Il est parlé de ce projet sous la date de 1669, dans un document de *la Collection Delamarre*, aux *Mss.* de la Biblioth. Nat. nº 21,695, p. 166. — Un premier projet à peu près semblable avait existé dès 1633, comme on le voit dans *l'Inventaire des archives hospitalières,* Hôtel-Dieu, t. I, p. 79, nº 1377.

[2] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal,* p. 86.

qui restait de celle-ci du côté des Petits-Champs. L'autre partie, au contraire, avant même d'avoir pu être rattachée à la première, s'était prolongée sans encombre jusqu'au chemin de Saint-Victor, qu'on appelait ainsi parce qu'il était, dans ces parages, la limite des terres de l'abbaye, mais qui ne tarda pas à prendre le nom de rue Saint-Augustin, à cause du patron des Petits-Pères, dont le couvent en était près.

La rue Sainte-Anne allait même plus loin. Elle poussait jusqu'à cette partie du rempart dont la ligne suivie par les rues Saint-Marc et Feydeau, nous marque à peu près l'alignement, et que la couleur du terrain de ses fossés avait fait appeler le *boulevard Jaune*.

Elle y aboutissait à une tranchée pratiquée dans la muraille même de la ville, et dont on eut longtemps l'intention de faire une nouvelle porte qu'on aurait nommée *porte Saint-Anne;* ce projet n'eut pas de suite.

Au commencement de la Fronde, la tranchée, dont une autre toute semblable, ouverte au bout de la rue Gaillon et appelée *la brèche Saint-Roch*, se trouvait être assez voisine, était pourtant encore béante, et

messieurs de l'Hôtel de ville s'inquiétaient fort de la manière dont on pourrait la garder. On prit le meilleur parti ; on la combla : « L'on se plaignit, lisons-nous dans le *Registre de l'Hôtel de ville*[1], sous la date du 24 septembre 1648, de ce que la ville était tout ouverte à l'endroit où l'on avait résolu de faire la porte Sainte-Anne; que ce monument estoit demeuré imparfait : c'est pourquoy il seroit à propos d'en fermer tout à fait la venue, afin d'empescher qu'on ne pût aller ni venir par l'endroict où ladite porte doit être bastie. »

C'est sur la lisière assez étendue de jardins et de potagers qu'on appelait les *Petits-Champs*, et dans la partie qui longeait la rue Richelieu, que les belles demeures commencèrent surtout à s'élever pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. On laissa la population déshonnête, dont nous avons plus haut signalé les désordres, s'établir dans les ruelles qui serpentaient sur les pentes vers la rue Saint-Honoré, et, peu inquiet d'un

[1] Tome I, p. 47. — Plus loin (p. 71), sous la date du 7 janvier 1649, il est parlé de *la Brèche Saint-Roch*. M. Tubœuf, colonel du quartier, s'y tient avec deux compagnies.

compromettant voisinage, on ne songea qu'à bâtir un quartier auprès de ce cloaque de vices et de misères.

Voyant que la mode des riches constructions était de ce côté, les entrepreneurs y accoururent, achetèrent des terrains et bâtirent jusqu'à des rues entières [1].

Dès 1649, Michel Villedo, qui, de simple gâcheur de mortier, est devenu « général des bâtiments du Roi, » y a déjà pris pied. Nous le voyons le premier, à cette date, propriétaire d'une maison dans une rue projetée depuis dix ans pour joindre la rue de Richelieu, qui commence, à la rue Sainte-Anne, qui ne peut s'achever ; et, à cause de cette prise de possession, six ans après, en 1655, cette rue, où il est encore presque seul, prend son nom, qu'elle n'a plus quitté.

[1] Un des premiers venus, fut un certain Langlade, gros marchand de cartes du quartier Saint-Jacques-la-Boucherie, qui, en 1639, acheta auprès du champ de la *Voierie-l'Évêque* encore mal nettoyé, un petit vignoble avec courtille et *maison de bouteille.* Il n'en jouit pas longtemps. En 1645, on lui avait déjà pris son terrain pour joindre ensemble la rue Sainte-Anne et celle des Moulins, qui commençaient à se construire parallèlement le long de la Butte. Le nom de *Langlade* est resté à la petite rue servant de trait d'union. V. Sauval, t. I. p. 109 ; et Jaillot, *Quart. du Palais-Royal*, p. 3.

Nous avons consacré ailleurs [1] à ce parvenu de la bâtisse, une notice dont nous ne reprendrons ici, pour la compléter au besoin, que ce qui intéresse la Butte des Moulins.

En 1667, on veut décidément en finir avec l'obstacle qu'elle oppose à toutes les communications, à tous les embellissements du quartier. Un arrêt du 15 septembre, renouvelant, après trente-trois ans, celui du 23 novembre 1634, où il avait déjà été question de l'aplanir, décide qu'elle sera complétement rasée, et cette fois en effet on se met sérieusement à l'ouvrage.

Quatre entrepreneurs s'en sont chargés.

Qui sont-ils? Félibien, quoiqu'il parle d'eux, ne nous le dit pas, mais nous l'avons appris ailleurs [2]. C'est encore Villedo, et, avec lui, d'abord ses deux fils Guillaume et François qui sont eux aussi devenus « généraux des bâtiments du Roi et des ponts et chaussées ; » puis son gendre, Michel Noblet, « maître des eaux de la ville, et garde des fontaines publiques, » dont le frère

[1] *Énigmes des rues de Paris,* 1860, in-18, p. 179-192.
[2] Sénecé, *Œuvres choisies,* édit. elzévir. p. 353.

sauva le cardinal de Retz dans une des sanglantes bagarres de la Fronde[1]; et dont la fille Catherine, petite-fille de Villedo, a épousé en 1661, le célèbre architecte Libéral Bruant[2]. L'affaire, comme on voit, se fit en famille.

Pour le travail, « l'avis et plan, » ont été dressés par Simon de Lespine, « maître des œuvres de maçonnerie des bâtiments de S. M.; » et tout y doit marcher sous la direction de MM. Claude de Paris, et André Rouillet sieur de Beauchamp, « conseillers du roy, trésoriers de France, généraux des finances, grands voyers[3]. »

Une masse énorme de terres et gravois était à déplacer. Où les mettre?.

On n'avait pas alors comme aujourd'hui à niveler le Champ de Mars, dont les dépressions et vallonnements viennent d'absorber plus de quatre-vingt quinze mille mètres cubes des terres qui restaient de la première butte, celle d'Étienne Marcel, de

[1] Sénecé, *Œuvres choisies*, édit. elzévir., p. 353.
[2] Jal, *Diction. critique*, p. 287.
[3] *Ordonnance concernant l'aplanissement de la butte Saint-Roch*, collect. Delamarre, *Mss* de la Biblioth. Nat., nº 21,695, p. 66.

laquelle cette fois, il ne fallait enfin rien laisser, pour que l'avenue de l'Opéra eût son passage libre.

En 1667, faute d'un pareil espace aussi bien préparé pour recevoir les terres de la seconde butte, celle de François I[er], qui bien que la plus nouvelle devait ainsi, on le voit, disparaître complétement la première; on dut s'accommoder d'une place qu'on trouva dans les terrains bas de la ferme des Mathurins, dont, par les grandes pluies d'hiver, les eaux descendant de Montmartre, et débordant du grand égout découvert, situé à la hauteur de notre rue de Provence, faisaient un marécage inextricable.

Un accord intervint entre les entrepreneurs de l'aplanissement de la Butte et les religieux pour que ceux-ci missent à la disposition de ceux-là vingt arpents de leurs terres les plus basses.

Les déblais y furent transportés [1].

Ces terres en marais ne pouvaient être qu'à proximité même de la ferme des Mathurins, dont nous l'avons dit [2], la rue qui

[1] Archives Nat., *carton* S. 4271.
[2] V. plus haut, p. 5-6.

en garde le nom, marque encore à peu près la place.

C'est donc, particularité assez curieuse, dans les environs de l'espace aujourd'hui occupé par l'Opéra, et peut être sur cet espace même, que fut peu à peu, chariot par chariot, transporté l'une des buttes, dont la disparition sous Louis XIV enlevait, deux siècles à l'avance, un des deux grands obstacles au percement de l'avenue qui doit si magistralement y conduire.

Les travaux semblent avoir assez rondement marché surtout pour l'intérêt des entrepreneurs, et de quelques-uns de ceux qui les dirigeaient.

Ils se firent tous chacun une belle part dans les terrains à mesure qu'on les déblayait.

A la fin de 1667, les fils de Villedo avaient acquis déjà, et sans nul doute à bon compte un large terrain « une grande place » dans la rue dont leur père était le parrain, et sur laquelle ils se voulaient aussi des droits, en y possédant beaucoup[1].

Noblet de son côté s'y était fait en hâte bâtir deux maisons, dont le terrain n'avait

[1] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal*, p. 87.

certes pas dû lui coûter davantage, et qui, après lui, passèrent à sa veuve [1].

Le maître des œuvres, M. de Lespine, ne se tailla pas un morceau moins ample. En 1669, il avait déjà deux maisons rue du Hazard, et trois rue Saint-Anne [2]. Mais la part du lion fut pour le trésorier du Conseil des bâtiments, M. Le Menestrel, à qui, tant il était à ménager, on laissa prendre tout ce qu'il voulut.

Un an après, n'ayant eu que juste le temps de les faire bâtir, il était propriétaire : d'une maison rue du Clos-Georgeau, de quatre rue du Hazard, et de deux rue Saint-Anne, dont la principale ne fut pas moins plus tard que le magnifique hôtel d'Helvétius, qui aura plus loin son histoire. Enfin rue Traversière « proche la rue Richelieu » il en possédait une autre encore [3], où il vint loger, et dont Louis Boulogne lui fit en 1674, toutes les peintures [4].

[1] *État de partition*, pour 1684, *Mss* de la Biblioth. Nat., t. II, fol. 39 r°.

[2] *État des maisons qui relèvent du fief Popin en* 1721, *Ms* de notre cabinet, p 11, 12, 21.

[3] *Id. Ibid.*

[4] *Mémoires inéd. sur les membres de l'Acad. de peinture*, t. I, p. 204.

M. Picon, l'un des commis de Colbert pour les bâtiments [1], aurait pu dans tout ceci regarder d'un peu près, avec une indiscrétion dangereuse, mais le vieux Villedo se l'était depuis longtemps acquis : En 1663, il l'avait mis avec avantage dans ses marchés, en lui faisant acheter rue de Richelieu, près de l'une de ses maisons, un hôtel de soixante-dix mille livres [2].

Quelques années après, pour le tenir mieux encore il devait lui faire épouser sa petite-fille Marguerite [3].

En 1669, leurs affaires faites, les Villedo semblent avoir lâché pied à la Butte, comme s'ils ne s'y étaient engagés que pour les faire. On ne les retrouve plus dans ce grand travail d'aplanissement, quoiqu'il ne soit guère que dégrossi.

Lorsque La Guilletière, à propos de la Butte, dit « que certains bourgeois de Paris, l'ont fait raser pour l'intérêt d'une centaine de maisons qu'ils ont fait bâtir [4], »

[1] Jal, *Dict. critique*, p. 1270.
[2] *Etat des maisons du fief Popin*, p. 5.
[3] Jal, *Dict. crit.*, p. 1270.
[4] Guillet de la Guilletière, *Lettre sur une dissertation d'un voyage en Grèce,* 1679, in-12, p. 120.

c'est sans nul doute les Villedo qu'il vise, et ceux qui plus ou moins ont été leurs associés.

Les grands voyers, qui eux, du moins, semblent s'être tenus en dehors de ces marchés, s'inquiétèrent du travail ralenti, et même peu à peu interrompu. Le 29 juillet 1659, ils obtinrent un arrêt du Conseil, en vertu duquel, dès le 2 août, ils rendirent une ordonnance enjoignant aux propriétaires — et par là ils retrouvaient et reprenaient les Villedo et consorts — d'avoir à le continuer à leurs frais [1]. Or, nous l'avons dit, il restait beaucoup à faire.

On le voit par les prescriptions même de l'ordonnance.

Il fallait, par exemple, pour ce qui regarde la rue Saint-Anne, « Vuider et oster les terres empeschant le passage et ouverture de ladite rue jusqu'à la rue Neuve des Petits Champs, pour estre ensuite, ajoutaient les voyers, pourvu par nous aux pentes et alignements [2]. »

[1] *Ordonnance concernant l'aplanissement de la butte Saint-Roch,* 2 août 1669, collect. Delamarre, n° 21,695, p. 166.

[2] *Id.*, p. 167.

Du côté de la rue des Moulins, qui n'était encore qu'une ruelle sans issue, vers les Petits-Champs, toute une transformation était nécessaire. Il fallait de l'étroite ruelle faire une rue la plus large du quartier, et qui, pour cela, devait, plus tard, depuis la rue Thérèse jusqu'à celle des Petits-Champs, être appelée rue Royale.

Les pentes des rues l'Évêque, des Orties, des Moineaux, du Hazard et Villedo étaient aussi à changer.

On ne tint pas grand compte de l'ordonnance. Moins de quatre ans après, il en fallait une nouvelle, où l'on voit que l'ouvrage n'avait pas encore beaucoup avancé [1]. La ruelle des Moulins s'était toutefois assez élargie pour devenir « la rue Royale. » Il ne restait plus qu'à bien en préciser l'alignement, et à en débarrasser la pente.

On avait aussi bâti rue Sainte-Thérèse, et la rue qui y conduisait, en venant des Petits-Champs avait pu à cause du plus important de ses nouveaux hôtels, dont nous avons déjà parlé, quitter le nom de « rue Saint-Victor », qui lui venait des terrains ap-

[1] Collect. Delamarre, p. 167, *Ordonnance du 6 avril 1672.*

partenant à l'abbaye [1], pourcelui de « rue Ventadour [2] .»

Là encore le déblayement n'était pas complet. Il était indispensable d'y faire comme partout, disait l'ordonnance, « vuider les terres en buttes. »

Afin que cette fois, la prescription ne fût pas illusoire, et eùt son plein effet, il fut décidé que si les propriétaires ne s'y soumettaient pas, en faisant travailler sans retard, des ouvriers y seraient mis à leurs frais, après trois sommations.

On se le tint pour dit, mais il ne fallut pas cependant moins de cinq ans encore pour que tout fût terminé.

« L'ouvrage, dit Félibien[3], ne fut achevé qu'en 1677, et il a donné douze nouvelles rues au quartier Saint-Honoré.

« L'abbé de Saint-Victor aliéna une partie des fonds qu'il avait au mesme lieu où l'on bâtit des hôtels assez magnifiques pour le temps . »

[1] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal*, p. 36.
[2] *Ordonnance des grands Voyers,* 6 avril 1672.
[3] T. II, p. 1494.

CHAPITRE V

Départ des Moulins. — Comment on paye celui qui devait les déplacer, et n'en fit rien. — Où vont-ils? — Le dernier qui survit. — Apostrophe de Claude Le Petit à la Butte découronnée.—Le Palais-Mazarin dans la crotte. — La rue Neuve-des-Petits-Champs, ses hôtels et son cloaque. — Comment Bautru fait payer, pour rien, le devant de sa maison. — L'hôtel Thévenin et ses magnificences. — Où mourut Bossuet. — L'hôtel de Lyonne. — Son histoire depuis le successeur de Mazarin, jusqu'à Mme Roland. — Ce qu'il fut, et ce qu'il est : Diplomatie, finances, administration et opéra. — Son voisin Daniel Huet, locataire d'un charpentier. — Le poëte Sainte-Garde et son *Charles-Martel.* — Une chasse de Louise XV enfant à la porte Gaillon. — Les blés du quartier des Mathurins et de la Madelaine. — Quand et comment on y construit les premières rues. — Lettre *inédite* de Sédaine à propos d'une nouvelle église pour la Madelaine, et du dernier moulin de Saint-Roch. — Lulli à la Butte. — Terrains qu'il y achète. — Sa maison au coin des rues Saint-Anne et des Petits-Champs. — Son architecte souffre-douleur. — Son feu d'artifice : ce q u'il lui coûte, et lui rapporte. — L'hôtel Du Barry voisin du sien. — La maison de Mignard, rue de Richelieu et rue Traversière. — Amours de sa fille et du voisin Blouin. — La maison de M. Dodun. — Ce qu'il était. — Chansons sur le laquais, son grand père.—Nicolas Foucault, l'original, et le bonnet de nuit du *Malade imaginaire.* — Le costumier Babin et l'histoire d'un costume.

Qu'étaient cependant devenus les moulins? Dès le mois de novembre 1634, au moment du premier projet, soumissionné

8.

par le grand entrepreneur Barbier, pour faire le rempart, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à celle de la Conférence, on s'était demandé, ce qu'il en faudrait faire pour peu qu'il fallût s'en débarrasser, ainsi que du monticule qu'ils couronnaient.

Barbier avait pris alors l'engagement « de transporter ailleurs — ce sont les propres termes du marché — les moulins de la butte Saint-Roch, en cas qu'on l'aplanît[1]. »

Comme indemnité, pour ce travail qu'il ne fit pas, puisque, nous l'avons vu, ce sont d'autres qui l'entreprirent et l'achevèrent plus de quarante ans après, on accorda à Barbier entre autres priviléges, les droits de péage, pendant quatre-vingts ans, sur le pont de bois, qui allait de la porte Neuve à la rue de Beaune et qu'on appelait : soit *pont Barbier*, à cause de lui ; soit *pont des Tuileries*, parce qu'il en était proche ; soit *pont Rouge*, à cause de la couleur dont on l'avait peint ; soit, plus officiellement, *pont Sainte-Anne*, en l'honneur d'Anne d'Autriche.

C'est ce dernier nom qui se lisait en lettres d'or d'une coudée au-dessus des deux portes

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 34-35.

qui le fermaient[1]. Il fut emporté par la débâcle de 1684, et remplacé un peu plus bas par le pont Royal, dès l'année suivante.

On avait procédé là, beaucoup plus vite qu'à la Butte. Enfin, quand on dut bien définitivement la raser, comme nous l'avons vu, les moulins partirent.

Descendus cahin-caha, ils furent portés les uns à Montmartre, les autres à la Montagne Sainte-Geneviève, que la disparition de la Butte, « qui semblait, dit un contemporain, la braver par sa hauteur[2], » laissait désormais presque sans rivale dans Paris.

Là encore, la ville qui montait, les constructions qui se multipliaient, les firent déguerpir sans beaucoup tarder, et force leur fut d'aller encore plus loin.

Un de ces moulins existe encore à Crouy-sur-Ourcq. Il a bien deux siècles et demi et porte toujours au-dessus de sa porte la grossière image du patron sous l'invocation duquel il avait été baptisé à la butte Saint-Roch. Le meunier, son propriétaire, vous

[1] Sauval, p. 109.
[2] Guillet, *Lettre sur une dissertation d'un voyage en Grèce,* 1679, in-12, p. 115.

dira, si vous voulez l'écouter, l'âge et les pérégrinations de ce moulin historique.

C'est vers 1668 qu'ils disparurent de la Butte les uns après les autres. Un burlesque du temps, Claude Le Petit, qui fit imprimer alors son *Paris ridicule*, voyant ce qu'avant d'être elle-même emportée, elle perdait déjà à ce départ, comme physionomie, ne put s'empêcher de l'apostropher ainsi dans un couplet à l'ironie compatissante :

Dieu vous garde de malencontre
Gentille butte de Saint-Roch.
Montagne de célèbre estoc.
Comme votre croupe le montre.
Oui, vous arrivez jusqu'aux cieux,
Et tous les géants seraient dieux
S'ils eussent mieux connu la carte,
Et mis, dans leur rébellion,
Cette butte-ci sur Montmarte (*sic*)
Au lieu d'Ossa sur Pélion [1].

Le quartier environnant n'avait pas encore perdu son aspect champêtre, et ne s'était pas surtout débarrassé de ses mauvais chemins, aussi Cl. Le Petit, gagnant le large après sa belle apostrophe à la Butte et se

[1] *Paris ridicule...*, nouv. édit., 1859, in-18, p. 18.

garant de la boue le long des murailles fraîchement bâties du palais Mazarin, rue de Richelieu, s'écrie-t-il, dans un second couplet, du même style que le premier :

Mais nous nous enfonçons trop vite
Et dans la fable et dans les champs.
Quoique les chemins soient méchants
Regagnons l'histoire et le gîte.
Ne nous rebutons pas si tôt,
Courage, nous voilà tantôt
Auprès du galetas de Jule.....

Ce « galetas » de Jules Mazarin, ainsi que le très-peu révérencieux rimeur appelle le palais, à deux façades, l'une sur la rue de Richelieu, l'autre sur la rue des Petits-Champs, qui est devenu la Bibliothèque ; s'embourbait encore, il est vrai, alors, dans une sorte de fondrière, où, comme en pleine campagne, rien, pas même la plus simple chaussée, ni le moindre pavage ne permettaient de se garer de la boue.

Tout le long des Petits Champs, il en était de même, aussi bien devant l'hôtel Bautru que devant l'hôtel d'Emery, et celui de M. de la Vrillère, quelque magnifiques qu'ils fussent, surtout pour la grandeur,

comme on le sait par ce qu'ils devinrent :

L'hôtel de la Vrillière est aujourd'hui la Banque de France; sur l'emplacement de l'hôtel d'Emery fut bâtie la place des Victoires ; et de l'hôtel Bautru, Colbert, qui l'acheta, fit le sien dont l'espace occupé par les passages Colbert et Vivienne permet encore de mesurer l'étendue.

Or toutes ces belles maisons, je le répète, faute de pavé et de trottoirs au devant, furent longtemps dans un vrai cloaque.

Il fallait aller assez loin de là, par la rue du Mail, la rue Vide-Gousset et la rue Pagevin, jusqu'à la rue Platrière — aujourd'hui Jean-Jacques Rousseau, — pour en trouver un dont le propriétaire eût pris, à ses frais, cette élémentaire précaution.

Nous voulons parler de l'hôtel du surintendant des finances, Bullion, qui eut même à ce sujet avec Bautru, dont on connaît la réputation bouffonne, une scène qui donnera bien la physionomie de ces quartiers dans les derniers temps de Louis XIII.

C'est au secrétaire du comte de Rochefort, que la fait raconter Sandras de Courtils, en qui nous n'aurions pas la moindre foi, s'il s'agissait d'histoire, mais que nous

croyons volontiers, lorsque, comme ici, il ne s'agit que d'une anecdote :

« M. de Bullion, nous dit donc ce secrétaire, estoit à table avec plusieurs de ses amis et, entre autres, Bautru, lorsque j'arrivai chez lui. Bautru faisoit alors bastir une belle maison, qui est aujourd'hui l'hôtel Colbert.

« Ce quartier, qui n'estoit point basti auparavant, s'embellissoit tous les jours. M. d'Esmery qui a été surintendant des finances, y avoit fait élever un superbe édifice, qui est encore aujourd'hui regardé comme un des plus beaux morceaux qu'il y ait dans Paris. La maison de M. de Bullion n'en approchoit pas, quoiqu'elle ne vînt que d'estre bastie.

« Or M. de Bullion ayant demandé à Bautru combien lui cousteroit la sienne : Bautru luy ayant respondu qu'elle luy cousteroit deux cent mille livres. — Et le pavé? répartit M. de Bullion, le comptez-vous ?

« En ce temps-là, quoiqu'il n'y ait pas encore bien longtemps, ce quartier estoit comme un désert. Il y avait bien à dire que les maisons fussent l'une sur l'autre comme elles sont présentement. Il falloit donc que

ceux qui faisoient bâtir fissent paver devant eux, à moins d'avoir de la boue jusqu'à mi-jambe. Il n'y avoit encore que M. de Bullion qui l'eût fait devant sa maison.

« M. d'Esmery, ni M. de la Vrillière, son gendre, qui avoit fait bastir une maison auprès de celle de son beau-père, n'avoient pas encore fait paver devant eux, mais se disposoient à le faire.

« Or, Bautru dit alors à M. de Bullion: *Tu pavisti, illi pavebunt, ego autem non pavebo.* — *Et tu pavebis etiam*, luy respondit M. de Bullion. — Il faudra voir, répliqua Bautru, qui dira vray de vous ou de moy. — Ce sera moy, respondit M. de Bullion, envoyez-moy seulement demain La Morinière.

« Ce La Morinière estoit l'homme de confiance de Bautru, et Bautru le luy ayant envoyé, M. de Bullion luy donna deux mille escus pour son maître, à condition de faire paver devant sa maison[1]. »

Grâce à son latin et à ses barbarismes, ce bouffon de Bautru, à qui jamais plaisanterie

[1] *Mémoire de M. de B...., secrétaire de M. L. c. d. R.*, 1711, in-12, p. 518.

ne profita mieux, avait eu son pavé pour rien.

La partie de la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui se rapprochait de la Butte, et vers laquelle celle-ci, en s'aplanissant, devait donner issue aux rues Sainte-Anne, des Moulins et Ventadour, ne se couvrit guère de maisons et d'hôtels que lorsque cette communication fut ouverte.

Presque tout ce qu'on y construisit fut dans le style et le ton des plus magnifiques demeures. C'était, entre autres, l'hôtel du financier Thévenin, dont l'un des fils du médecin du roi, Fagon, devint ensuite propriétaire, et dans lequel chaque pièce avait ses merveilles : la salle à manger, son buffet incrusté de marbres et ses deux fontaines, dont l'eau tombait en larges nappes ; l'antichambre, ses lambris en laque ; la galerie, ses belles peintures de Coypel et du Napolitain Mattei[1], et cette admirable « corps d'armoire ou bibliothèque, » tout en marqueterie relevée de bronze doré, qui était peut-être le chef-d'œuvre de Boule[2].

Cet hôtel, où Thévenin en une seule

[1] *Abecedario* de Mariette, t. III, p. 290.
[2] Germain Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 450.

année avait dépensé plus de deux cent mille livres, faisait, du côté où se trouve aujourd'hui le passage Choiseul, le coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Sainte-Anne, en la partie qu'on appelait quelquefois *rue Neuve-Sainte-Anne*, et qui, bien que tout à fait en dehors de la butte Saint-Roch, y était cependant assez volontiers compris.

Nous trouvons, par exemple, dans *l'Almanach royal* de 1717, M. Davy de la Feutrière « rue Neuve-Sainte-Anne, butte Saint-Roch, [1] » et un peu plus loin M. Darbou de Bellon, avec une adresse identique, ce qui n'empêche pas qu'ailleurs, dans le même *Almanach* [2], un des grands maîtres des eaux et forêts, M. Chevalier, qui logeait dans cette même partie de la rue « proche les Nouvelles Catholiques, » ait son adresse indiquée, non pas rue Neuve-Sainte-Anne, mais « rue Sainte-Anne. »

Tout cela explique, et c'est où nous en voulons venir, comment Bossuet, bien que, la dernière année de sa vie, il logeât, lui

[1] P. 133.
[2] P. 151.

aussi près des *Nouvelles Catholiques* [1], — à la hauteur du passage Sainte-Anne actuel — et fut ainsi voisin de cet hôtel de Coislin, absorbé à présent par la place Louvois, et dont, malade, ne pouvant aller loin, il s'était fait prêter le jardin pour y recevoir ses visites, en se promenant [2]; a pu se trouver marqué sur *l'Almanach Royal* de 1703, comme habitant « rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch. [3] »

Pendant quelque temps, cette partie de la rue, vers les Nouvelles Catholiques, s'appela « rue de Lyonne, » mais ce nom, ayant aussi été donné à la rue Ventadour [4], on le lui enleva pour le laisser à celle-ci qui ne le garda pas davantage. Elles le devaient toutes deux à l'hôtel de Lyonne, dont l'une était voisine, et auquel l'autre faisait face.

Le théâtre construit en 1828 pour l'Opéra-Comique qui n'y resta guère, et occupé aujourd'hui par les Italiens, tient la place de cet hôtel. Le secrétaire d'État pour

[1] Fréd. Lock, dans son excellent *Guide alphabétique des rues de Paris*, p. 395, dit « vis-à-vis. »
[2] *Journal* de l'abbé de Le Dieu, jeudi 28 septembre 1703, t. III, p. 14.
[3] P. 36.
[4] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal*, p. 86.

les affaires étrangères, M. le marquis de Lyonne, « le plus grand ministre du règne de Louis XIV », suivant Saint-Simon [1], en avait acheté le terrain dans les derniers temps de Mazarin, afin d'être ainsi dans le voisinage de celui dont il était le disciple, et qui lui légua les hautes traditions de sa politique [2]. Malheureusement, Mazarin mourut avant que l'hôtel fût même commencé, et M. de Lyonne ne le vit pas finir Le Vau, qu'il en avait chargé, et auquel il ne survécut guère, qu'un an, l'avait en mourant laissé incomplet, et M. de Lyonne n'eut pas le temps de lui donner un digne successeur.

C'était malgré tout une demeure de fort grand air : les dedans, suivant Brice, en étaient fort commodes, et le jardin qui s'étendait jusqu'à la rue Neuve-Saint-Augustin, tout à fait magnifique [3]. On ne regrettait, pour les dehors, que la mesquinerie de la porte, où la main de Le Vau avait manqué ; et, pour l'intérieur, que l'absence d'une

[1] *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. III, p. 53.
[2] Camille Rousset, *Histoire du Louvois*, t. I, p. 327.
[3] G. Brice, *Descript. de la ville Paris*, 1re édit., 1684, in-12, t, I, p. 94.

bibliothèque digne du reste. M. de Lyonne, qui voulait faire bâtir une galerie tout exprès était, nous le répétons, mort trop tôt[1].

L'hôtel, après lui, fut habité par le maréchal de Villeroy et le duc son fils[2]; puis, le duc d'Estrées ayant épousé mademoiselle de Lyonne, ils l'habitèrent pendant quelques années[3]. Le chancelier de France, M. Phélippeaux de Pontchartrain, dont le nom devait y rester, l'acheta en 1703, et l'embellit encore[4]. Plus tard, en 1748, nous y trouvons le duc de Nivernais, qui l'échange avec le roi pour l'ancien hôtel du maréchal d'Ancre, rue de Tournon, qui n'est plus aujourd'hui qu'une caserne.

Les ambassadeurs extraordinaires y descendaient alors. M. de Nivernais prit leur place rue de Tournon, et ils prirent la sienne à l'hôtel de Lyonne, mais pour peu d'années. En 1756, l'Hôtel devenait le Contrôle général, et les ambassadeurs extraordinaires passaient au palais Bourbon[5].

Quoiqu'il fut dès lors, presque entièrement

[1] G. Brice, *ibid.*
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] *Id*, édit. de 1752, t. I, p. 451.
[4] *Id.*, *ibid.*
[5] *Arch. Nat.* O1, 1064, 28 mai 1756.

envahi par les bureaux, ce n'avait pas été en pure perte que de 1749 à 1750, les deux Brunetti, le père et fils, avaient peint de grandes fresques à l'hôtel de Lyonne[1] ; les appartements laissés à part y restèrent magnifiques. Calonne, le grand prodigue, devenu contrôleur général, y sut enchérir encore par une splendide salle à manger, dont le luxe émerveilla madame Roland, lorsque pendant la Révolution, l'hôtel du Contrôle étant échu au ministère de l'intérieur, elle vint l'habiter avec son mari, qui, deux fois, y fut ministre[2].

Le souvenir de Calonne, celui de M. Necker et des siens, qui avaient eux aussi passé là, en pleine puissance, étaient bien faits pour éveiller en sa philosophie, cette petite parvenue raisonneuse si étonnée d'y être à la place de ceux qu'elle avait tant enviés :

« Quel jeu de la fortune ! dit-elle[3]. J'en avais trouvé un bien grand, lorsque j'entrais pour la première fois dans ces appartements qu'habitait madame Necker au jour

[1] *Id.*, O1, 2250, fol. 330 v°; fol. 357 v°.
[2] *Mém.* de Mme Roland, édit. Fr. Barrière, in-18, p. 120.
[3] *Id.*, p. 121.

de sa gloire ; je les occupe pour la deuxième fois, et ils ne m'attestent que mieux l'instabilité des choses humaines. »

Dans le temps, dont nous ne voulons pas nous éloigner davantage, où l'hôtel de Lyonne se construisait, il avait pour voisin un honnête savant, que cette instabilité ne devait pas atteindre, sauvegardé qu'il était par l'étude et ses livres.

C'est Daniel Huet, futur évêque d'Avranches, et alors sous-précepteur du Dauphin. Il logeait au bas de la Butte, rue Neuve-des-Petits-Champs, vers la rue de Gaillon, du côté opposé à l'hôtel de Lionne, et un peu plus loin, ayant ainsi cette exposition du Nord, qu'il préférait à toutes[1] ; et devant lui le grand espace du nouveau Marché aux chevaux, qui, nous l'avons dit, s'étendait de là jusqu'au rempart.

La maison qu'il habitait était des plus modestes ; il la partageait avec un charpentier, qui trouvait dans la cour une large place pour ses chantiers ; comme Huet, dans le logis, de vastes chambres pour ses livres.

[1] *Huetiana*, 1723, in-12, p. 65.

Sur la suscription d'une lettre, que lui écrivit, le 20 juillet 1647, un de ses compatriotes de Caen, nous avons trouvé son adresse exacte et très-curieusement détaillée : « A Monsieur Huet, sous-précepteur de monseigneur le Dauphin, chez M. Gautier, charpentier, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis le Marché aux chevaux[1]. »

Il y avait souvent conférences de savants dans cet humble gite, quoiqu'il fût bien loin du vrai Paris de la science et des lettres alors confinées au cloître Notre-Dame, au quartier Saint-Jacques, ou du côté de l'Arsenal. C'est là, par exemple, que demeurait ce pauvre vieux Sainte-Garde, qui, n'ayant pas rencontré Huet chez lui, un jour de 1679, qu'il était venu lui apporter son poëme enfin complet de *Charles Martel ou les Sarrazins*, le laissa à sa servante, après y avoir écrit sur le feuillet de garde ses regrets de ne pouvoir revenir.

« La pesanteur de l'âge et la longueur du chemin qu'il y a depuis l'Arsenal, dont je suis proche, jusqu'à l'hostel de Lionne, dont

[1] M. Fossé d'Arcosse possédait cette lettre. V. Les *Mélanges* de sa collect., p. 424.

vous êtes voisin, m'empesche de vous rendre mes respects aussi souvent que je le souhaite. Mais ne doutez pas, monsieur, que mon cœur ne soit tout à vous. Si mon corps refuse de marcher, mon esprit vole à tout moment vers votre bibliothèque, se ressouvenant des belles choses que vous nous y débitiez l'année précédente. Ce livret, dont je vous fais présent, deviendra bien fier, si vous lui accordez une place dans cette auguste demeure.

« Présenté à M. Huet par son très-humble serviteur.

« SAINTE-GARDE[1]. »

Les constructions se firent longtemps attendre au Marché aux Chevaux, depuis la maison de Huet, au bas de la Butte, jusqu'à la porte Gaillon. Au-delà du rempart, ce fut encore pis. Au commencement du règne de Louis XV, on y chassait encore au vol, sans qu'il y eût pour tous ces environs, qui sont aujourd'hui les quartiers ~~aujourd'hui~~ si peuplés des Mathurins et de la Madeleine, d'autre inconvénient que celui des

[1] Ce volume existe à la *Biblioth. Nat.* Y, 5132, A.

blés endommagés par les chevaux et les carrosses.

« Le roy, lisons-nous dans *le Mercure* d'avril 1718, prit le plaisir du vol à la porte Gaillon, où se trouva une infinité de carrosses, qui firent un si grand désordre dans les blés que l'on se trouva obligé de dédommager les particuliers à qui appartiennent les terres [1]. »

L'interdiction de bâtir au-delà du boulevard était cause que tout y était resté ainsi en terre de labour ou en marais.

En 1720, deux ans après la chasse singulière dont nous venons de parler, cette interdiction fut levée, par arrêt du conseil en date du 4 décembre.

Alors, tout un flot de population, qui ne trouvait où se déverser dans la grande ville trop remplie, déborda sur ces terrains qui lui étaient enfin ouverts, et l'on vit peu à peu, s'y multiplier « les rues nécessaires pour la communication avec le faubourg Montmartre, la Ville-l'Évêque et les Porcherons [2]. »

[1] *Mercure*, avril 1718, p. 214.
[2] *Traité de la police*, t. IV, p. 402.

Si au commencement du règne on y chassait comme en plein champ, à la fin, on y avait toute une ville nouvelle, où le curé de la petite église de la Madeleine, perdue dans un coin de la Ville-l'Évêque, songeait à se faire une grande paroisse, en la transférant où elle est aujourd'hui.

A cet effet, il pria M. de la Vrillière, un de ses plus puissants paroissiens, de consulter Sedaine, qui tout en devenant auteur était resté architecte et maçon. Sedaine fit des plans, un devis, et, en les envoyant au curé, il y joignit la curieuse lettre qu'on va lire, qui est complétement inédite :

« Monsieur,

« Voicy ce que vous m'avez fait l'honneur de me demander, d'après les ordres de M. le duc de la Vrillière. Je désire que cela puisse servir à remplir vos intentions, mais lorsqu'on réfléchit qu'il n'y a pas cent ans qu'un moulin à vent tournoit à la place même où est l'autel de la Vierge à Saint-Roch, on ne doit pas douter que l'église de la Magdelaine doive être construite de façon à contenir un grand nombre d'habitans. Je suis

avec les sentiments de respect qui vous sont dus,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« M. J. Sedaine.

« Ce 13 juillet 1774. »

Ce que Sedaine vient de nous dire de la Butte et de l'un de ses derniers moulins nous y ramène tout naturellement. Nous allons donc y revenir et pour ne la plus quitter.

Lulli, dès 1670, lorsque les moulins en partaient, y avait fait bâtir. Il habitait déjà le quartier, et l'un de ses voisins de la rue Traversière, le conseiller du roi, messire Bauyn, lui avait vendu cent huit toises de terrain « faisant l'une des encoignures des rues des Petits-Champs et de Sainte-Anne[1], » moyennant deux cent dix livres chacun, ce qui faisait une somme totale de 22,680 livres. C'était alors, si l'on songe que l'argent a quintuplé[2]', une bien grosse somme, aussi fut-il obligé de s'en faire prêter près

[1] Soulié, *Recherches sur Molière,* p. 240.
[2] *Id.*, p. 60.

de la moitié par Molière, à condition qu'il lui en servirait la rente[1]. Bien qu'il fût assez à court d'argent, — cet emprunt le prouve — il ne s'en tint pas là. Il acquit un second terrain d'une contenance de 72 toises qui s'étendait au coin de la nouvelle rue des Moulins, dans la partie appelée alors, nous l'avons dit, rue Royale[2].

Sur ces deux emplacements s'élevèrent bientôt deux belles maisons. Celle qui fut bâtie au coin de la rue Sainte-Anne était surtout superbe. On peut d'ailleurs en admirer encore la magnifique ordonnance, les riches pilastres d'ordre composite, qui donnent un air tout à fait monumental à la façade; et les neuf hautes croisées qui s'ouvrent sur la rue Sainte-Anne, tandis que cinq autres prennent jour sur la rue Neuve-des-Petits-Champs. Au-dessus de celle qui occupe le milieu de la façade principale se voient encore sculptés dans la pierre plusieurs attributs qui rappellent le premier propriétaire, Lulli.

Ce sont des instruments de musique: une

[1] *Roman de Molière*, p. 105.
[2] C. Blaze, *Revue de Paris*, août 1834, p. 163.

timbale, des trompettes, des cornets, une guitare, etc. Des masques de théâtre servant de clefs de voûte aux cintres du rez-de-chaussée, sont une allusion à l'origine de sa fortune.

Qu'on remarque toutefois que ce sont des masques de bacchantes et de satyres, et l'on verra que ses mœurs dépravées ont là aussi leur vivante enseigne.

Lulli vint y habiter avec toute sa famille; mais la maison était si vaste, que lui et les siens étant commodément logés, il y trouvait encore à louer pour plus de 3,000 livres. Son autre maison du coin de la rue des Moulins, dont la construction fut achevée en avril 1682, était beaucoup moins considérable. Il ne retirait que 1,600 livres de la location totale.

Lulli habita jusqu'à sa mort dans la maison de la rue Sainte-Anne, et, quand il mourut, il y laissa au musicien Lambert, son beau-père, — le fameux Lambert de la satire de Boileau, — la survivance de son magnifique appartement.

Cette maison ou plutôt cet hôtel de Lulli était compté parmi les plus remarquables du quartier. Germain Brice le cite comme

tel[1]. Il vient de parler avec admiration de l'hôtel de Chabanais Saint-Pouange, qui se voyait presque en face, sur l'emplacement où l'on a percé la rue Chabanais[2], et il ajoute :

« On distinguera, de l'autre côté de la rue, la maison que J.-B. Lulli a fait bâtir ; elle est ornée par le dehors de grands pilastres d'ordre composite et de quelques sculptures qui ne sont pas mal imaginées. Gittard a donné les dessins de cette maison. »

Elle ne se construisit pas sans que l'architecte eût de grands ennuis. Pris entre Lulli, le plus fourbe des Florentins, et le maçon Predo, autre Italien qu'il avait choisi pour faire les travaux[3], ce pauvre Gittard semble avoir eu fort à souffrir. C'est du moins ce qu'on peut supposer de ce que dit La Fontaine dans sa satire du *Florentin*. Qui place-t-il au premier rang des victimes de Lulli ? « Son architecte[4]. »

[1] Édit. de 1752, t. I, p. 448.
[2] V. sur cet hôtel, *le Voyage pittoresque dans Paris*, par Dargneville, 1765, in-12, p. 157-159.
[3] Soulié, *Recherches sur Molière*, p. 240.
[4] *Œuvres* de La Fontaine, 1836, gr. in-8, p. 548.

La partie de la rue Sainte-Anne qui fait face à la maison de Lulli fut, à ce qu'il paraît, lente à se construire ; il y eut longtemps un espace vide devant cette belle façade aux neuf croisées.

Il s'avisa un jour d'y faire acte de grand seigneur, et surtout de bon courtisan.

C'était en 1674 ; Louis XIV venait de signer une paix glorieuse. Chacun en faisait des réjouissances ; notre magnifique musicien voulut que les siennes pussent surpasser toutes les autres par leur éclat. Il fit tirer un feu d'artifice devant sa maison.

Le peuple vint le regarder brûler sa poudre, et se moqua de lui.

H. Guichard, associé qu'il avait dépossédé, et qui était devenu, par là, son plus mortel ennemi, saisit au vol quelques-unes des railleries qu'on lui décochait, et, dans un *factum* qu'il publia bientôt, il ne manqua pas de lui en renvoyer les éclaboussures.

Revenant sur le compte de ce malheureux feu d'artifice, il en parle ainsi : « Il l'avoit exposé à la risée publique, et il avoit donné sujet à tous les spectateurs de dire hautement que, s'il n'avoit pas bien réussi dans le feu qu'il avoit entrepris vis-à-vis de sa

maison, on réussiroit mieux à celui qu'il avoit mérité en Grève[1]. »

D'après ce que dit Théophile Lavallée[2], qu'il faut volontiers croire pour de telles indications, ce serait à ce même coin de la rue des Petits-Champs et de la rue Sainte-Anne, sur cette place du malencontreux feu d'artifice de Lulli, que fut bâti plus tard l'hôtel du « roué » Du Barry, où Jeanne Vaubernier aurait épousé le comte son frère, le 23 juillet 1768.

Ce qui est certain, c'est que le contrat fut, en effet, signé dans un hôtel de la rue des Petits-Champs[3], que la comtesse y logea après son mariage[4], et que le « roué », après la déchéance de la Du Barry, qui fut la chute de toutes ses honteuses espérances, regretta souvent ce qu'il y avait entrevu de fortune subite, et surtout inespérée,

[1] *Requeste d'inscription de faux en forme de factum, présentée au Châtelet, le 16 juillet 1676, par le sieur Guichard, intendant général des bâtiments de son Altesse Royale, Monsieur, contre Jean-Baptiste Lulli*, in-4.

[2] *Géographie de Paris,* dans *le Diable à Paris,* p. XXXVIII.

[3] Le Roi, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV*, 1864, in-8 p. 247.

[4] *Lettres originales de Madame la comtesse Du Barry*, 1779, in-12, p. 39.

après ce qu'il avait été, auparavant, avec la future favorite, dans un pauvre hôtel garni de la rue de la Jussienne :

« Je suis, écrivait-il alors du fond de la province qui lui servait d'exil, également au-dessus de ce que vous m'avez vu rue de la Jussienne, et au-dessous de ce que j'aurais pu devenir rue des Petits-Champs[1]. »

Le monde de galanterie et de favoritisme, dont ce règne de la Du Barry, commencé à la butte Saint-Roch, fut la misérable apogée, ne s'y était pas fait attendre. N'y trouvons-nous pas, dès les premiers temps que les brillants hôtels s'y multiplièrent, la fille de Mignard, Mme de Feuquières, maîtresse de Blouin, valet de chambre de Louis XIV, et par lui — tant il était le plus, dit Saint-Simon[2], « dans la confiance libre du roi, » — presque aussi puissante que si elle eût été maîtresse souveraine?

Mignard, après avoir habité rue des Tournelles, puis rue Montmartre[3], était

[1] *Revue de Paris*, nov. 1836, *Correspond. inéd.* du comte Du Barry.
[2] *Mémoires*, édit. Hachette, in-18, t. IV, p. 181.
[3] *Catal. d'autographes*, 11 mai 1861, p. 45.

venu dans ce quartier vers 1667 environ[1], et s'était trouvé ainsi dans le voisinage de son vieil ami Molière. Sa maison, en effet, comme celle où logeait celui-ci, était rue de Richelieu. Lui appartenait-elle? Une quittance de loyer, signée par lui, le 23 juin 1694, veille du terme de la Saint-Jean, à un sieur Dupuis qui en louait une partie[2], ne laisse pas de doute sur ce point.

Il y mourut, et sa fille continua d'y loger avec son mari, sans beaucoup de gêne pour son amant qui demeurait auprès. La maison — et c'est par là qu'elle appartient à la butte Saint-Roch — « perçoit » rue Traversière [3]. Or c'est là qu'habitait Blouin[4]. Jal rappelant ce que dit Saint-Simon [5] sur leur intimité trop connue, car « il entretenoit, dit-il, Mme de Feuquières au su et au vu de tout le monde, » doute que ce soit vrai, et demande des preuves[6].

Ce voisinage, avec la petite porte de com-

[1] *Estat des maisons qui relèvent du fief Popin*, Ms, p. 9.
[2] *Catal. des autogr. Lalande*, 8 avril 1844, p. 87.
[3] *Estat des maisons du fief Popin*, p. 7.
[4] Jal, *Dictionn. critique*, p. 229.
[5] *Mémoires*, t. I, p. 190.
[6] Jal, *Dictionn. critique*, p. 862.

munication, est un témoignage qui en vaut bien d'autres.

La maison qui est à côté, avec sortie de même sur la rue Traversière, est demeurée plus intacte, quoiqu'à peu près aussi ancienne, et son histoire n'est pas moins curieuse. Une partie en est occupée par le magasin de costumes des Babin, dont le premier s'y établit sous l'Empire, après avoir été, rue du Temple, costumier des petits théâtres de société[1].

Il y a vingt et quelques années, le café de la Régence, que les démolitions de la place du Palais-Royal laissaient sans gîte, s'y installa dans le corps de logis de la rue Traversière, avec son cercle des échecs, en attendant qu'il pût s'établir où il est à présent[2].

Il s'était trouvé là en des salons de son premier temps. L'hôtel, en effet, date comme lui de la Régence. Il fut bâti pour un parvenu des finances, M. Dodun, dont le frère, contrôleur général, qui s'était fait marquis

[1] Goncourt, *Hist. de la soc. franç. pendant le Directoire*, 1re édit., gr. in-8, p. 97.

[2] *V.* A. de Belloy, *Portraits et Souvenirs*, p. 23 ; et nos *Chroniques et Légendes des rues de Paris*, p. 272-273.

d'Herbault, fut vertement malmené en des couplets « chantés jusque par des décrotteurs[1], » et qui éclaboussèrent un peu toute la famille.

On y parlait du grand-père, qui avait été laquais :

— Mon cousin, dit le tailleur,
Je défie toute personne
D'avoir l'air d'un grand seigneur
Comme aura votre personne.
Galonnez, galonnez, galonnez-vous !
Votre aïeul, si honnête homme,
Galonnez, galonnez, galonnez-vous
Portoit galons comme vous[2].

L'hôtel Dodun, qui avait été construit avec le plus grand goût, sous la direction de Champlain. et dont les dedans, suivant Brice[3], était d'une rare magnificence, qu'ils n'ont pas, d'ailleurs, toute perdue, avait appartenu, avant sa reconstruction, au vieil intendant Nicolas Foucault[4].

[1] *Journal* de Barbier, édit. in-18, t. I, p. 380.
[2] *Id.*, *ibid.*
[3] T. I, p. 360.
[4] Dans ses *Mémoires*, que M. F. Baudry a publiés pour la collection des *Documents inédits*, in-4, Foucault parle à plusieurs reprises de « sa maison de la rue de Richelieu », *V.* notamment, p. 86 et 330.

Dodun l'avait acheté en 1714, cent mille livres[1], à cet étrange original, que ses bizarreries de collectionneur casanier et bourru avaient, pendant de longues années, rendu fameux dans tout le quartier.

La robe de chambre et le bonnet de nuit, dont il restait affublé pendant tout le jour dans son cabinet, étaient surtout célèbres.

Molière ne l'ignorait pas, et lorsqu'il dut mettre en scène son Argan, il eut grande envie de le vêtir de l'un et de le coiffer de l'autre pour donner plus de piquant à sa physionomie. Le père du président Hénault, qui était son ami, put les avoir pendant une absence de l'original et les lui prêta :

« Il donna à Molière, pour son *Malade imaginaire,* dit le président dans ses *Mémoires* [2], la robe de chambre et le bonnet de nuit de M. Foucault, son parent, l'homme le plus chagrin et le plus redouté dans sa famille, et qui travailloit toute la journée en robe dechambre. »

[1] *Estat des maisons qui relèvent du fief Popin*, Ms, p. 7.
[2] 1855, in-8, p. 5.

Il est assez curieux que l'histoire de cette maison, devenue aujourd'hui le magasin d'un costumier, ait ainsi commencé par une histoire de costume.

CHAPITRE VI

Les Cercles de la butte Saint-Roch. — Mme Deshouillères, rue de la Sourdière. — La Fontaine, rue Saint-Honoré près Saint-Roch, chez Mme de La Sablière. — Bureau d'esprit et de chansons chez La Fare, rue de l'Echelle. — Le cabaret de la Guerbois, rue Saint-Honoré. — Ses dîners éclipsent ceux de l'hôtel de Lyonne. — Deux quatrains pour un mauvais repas. — Jean-Jacques Rousseau avec sa Thérèse, au coin de la rue Ventadour. — Le cadran de l'hôtel Pontchartrain. — Mort de Mme de La Popelinière abandonnée, rue Ventadour. — Le monde de la butte Saint-Roch. — Philosophie et galanterie. — Grimm et Rousseau chez « la papesse Jeanne », de la rue des Moineaux. — Grimm et Mme d'Epinay dans leur « coquille » de la rue Sainte-Anne. — Le baron d'Holbach, rue des Moulins. — Ses dîners du dimanche et du jeudi. — Diderot et Mlle Voland, au coin des rues du Clos Georgeot et Sainte-Anne. — Jean-Jacques chez le baron d'Holbach. — Marivaux, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch. — Saurin, rue Thérèse. — Les amis de Voltaire logés tout près de lui à la Butte. — De Mouhy, rue des Moineaux. — Thiriot, rue Ventadour- D'Argental, rue Neuve-Saint-Roch. — Le dégel à la Butte Saint-Roch et les glaces du Jura. — Le théâtre de d'Argental, rue de la Sourdière.

Avec Mignard et Lulli, les arts ont eu leur jour à la Butte ; la poésie, avec Corneille, y est aussi venue.

C'est donc presque un Parnasse.

Encore un peu de temps, et l'esprit y

tiendra boutique. C'est dans la rue de l'Échelle, qui en était assez voisine, pour être considérée comme en faisant partie, c'est chez le marquis de La Fare, l'ami de Chaulieu, que s'y ouvrira le premier bureau de vers, chansons et satires[1].

D'autres s'établiront auprès : chez madame Deshoulières, rue de la Sourdière[2]; chez madame de la Sablière, rue Saint-Honoré à quelques pas de Saint-Roch, dont un vicaire malmena si fort le repentir un peu trop lent à son gré de ce pauvre La Fontaine, qui fut, on le sait, pendant de longues années, l'hôtel de la marquise[3].

La renommée de ces cercles, de ces congrès de la gaieté française, à la butte Saint-Roch — on ne l'appelait pas encore autre-

[1] On a su, par le contrat de mariage de La Fare avec Mlle Paparel, dont l'original fut vendu le 9 février 1863, dans une liasse de documents concernant sa famille et plusieurs autres, qu'il habitait comme nous venons de le dire, rue de l'Echelle. (Desnoiresterres, *les Cours galantes*, t. I, p. 203. Note.)

[2] C'est là qu'elle et son mari moururent. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 690.

[3] On ne connaît pas au juste l'adresse de Mme de la Sablière à l'époque, où La Fontaine logeait chez elle, mais ce devait être certainement, comme l'a pensé M. Desnoiresterres, p. 202-203, rue Saint-Honoré, près de la rue de la Sourdière.

ment — sera tel que nul bientôt ne sera reconnu homme d'esprit s'il n'y a ses libres entrées :

« Personne ne jouit pendant sa vie d'une réputation générale dans le monde. Elle se distribue par nations, et dans les villes par quartiers. Tel est regardé comme un héros dans une île, qui passe pour un fat en terre ferme. A Paris, où l'on se pique aujourd'hui plus que jamais de décider souverainement des choses, tel est brave au faubourg Saint-Germain qui n'est qu'un poltron au Marais, et tel brille dans l'Ile[1], qui n'est qu'un sot dans les cercles fameux de la butte Saint-Roch. »

Voilà ce que disait Momus dans la farce *d'Arlequin Phaéton*, jouée en 1692[2]. L'auteur qui le faisait parler ainsi était Palaprat, un autre des amis de Chaulieu, comme lui, commensal du duc de Vendôme, au Temple ; et de M. de La Fare, à la Butte.

Dans cette dernière maison, on aurait dû se connaître assez aux choses du plaisir et du bien-vivre pour ne pas aller jusqu'à l'ex-

[1] L'île Saint-Louis.
[2] Ghérardi, *Théâtre-Italien*, 1701, in-8, t. III p. 398.

cès et tomber dans la débauche ; c'est pourtant ce qu'on n'évita pas.

La Fare, vieillissant, sut bien se garder des licences du faux esprit, mais non, par malheur, de celles de la bonne chère et du vin. Il s'y perdit, il s'y noya. Écoutez un peu le chevalier de Bouillon qui le vit dans une de ses journées de débauche, j'allais presque dire de crapule, et plaignez avec nous un siècle qui mêla de pareils excès à ses grandeurs et vit quelques-uns de ses esprits les meilleurs s'abîmer en de telles orgies.

Voici donc ce qu'en 1711 le chevalier de Bouillon, presque indigné, quoique lui-même franc vaurien et buveur sans mesure, écrivait à l'abbé de Chaulieu[1] :

« Je fus voir hier, à quatre heures après-midi, M. le marquis de La Fare, en son nom de guerre M. de la Cochonnière, croyant que c'était une heure propre à rendre une visite sérieuse, mais je fus bien étonné d'entendre dès la cour des cris immodérés et toutes les marques d'une bacchanale complète. Je poussai jusqu'à son cabinet, et je le trouvai en chemise, sans bonnet, entre

[1] Chaulieu, *Œuvres*, la Haye, 1777, in-12, p. 85.

son *remora* et une autre personne de quinze ans, son fils l'abbé, versant des rasades à deux inconnus ; des verres cassés, plusieurs cervelas sur la table, et lui assez chaud de vin.

« Je voulus, comme son serviteur, lui en faire quelque remontrance ; je n'en tirai d'autre réponse que : « Ou buvez avec nous, « ou allez vous promener. » Il ne parla pas tout à fait si modestement. J'acceptai le premier parti et en sortis à six heures du soir, quasi ivre-mort.

« Si vous l'aimez, vous reviendrez incessamment voir s'il n'y a pas quelque moyen d'y mettre quelque ordre. Entre vous et moi, je le crois totalement perdu. »

Peut-être pensez-vous que, sur cette lettre, l'abbé de Chaulieu va s'émouvoir, quitter son cher Fontenay et venir à Paris gourmander le marquis de ses débauches ; point du tout. Il les sait trop bien passées dans les habitudes de son ami, et d'ailleurs il les a trop souvent partagées avec lui ! Dans la réponse qu'il fait au chevalier de Bouillon, il n'en dit pas un mot.

Il trouve que le chevalier lui a envoyé là un beau tableau de Téniers, bien peint et

bien vrai, voilà tout ; puis là-dessus, cherchant à changer de propos, même sans transition, il se met à entretenir le chevalier d'un projet qu'il a de demander à M. d'Argenson la permission d'établir, dans les divers quartiers de Paris, bureaux de vers et boutiques de chansons, à l'effet de corriger le vice. Le moment était certes bien pris !

Un de ces bureaux serait quai Malaquais, à l'hôtel de Bouillon, chez le chevalier lui-même, ou plutôt chez sa mère, la duchesse, cette autre amie de La Fontaine.

Il y en aurait aussi au Marais, au Temple; mais le principal serait Butte Saint-Roch, chez La Fare, où chaque vaudeville bien aiguisé devrait être, dit-il, de la même force que certains couplets, dont certaine dame, avec laquelle le marquis avait eu maille à partir, s'était trouvée fort mal :

Le second bureau se tiendra
Butte Saint-Roch dans une rue,
Que maint vaudeville a rendue
Très-fameuse sur ce point-là.
C'est dans cette aimable boutique
Que revient l'esprit qui pinça
La Fare, et qui rendit publique

L'aventure tragi-comique
De la belle qu'il écrasa.
Là toujours cet esprit viendra,
Et toujours avec lui sera
Muse goguenarde et caustique,
Qui, tandis que sots il sera,
Sans cesse les chansonnera [1].

Pendant que l'hôtel de La Fare se transformait en taverne, à certains jours de crapule, un cabaret situé tout près, entre les Quinze-Vingts et la rue de l'Echelle, se faisait gloire de ne réunir à ses tables que des compagnies de choix, et de passer, lui aussi, pour un bureau d'esprit; c'était le cabaret de madame Guerbois [2].

On n'y voyait que gens de lettres ou gens de finance, ceux-ci se frottant à l'esprit de ceux-là pour tâcher de s'en munir un peu :

Est-il un financier, noble depuis un mois,
Qu'il n'ait son dîner sûr chez madame Guerbois?

dit Boursault dans sa comédie des *Mots à la mode*, à certain passage où il nous donne

Chaulieu, *Œuvres*, 1777, in-12, t. I, p. 87-88.

Il est indiqué ainsi dans *le Livre commode des adresses*, pour 1692, p. 136 : « Guerbois, rôtisseur, pres la boucherie Saint-Honoré. » — V. aussi notre *Histoire des hôtelleries et cabarets*. t. II, p. 312.

à entendre que si, dans ce cabaret d'honneur, cet « hostels de ragoûts, » comme on l'appelait aussi[1], nos traitants hantaient les lettrés pour s'enluminer d'esprit, ils se glissaient de même près des comtes et des marquis, afin de se donner un air de noblesse.

Les parties d'amour se liaient aussi avec succès chez madame Guerbois. Jugez-en par ce passage de la comédie de Dancourt, *l'Été des coquettes*.

M. Des Soupirs (*chante*) :

Vous qui faites tous vos plaisirs
De régner dans le cœur des belles
Il faut pour vous faire aimer d'elles
Autres choses que des soupirs.
Sans cadeaux et sans promenades
L'amour les tient peu sous ses lois,
Et sans Crenet et la Guerbois
Ce dieu n'a que des plaisirs fades.

On faisait de si bons repas chez madame Guerbois, que plus d'un poëte gourmand désertait, pour sa taverne, les tables ducales ou princières. La réputation même des

[1] *Histoire des hôtelleries et cabarets*, t. II, p. 314.

cuisines de M. de Lyonne pâlissait devant celle de l'illustre cabaretière.

Lainez, le poëte, les comparant, devenait pour les premières ingrat et presque dédaigneux. Pendant un carnaval surtout, où le cuisinier du marquis s'était tout à fait oublié, et eût mérité de se pendre, s'il eût été Vatel, Lainez ne put retenir un quatrain, que lui mit au ventre la mauvaise digestion de ce repas de trappiste :

Le mardi gras fut aux abois,
Quand au dîner d'un grand satrape,
A quatre pas de la Guerbois
Il vit renouveler La Trappe [1].

Ce mauvais dîner étant ainsi payé en sa vraie monnaie, une épigramme, Lainez pouvait se croire quitte. Son estomac était rancunier, il lui fallut un quatrain encore :

Ventre tendus, replets, flottants,
Pour qui Saint-Roch ou chante ou sonne,
Voulez-vous vivre fort longtemps,
Mangez souvent chez De Lyonne [2].

[1] *Poésies* de Lainez, 1752, in-8, p. 41. — Le poëte met en note, après le nom de La Guerbois : « demeurant près Saint-Roch, extrêmement renommée pour les repas délicieux qui se faisoient chez elle. »

[1] *Id.*, *ibid.*

Puisque ceci nous a ramené à l'hôtel du marquis, rue Neuve des Petits-Champs, restons-y pour une anecdote du temps, où il était devenu l'hôtel de Pontchartrain, en attendant qu'il fût, comme nous l'avons dit, l'hôtel de l'Intérieur.

Au fronton de la façade, sur la cour, juste au-dessus du balcon, d'où madame Roland vit, avec tant de joie, s'éloigner les deux cents bandits de septembre, qui étaient venus relancer jusque-là le ministre son mari[1], se trouvait un large cadran, que je ne revois jamais sur la gravure où ce bel hôtel est représenté, sans penser à Rousseau et à son inepte Thérèse.

On sait que, dans les premiers temps de sa liaison avec cette fille, il vint habiter la rue Neuve-des-Petits-Champs[2]. La maison existe encore, avec la mansarde qui lui servait de logement. Située vis-à-vis la rue Méhul, qui fut bâtie à la place de la grande porte de l'hôtel, elle fait le coin, à gauche, de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Ventadour, où, peu d'années après

[1] *Mémoires*, Edit. Barrière, in-18, p. 304.
[2] Rousseau, *Œuvres*. Edit Bry, t. I, p. 198.

devait mourir, obscurément, presque abandonnée, la belle madame de la Poplinière, que son amour pour M. de Richelieu avait précipitée de la haute fortune où l'amour du riche traitant son mari l'avait fait monter[1].

Le fameux cadran était juste en face de la mansarde de Jean-Jacques, et presque de niveau avec elle. Il en profita pour donner à Thérèse des leçons dont elle avait grand besoin, mais qui n'eurent pas grand succès : « Pendant plus d'un mois, dit-il dans ses *Confessions*, je m'efforçai de lui faire connaître les heures. A peine les sait-elle à présent[2]. »

Voltaire et Piron devaient, à peu de temps de là, habiter aussi la butte des Moulins; mais, tous deux, ils y vécurent en moins sotte compagnie.

Il était si facile, ne fût-ce qu'en voisins, et porte à porte, de s'y faire des relations intelligentes! Il y eut là, pendant tout ce siècle, un tel mouvement d'esprit et d'idées !

[1] *Journal* de Barbier, Edit., in-8 t. III, p. 48. — « Elle alla vivre ou plutôt mourir dans un réduit obscur, délaissée de ce beau monde qui l'avait tant flattée, et qui la méprisa, lorsqu'elle fut dans le malheur. » Marmontel, *Mémoires*, in-18 , p. 148.

[2] J.-J. Rousseau, *Œuvres*. Edit. Bry. t. I, p. 198.

Voltaire n'était nulle part mieux dans son milieu véritable, dans son vrai monde. Les financiers eux-mêmes, qu'on y trouvait en nombre, y pouvaient être de ses amis et l'étaient en effet.

Rue Traversière, par exemple, tout près de la maison où nous verrons bientôt qu'il vint loger, c'était, M. Paris La Montagne[1], un de ces quatre frères dont le plus habile, Paris Du Verney, lui donna part à ses affaires et commença ainsi sa fortune.

Rue Sainte-Anne, dans un bel hôtel dont nous reparlerons, il trouvait mieux encore : « le petit Helvétius », comme on l'appela longtemps[2], « fermier général et poëte », disait-il[3], sans ajouter encore philosophe, car Helvétius ne se mit à la philosophie qu'après avoir quitté les Fermes.

Voltaire, toujours malade, voulait-il un médecin ? il avait à sa porte même, rue Traversière encore, le vieux Falconnet, cet infatigable coureur de livres et d'anecdotes[4],

[1] *Estat des maisons qui relèvent du fief Popin*, Ms., p. 9.
[2] Argenson, *Mémoires*. Edit. Jannet, t. III, p. 275.
[3] *Id.*, t. IV, p. 372. Lettre de Voltaire à Argenson.
[4] *Improvisat. franç.* au mot *anecdotes*.

dont les bons contes auraient suffi pour le guérir. Quand il mourut, en 1762, à quatre-vingt-onze ans[1], il était, depuis plus d'un demi-siècle, fidèle à la butte Saint-Roch : de la rue d'Argenteuil, il était venu rue des Moulins, puis rue Traversière, où sa bibliothèque, qui grossissait toujours, — il possédait à sa mort quarante-cinq mille volumes, — l'avait définitivement fixé par sa masse.

Ce qui primait tout à la Butte, c'était la philosophie encyclopédique. On l'y trouvait à chaque coin de rue, et pour que la galanterie, à laquelle aussi très-large place y était faite, ne s'assombrît pas de ce voisinage, elles allaient souvent de compagnie.

Nous avons vu, rue des Petits-Champs, Rousseau et ses misérables amours. Une page encore plus indiscrète des *Confessions*[2] nous le ferait suivre, si nous voulions, au fond d'un assez triste bouge de la rue des Moineaux, chez « la pauvre créature » qu'ils appelaient la papesse Jeanne, où le très-peu édifiant pasteur Klupffell le mit en tiers,

[1] Jal, *Dictionnaire critique*, p. 561.
[8] J.-J. Rousseau, *Œuvres*. t. I, p. 212.

avec Grimm et lui, dans la moins avouable des bonnes fortunes.

Grimm, tout hautain qu'il fût, n'avait aucune répugnance pour ce monde-là. C'est même le premier qu'il eût connu en arrivant à Paris : « Il logeait alors chez des filles, nous dit crûment Rousseau[1], dans ce même quartier Saint-Roch. » Il y revint plus tard, mais en compagnie plus digne, avec madame d'Épinay, dans une maison à haut pignon de la rue Sainte-Anne[2], que les grandeurs qui l'attirèrent en Allemagne lui firent maintes fois regretter : « Je voudrais bien, écrivait-il alors, redescendre et rentrer dans ma coquille de la rue Sainte-Anne[3]. »

D'Holbach, que ses amis avaient fait baron quoiqu'il ne fût que chevalier, y était son voisin. Il habitait un bel hôtel de la rue Royale[4], — c'est-à-dire de la rue des Moulins, — qui avait une sortie sur la rue Sainte-Anne, et que l'hôtel garni de *la Côte d'Or* remplace aujourd'hui.

[1] *J.-J. Rousseau. Œuvres,* t. I, p. 212.
[2] Diderot, *Mémoires et correspondance.* Edit. Garnier, in-18, t. II, p. 181.
[3] *Mélanges curieux tirés de la collect. d'autogr.* de M. Fossé d'Arcosse, p. 202, nº 491.
[4] *Journal de Paris,* 24 janvier 1789, p. 3.

Deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, la nappe des grands dîners y était mise : « Une grosse chère, mais bonne, dit l'abbé Morellet[1], d'excellent vin, d'excellent café, beaucoup de disputes, jamais de querelles ; » et, ajouterons-nous, de l'athéisme à plein bord. On s'aiguisait les dents en mangeant bien pendant tout le repas, pour déchirer le bon Dieu au dessert. Jamais, sur sur cette dernière proie, on n'était las de mordre : « La philosophie, dont vous êtes le maître d'hôtel, écrivait l'abbé Galiani à d'Holbach[2], a-t-elle toujours bon appétit? » Diderot, qui fut de tous ces dîners, où, si l'on dévorait Dieu, ce n'était pas du moins sur du pain sec, aurait pu répondre : oui.

Il était un peu du quartier par ses amours avec mademoiselle Voland, dont le logis, qu'elle avait longtemps cherché, et que partagea sa sœur, madame Legendre, se trouvait au coin de la rue Sainte-Anne et de la rue du Clos Georgeot[3].

Rousseau, « avant qu'il se fût fait sau-

[1] *Mémoires*, t. I, p. 133.
[2] *Correspond. inéd. de l'abbé Galiani*, t. I, p. 48.
[3] *Mémoires et corresp.*, in-18, t. II, p. 291, 33, 42, 56, 73, 77, 87.

vage[1], » venait souvent chez d'Holbach, puis il y eut des chocs entre eux, qui l'en chassèrent. Fils d'un Allemand parvenu par les affaires, le soi-disant baron avait en lui du Turcaret philosophe ; on le sentait à ses coups de boutoir. Avec Rousseau, c'était le sanglier contre l'ours.

Le combat ne fut pas long. Après quelques conversations à aigres répliques, Jean-Jacques prit congé et pour toujours[2]. Diderot voulut le ramener[3] : d'Holbach « qu'il voyait tous les jours, lui dit-il, et dont il connaissait l'âme, » était au fond excellent ! Il n'en crut rien et ne revint pas.

Ce qui l'avait exaspéré, c'est qu'il avait su que d'Holbach, lorsqu'il parlait de lui, ne l'appelait que « le petit cuistre[4] ! »

Quant à Voltaire, je ne crois pas qu'il fût jamais des fameux dîners du baron, sur lesquels on ne sait de quel droit, car elle n'en fut pas davantage, madame de Genlis s'est permis un si gros et si piètre livre[5].

[1] Marmontel, *Mémoires*, édit. in-18, p. 155.
[2] J.-J. Rousseau, *Œuvres*, t. I, p. 230.
[3] *Id.*, p. 271.
[4] *Id.*, p. 231.
[5] *Les dîners du baron d'Holbach*, 1822, 2 vol. in-8.

Voltaire ne venait pas à Paris pour s'y livrer. Il se défiait en cela de ses élans et de ses nerfs. Il s'y claquemurait, comme à la campagne, recevait les autres, mais, sous un prétexte quelconque, — c'était presque toujours sa mauvaise santé,— il n'allait pas chez eux.

Il ne perdait, de cette façon, ni son temps, qui lui fut toujours précieux, ni son prestige, auquel il ne tenait pas moins.

Tant qu'il demeura à la butte Saint-Roch, il en fut le dieu, d'autant plus respecté qu'il sortit moins de la maison dont, assez modestement du reste, il avait fait son temple.

La tragédie le préoccupait encore, en ce temps-là, plus même que la philosophie; aussi, comme nous le verrons, est-ce à elle qu'il fit chez lui la plus belle place.

Il laissait Saurin, son voisin de la rue Thérèse, qui venait de donner *Aménophis,* mais qui devait faire mieux avec son *Spartacus,* ramasser quelques miettes des agapes tragiques ; il voulait bien que Marivaux, son autre voisin, — il logeait rue Saint-Honoré près Saint-Roch[1], — fût fêté sur la scène

[1] *Almanach royal* pour 1744, p. 316.

des deux comédies, la française et l'italienne; mais il prétendait que le haut bout lui restât, et que, lorsqu'on parlait théâtre, la première pensée, le premier désir fussent pour ce qu'il pouvait lui-même préparer dans son cabinet de la rue Traversière.

Quand il était loin, en Lorraine, à Cirey, c'était à qui le remplacerait auprès des comédiens et ferait les affaires de ses pièces.

Le chevalier De Mouhy, Thiriot, d'Argental surtout, étaient là, toujours prêts.

A Paris, il en fut de même, et par un hasard sans doute habilement arrangé, il se trouva que tous ces empressés à le servir, tous ces officieux de son talent, y étaient comme groupés autour de lui, à sa portée, sous sa main.

Le chevalier logeait rue des Moineaux[1], Thiriot avait sa chambre chez madame de la Popelinière, rue Ventadour[2], et d'Argental son hôtel rue Neuve Saint-Roch, au bout

[1] Lettre de Voltaire à l'abbé Moussinot, 2 août 1733.

[2] Sur une lettre, qui doit être du 17 sept. 1756, Voltaire met ainsi son adresse : « à M. Thiriot, chez Mme de La Popelinière, rue de Ventadour, butte Saint-Roch. » *Corresp. inéd.*, publiée par M. Cayrol. t. I, p 499.

de la rue d'Argenteuil[1], c'est-à-dire au bas même de la Butte, où, certain jour qu'il y comparait l'hiver et son rapide dégel avec la température dont souffrait Voltaire dans le Jura, il le fit bien rire : « Vous jugez, mon cher ami, lui écrivit Voltaire[2], vous jugez de notre pays par le vôtre ; vous vous imaginez, parce que vous avez eu une débâcle, que le mont Jura et les Alpes prennent la loi de la butte Saint-Roch ; vous vous trompez cruellement. »

L'hôtel d'Argental, rue Neuve Saint-Roch, était vaste. Il perçait rue de la Sourdière, où, dans un second corps de logis, se trouvait un théâtre, que Voltaire connaissait bien. Sa pièce de *Charlot, ou la Comtesse de Givry* n'y avait-elle pas été jouée[3]?

Il ne voulut pas être en reste. Lui aussi, comme on va le voir, il eut son théâtre, rue Traversière.

[1] *Alman. Royal*, pour 1764, p. 134.
[2] Lettre du 9 février 1767.
[3] *Corresp. inéd.* publiée par M. Cayrol, t. II, p. 122.

CHAPITRE VII

Pérégrinations de Voltaire de l'île Saint-Louis au faubourg Saint-Honoré. — Partout où il loge, ses folies devraient être mises, comme clauses, dans le bail. — Sa longue halte, rue Traversière, au coin de la rue du Clos-Georgeot. — Son premier séjour avec la marquise du Châtelet. — Il y revient et y reste lorsqu'elle est morte. — L'isolement le tue. — Il loge sa nièce, Mme Denis, dans l'appartement de la marquise. — Ses propositions au conseiller d'Aigueberre. — Comment Le Kain devient son pensionnaire. — Théâtre qu'il fait construire au second étage. — Le tapissier Mandron jouant Zopire dans *Mahomet*. — *Rome sauvée* et les costumes du *Catilina* de Crébillon. — Une espièglerie de Voltaire. — La symphonie du musicien Royer et le charivari, en pleine rue, de la danse de l'ours. — Regrets de Voltaire, à Berlin, pour son théâtre de la rue Traversière. — On y joue *Philoctète*, en grec. — Mme Denis et son jeune voisin, le marquis de Ximénès. — Les valets de Voltaire et ses manuscrits. — Le portier copiste.

La maison où logea Voltaire est de celles qui furent emportées les premières par les dernières démolitions. Elle se trouvait au nº 25 de la rue Traversière — aujourd'hui Molière ou Fontaine-Molière — à l'angle nord-est de la rue du Clos-Georgeot.

Un cabaretier, dont le cabaret s'était peu à peu, suivant l'usage d'à-présent, trans-

formé en brasserie, en était le principal locataire, ce qui nous éloignait bien du temps où M. le marquis du Châtelet et, après lui, Voltaire auquel il transmit son bail, y logeaient au même titre.

Deux choses dédommageaient et rendaient au vieil hôtel un peu de son caractère d'aufois : la propriété qui avait appartenu pendant de longues années à M. de Pongerville, de l'Académie française, se trouvait encore entre les mains de sa famille au moment de l'expropriation[1]; et le premier étage, avec ses deux vastes chambres, dont un faux plafond de papier masquait malheureusement la riche corniche et la rosace du véritable[2], avait toujours été dignement occupé.

Le comédien Fleury l'habitait sous la Restauration, pendant les dernières années qu'il passa au théâtre ; sous Louis-Philippe et jusqu'au commencement de Napoléon III, il fut loué à la comtesse d'Epinay, et, en dernier lieu, il eut pour locataire le docteur

[1] La maison — ce qui fera juger de son importance — fut payée 250,000 francs par la ville. (*Courrier municipal*, 15 décembre 1876, p. 6.)

[2] Dr Moura. *La butte des Moulins*, p. 45.

Barouilloy-Moura, qui, avant d'en partir, ne fit pas attendre une brochure sur la « Butte des Moulins, sa naissance, sa vie et sa mort, » où ce qu'il y a de plus vrai. de mieux à lui, est la sincérité de ses regrets, qu'une indemnité de vingt-cinq mille francs durent toutefois calmer un peu[1].

Voltaire, au moment de sa première installation dans l'hôtel, était assez en humeur de philosopher.

De moitié avec le marquis du Châtelet pour la location de ce grand logis, il était pour moitié aussi dans l'intimité et les études de la marquise « la sublime Émilie ».

En cette compagnie un peu pédante, il avait déjà, tant à Cirey qu'à Bruxelles et à la Haye, extrait à forces de spéculations sérieuses, quoique vagabondes, la quintessence des œuvres de Newton.

Il revenait toutefois à Paris, nous l'avons dit, moins pour cause de philosophie que pour affaire de tragédie. L'intérêt de ses pièces à faire jouer ou à faire reprendre l'y rappelait surtout. Il avait d'abord eu l'idée de retourner à l'île Saint-Louis, dans cet

[1] *Courrier municipal*, 15 décembre 1875, p. 6.

appartement de l'hôtel Lambert, où il invoquait si heureusement son Apollon face à face avec celui de le Sueur.

En janvier 1743, il était encore bien décidé à ne prendre à Paris d'autre logement que celui qui l'attendait dans cet hôtel inspirateur. Il écrivait en effet de Cambray à madame de Champbonin[1], qu'après un court séjour à Cirey il reviendrait « habiter le palais de la pointe de l'Ile. » Mais tout à coup, on ne sait comment, sa résolution change, et nous le voyons à l'autre bout de Paris, non pas encore butte Saint-Roch, mais s'en rapprochant.

Il vient habiter au faubourg Saint-Honoré, avec la marquise, un petit hôtel qu'elle a loué près du grand hôtel Charost.

Ils ne se sont transportés si loin qu'à la suite, sans doute, de quelqu'un de ces coups de tête du fantasque poëte, qui faisaient dire au président Hénault : « La pauvre du Châtelet devrait faire mettre, dans le bail de toutes les maisons qu'elle loue, la clause de toutes les folies de Voltaire[2]. »

[1] *Lettre* de janvier 1743.
[2] *Correspondance générale* de Mme Du Deffand, édit. Lescure, t. I, p. 59.

Le 27 juin de cette même année, où il se faisait en janvier, si grande fête d'habiter l'hôtel Lambert à l'Ile Saint-Louis, il est déjà au faubourg Saint-Honoré, et, chose rare, il s'y trouve bien. Il écrit à Cideville[1] que rien ne l'en ferait partir, même une invitation du roi de Prusse pour aller à Potsdam. Ce petit logis de faubourg lui est plus cher cent fois que ne serait la plus belle des demeures royales. Il préfère, dit-il, « sa retraite du faubourg Saint-Honoré au palais de Berlin et de Charlottembourg, » et il est tout heureux que Cideville le félicite de cette préférence.

Bientôt pourtant, autre volte-face, autres courses : il sera à la Haye, à Utrecht, à Berlin, jouant à l'envoyé secret, ombre d'ambassadeur, par les ordres de cette ombre de ministre qui avait nom M. Amelot.

A toutes ces pérégrinations vaines, il perd le bonheur qu'il se promettait si bien à Paris. Il n'y revient qu'en 1745, épuisé, malade.

Cette fois enfin, il est à la butte Saint-Roch : « S'il est possible, écrit-il à Maupertuis le 31 juillet, que vous passiez par la

[1] *Lettre* du 27 juin 1743.

rue Traversière, où je suis actuellement souffrant, vous verrez un des hommes qui ont toujours eu de l'admiration pour vous et à qui vous laissez les plus tendres regrets. »

Cette maison, dont il voulait faire son poétique pied-à-terre, n'était donc que son infirmerie. Encore quelques années passées en allées venues de Cirey et de Lunéville à Paris, où il habite moins qu'il ne pose[1], et ce ne sera plus que le refuge de son deuil.

La mort lui enlève madame du Châtelet, à Lunéville, dans les premiers jours de septembre 1749. Désespéré, il part aussitôt pour Cirey, puis pour Paris, où il veut se distraire, se détacher, et n'y parvient pas.

Les souvenirs qu'il y retrouve dans l'hôtel où il a vécu avec madame du Châtelet, lui font une peine nouvelle, mais de celles où l'âme inconsolée se complaît[2]. Il persiste donc, quoique les d'Argental lui proposent de le loger chez eux, rue Saint-Roch, « sur le devant de leur maison[3], » il persiste à rester rue Traversière.

[1] *Mémoires sur Voltaire* par Longchamp et Wagnière, 1826, in-8, t. II, p. 261.

[2] *Lettre* à d'Argental, 23 septembre 1749.

[3] *Lettre* au même, 21 septembre 1749.

Le marquis, dont il partage le veuvage, sans qu'il le sache, mais qui ne veut pas partager la maison, lui en rétrocède le bail, et Voltaire, resté seul, ne tarde pas à la trouver trop grande.

Au lieu des équipages de monsieur et de madame du Châtelet, il n'a, pour occuper les remises du rez-de-chaussée, qu'une assez pauvre chaise de poste, plus fatiguée que lui de ses voyages[1]. Deux ou trois valets, et Longchamp, son secrétaire, ne suffisent pas pour remplir le troisième étage, et les mansardes jadis encombrées par la valetaille de la marquise[2]. Quant au premier, qu'elle-même habitait, et où il ne veut pas descendre du second, qu'il a gardé, tant il sent que son cœur y saignerait, il est obligé de le laisser désert.

Tout ce qui la lui rappelle y restera du moins. Une vente a été faite des meubles, des tableaux, des livres. Son tapissier en a, pour lui, racheté une partie[3]; et, par des arrangements avec madame de Montreval, sœur de madame du Châtelet, il a eu le reste

[1] *Mémoires* de Longchamp, t. II, p. 201.
[2] *Id.*, p. 261.
[3] *Id.*, p. 268.

comme remboursement de ce que lui devait la famille[1]. Une « commode de Boule », qu'il avait lui-même achetée et payée à la vente de madame Dutort, l'amie de Fontenelle, pour la donner à la marquise, lui est ainsi revenue[2].

Lorsque tout a été remis en place dans les vastes chambres, elles ne lui semblent pas moins vides. Il y faut quelqu'un. Ce sera sa nièce, madame Denis. Il lui écrit donc, et lui fait promettre qu'à Noël, au plus tard, elle viendra s'y installer.

Ce n'est pas tout, il veut maison complète, car plus il va, plus il s'aperçoit que dans cet hôtel, où il n'a vécu, depuis son retour, qu'avec une ombre, tout ce qui peut y ressembler à la solitude lui fait peur.

Une seconde lettre part. Elle est pour son ami d'Aigueberre, conseiller au parlement de Toulouse, et très-engoué du théâtre, pour lequel il a même fait quelques pièces et des brochures. Il lui écrit qu'un appartement est chez lui à prendre. Lequel? celui qu'il occupe, celui du second. Si d'Aigueberre

[1] *Lettre* à Mme de Montreval, 15 novembre 1749.
[2] *Id.*, *ibid.*

accepte, il se contentera, lui, du troisième.

Avec cette combinaison, Voltaire, désolé, se donnera un bon voisinage ; et Voltaire, principal locataire, louera ses chambres :

« J'ai été obligé, lui dit-il[1], de prendre à moi seul la maison que je partageais avec madame du Châtelet. Les lieux qu'elle a habités nourrissent une douleur qui m'est chère et me parleront continuellement d'elle. Je loge ma nièce, madame Denis, qui pense aussi philosophiquement que celle que nous regrettons, qui cultive les belles-lettres, qui a beaucoup de goût, et qui, pardessus tout cela, a beaucoup d'amis et est dans le monde sur un fort bon ton. Vous pourriez prendre le second appartement, où vous seriez très à votre aise ; vous pourriez vivre avec nous, et vous seriez le maître des arrangements. Je vous avertis que nous tiendrons une assez bonne maison. Elle y entre à Noël, et même, si vous voulez, nous nous chargerons de vous acheter des meubles pour votre appartement. »

Il ne semble pas que M. d'Aigueberre ait accepté ; mais Voltaire n'en eut pas moins

[1] Lettre du 26 octobre 1749.

son pensionnaire. Ce ne fut pas un homme de robe plus ou moins frotté de théâtre ; ce fut ce qui lui convenait encore mieux, un homme de théâtre même, capable de lui jouer ses vers à mesure qu'il les faisait, et, qui plus est, de les lui jouer à miracle ; cet homme-là, c'était Lekain.

Il était tout jeune encore. Voltaire, devant lequel il avait joué sur un théâtre de société, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais, près la place Royale[1], l'avait invité à le venir voir, et, après une nouvelle épreuve dans le Joad d'*Athalie*, lui avait fait spontanément fête, comme à l'espoir de la tragédie.

Il lui offrit ses conseils, qui furent acceptés d'élan, comme on le pense bien ; pour les lui donner plus assidûment, il lui ouvrit sa maison ; et, définitivement, afin que la pratique de l'art en suivit de près la théorie, il établit pour lui, au second étage, sur l'arrière de l'hôtel[2], « une salle de spectacle, à laquelle lui-même il pouvait se rendre de

[1] *V.* dans *le Journal de Paris* du 4 mars 1778, une longue lettre de d'Arnaud, qui avait conduit Voltaire à cette représentation, où l'on jouait son drame du *Mauvais Riche.*

[2] Dr Moura, *la Butte des Moulins*, p. 44.

plain pied, en sortant de son appartement[1] ».

Ce fut ce qu'il appela « notre petit théâtre du grenier,[2] » mais par pure modestie de directeur. Il n'était pas, en effet, au grenier, puisque le troisième étage et les mansardes se trouvaient au-dessus ; il n'était pas petit, non plus, du moins pour un théâtre d'amateurs, puisque soit au parterre, soit sur les gradins des côtés que Voltaire appelait « ses loges, » il pouvait contenir jusqu'à cent vingt personnes[3].

Lekain, qui a raconté tous ces faits de sa première liaison avec l'auteur de *Zaïre*, a surtout insisté, non sans attendrissement, sur ce qu'il y avait de généreux et de rare dans cette hospitalité, où il trouvait un si précieux dédommagement de ses précédentes déceptions et des dépenses que l'installation d'un premier théâtre bourgeois, à l'hôtel Jabach, rue Saint-Merry, puis d'un autre, à l'hôtel de Clermont, où nous l'avons vu, l'avait lui-même obligé de faire.

Voltaire le savait et n'en était que plus heureux. Ce qui lui plaisait avant tout ; c'est

[1] *Mémoires* de Longchamp, t. II, p. 271.
[2] *Lettre* à d'Argental, 15 octobre 1750.
[3] *Mémoires* de Longchamp, t. II, p. 280-281.

que, chez lui, ce pauvre Lekain et les camarades de tous métiers, qu'il lui avait permis d'amener, et dont quelques-uns, tels que le tapissier Mandron qui lui joua Zopire dans *Mahomet*, le satisfirent assez[1], pouvaient désormais faire de l'art gratis, s'évertuer à être tragédien sans rien payer.

« Après les plus vives instances de ma part, dit Lekain, il consentit à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir un petit théâtre, où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces et toute ma société; il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

« La dépense que cet établissement momentané occasionna à M. Voltaire et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouvèrent d'une manière bien sensible qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés que ses ennemis étaient injustes en lui prêtant le vice de la sordide économie.

[1] V. à ce sujet une lettre de ce Mandron dans le *Journal de Paris* du 1er mars 1778, p. 238.

« Ce sont, ajoute encore Lekain, des faits dont j'ai été le témoin. Je dois un autre aveu à la vérité : c'est que M. de Voltaire m'a non-seulement aidé de ses conseils, pendant plus de six mois que je suis resté chez lui, mais qu'il m'a encore défrayé de tout dans ce même temps[1]. »

Voltaire était ainsi fait ; quand son goût était intéressé pour quelque chose, son esprit éveillé pour quelqu'un, son cœur suivait du même élan : il devenait la bonté, la libéralité même. Ses premiers mouvements, dont tout le monde, y compris Rousseau, reconnaissait la spontanéité généreuse[2], étaient volontiers pour les autres ; mais, aux seconds, la personnalité reparaissait, et, du même coup, la malice.

C'est pour Lekain, qu'il avait eu l'idée de son théâtre, mais c'est pour lui-même qu'il la réalisa surtout. Donner une leçon aux comédiens, les faire repentir de ce qu'ils l'oubliaient trop, et ne le préféraient pas assez à Crébillon, voilà pourquoi, sa première résolution passée ou plutôt transformée, il fit jouer chez lui, et y joua lui-même.

[1] *Mémoires* de Lekain, publiés par son fils, 1801, in-8, p. 7.
[2] *Œuvres* de Rousseau, édit. Lefèvre, t. 1, p. 666.

Ce qui avait commencé par le désintéressement d'une bonne œuvre finit par la satisfaction d'une rancune.

Comme en tout, il y mit de l'esprit, et ses tours contre la Comédie furent, somme toute, de bonne guerre.

Le meilleur qu'il lui joua eut pour occasion la représentation sur son théâtre de sa tragédie de *Rome sauvée* qu'on ne voulait pas donner sur celui des comédiens, le *Catilina* de Crébillon, qui l'avait devancé dans le même sujet, lui barrant le passage. Il se fit prêter, par ordre du duc de Richelieu, qui, en qualité de premier gentilhomme, tenait sous sa dépendance ces messieurs du tripot comme les appelait Voltaire, tous les riches costumes, dont ils avaient fait la dépense pour ce *Catilina* même[1]!

Jugez de la joie du malin, faisant battre, sous leurs propres toges, les Romains de la grande tragédie par les jeunes volontaires de la Rome de son grenier.

Pour ceux qui riaient de lui voir jouer, chez lui, ses propres pièces, et disaient qu'il faisait ainsi comme le pâtissier qui mange

[1] *Mémoires* de Lonchamp, t. II, p. 277-278.

sa marchandise, dont le public n'a pas voulu[1], ces bons tours étaient sa riposte. Il faisait voir qu'il n'était jamais avec qui que ce fût en reste d'esprit et d'espièglerie. Tout, pour cela, lui était occasion et prétexte.

Dans le temps de son premier séjour avec la marquise, dans l'hôtel de la rue Traversière, le musicien Royer, qui lui semblait d'un talent contestable[2], et dont il avait eu plus ou moins à se plaindre à propos de son opéra de la *Princesse de Navarre*, s'était une après-dînée de printemps, avisé de donner, toutes croisées ouvertes, un grand concert à des dames, dans un salon de l'hôtel qui faisait face.

Voltaire, accoudé à sa fenêtre, le regardait préparer sa symphonie en se demandant comment il pourrait bien, sinon l'empêcher, du moins l'interrompre.

Une troupe de Tyroliens passe dans la rue, avec force instruments, et menant un ours. C'est ce qu'il lui faut.

Vite on court leur dire de sa part que

[1] *V.* une lettre de La Chaussée, citée par M. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, 1869, in-8, p. 410.
[2] *Lettre* au président Hénault, 6 juillet 1745.

s'ils s'arrêtent et font danser leur ours, sans ménager la musique, jusqu'à ce qu'on les prie de cesser, ils seront bien payés.

Ce beau concert commence, au moment où préludait l'autre, et, deux heures durant devant tout le quartier ameuté et mis en joie, il fait tant et si bien son tapage, que Royer bientôt resté court, faute de pouvoir lutter, est enfin forcé de décamper avec son orchestre. « M. de Voltaire, dit Longchamp, de qui nous vient l'anecdote, l'ayant vu sortir, fit donner aux Tyroliens le signal de finir, les paya largement, et les congédia très-satisfaits de lui, et de la colleete qu'ils avaient faite dans la rue[1]. »

C'est, je crois bien, la première fois que Voltaire se soit payé un peu de musique, rue Traversière. La tragédie lui suffisait.

Les petites récréations théâtrales dont elle faisait les frais, et qui furent, pendant quelques mois, pour sa maison, le mouvement, la vie, et, pour lui-même la meilleure distraction de sa peine, lui tinrent longtemps au cœur.

Chez Frédéric, où furieux d'apprendre,

[1] *Mémoires* de Longchamp, t. II, pp. 410.

qu'on l'y croyait à son déclin, « à son couchant[1] », il ne devait pas se faire attendre; c'est ce qu'il regrettait le plus. Aux représentations de ses pièces par les comédiens du roi, il n'y pense plus; mais à sa *Rome sauvée*, jouée par les comédiens de son grenier, il y pense toujours et avec force regrets.

La lettre qu'il adressa de Potsdam, le 15 octobre 1750, à d'Argental se termine par un souvenir à sa petite scène, et par une espérance de la revoir. L'avant-veille il avait écrit à sa nièce : « Qui m'aurait dit, il y a sept ou huit mois, quand j'arrangeai ma maison avec vous à Paris, que je m'établirais à trois cents lieues dans la maison d'un autre? Et cet autre est un maître ! »

Voilà la plainte déjà amère; maintenant voici l'espérance malheureusement trop vaine, car, on le sait, il ne devait plus revenir à Paris que vingt-huit ans après, et pour y mourir.

« Préparez-vous à voir encore, écrit-il à d'Argental, *Rome sauvée* sur notre petit théâtre du grenier. Je me soucie fort peu de celui du faubourg Saint-Germain. »

[1] *Mémoires* de Marmontel, édit. in-18, p. 176.

Le Théâtre-Français était encore, en ce temps-là dans la rue des Fossés-Saint-Germain, appelée, quand il en fut parti, rue de l'Ancienne-Comédie.

Madame Denis alors gardait aussi quelque espoir que son oncle reviendrait à Paris, et que la clôture de son cher théâtre ne serait pas éternelle. Elle le conservait donc aussi intact que possible, tel enfin qu'il voulait qu'il fût, quand il lui écrivait de Berlin, le 3 janvier 1751 : « ayez surtout soin de notre théâtre ».

Parfois, pour y réveiller quelques échos de tragédie, elle le prêtait à des sociétés bourgeoises, même à des compagnies d'écoliers qui venaient là jouer en grec et en latin. Voltaire s'en amusait beaucoup au fond de la Prusse.

« Voilà, écrit-il à sa nièce, le 22 avril 1755, voilà une plaisante idée qu'a Dumolard de faire jouer *Philoctète* en grec par des écoliers de l'Université sur le théâtre de mon grenier! La pièce réussira sûrement, car personne ne l'entendra. Les gens qui font les cabales à Paris n'entendent point le grec. »

Ainsi dans le logis de Voltaire, même lui

absent, la poésie trouvait à se glisser par quelque fissure et à vivre en quelque coin.

On ne s'y occupait même que trop de littérature, depuis la dame de la maison, qui se croyait bel esprit, parce que son oncle était grand poëte, jusqu'aux derniers valet.

Pendant que la vieille folle s'en laissait conter sur tous les tons, prose et vers, par son voisin de la rue Sainte-Anne, le jeune marquis de Ximenès[1], qui croyait ainsi se faire bien venir de Voltaire, lui et ses tragédies ; on dévalisait la bibliothèque, dont elle avait la garde ; et le secret des manuscrits que l'oncle y avait laissés était indignement violé.

Copie était clandestinement prise de ceux qu'il avait le plus recommandés ; son *Histoire générale* par exemple qui était encore inédite.

Qui avait fait le coup? la valetaille beaucoup trop littéraire de l'hôtel.

Longchamp, qui, de valet de chambre, était passé secrétaire, et qui fut congédié

[1] G. Desnoiresterres, *Voltaire à la cour*, p. 186.

pour ces détournements[1], se chargeait de la soustraction des manuscrits à transcrire, et deux autres domestiques, les époux Lafond, qui avaient autrefois servi madame du Chatelet, se faisait les recéleurs des copies lorsqu'elles étaient terminées.

Quant au copiste, je vous donne en mille à deviner qui ce pouvait être : c'était le portier de l'hôtel[2] !

[1] V. dans ses *Mémoires*, t. II, p. 367-348, sa lettre à Voltaire du 30 mars 1752.
[2] *Id.*, *Ibid.*

CHAPITRE VIII

Piron rue des Moulins. — Sa véritable adresse, donnée par lui-même. — Les tableaux, les gravures et les « breloques » de son cabinet. — Sa manière de vivre. — Les vins de sa cave. — La cousine Nannette Soissons et le musicien Capron. — Leur mariage en sourdine. — Revanche posthume de Piron. — Ses dernières volontés pour Voltaire. — L'abbé de l'Epée et les sourds-muets, rue des Moulins. — Un empereur à sa classe. — Le cabaret de la femme Masse et les amours de M. de Fronsac. — La Gourdan chez un rôtisseur. — Gentil Bernard chez la d Héricourt. — Parny, rue Traversière. — Collé et son mariage rue d'Argenteuil. — Le menuisier Wattebled, rue des Moineaux, et son gendre Beaumarchais. — Doré, le serrurier de St.-Roch. — Drouais le peintre, son beau-frère. — Son frère Doré le sculpteur. — La fontaine *du Diable*, rue de l'Echelle et la *Fontaine d'amour*, rue des Orties. — D'où vient leur nom. — L'intendant Berthier et les économies de Mlle Olympia. — Ces messieurs et ces dames de l'Opéra dans les rues de la Butte des Moulins. — Pourquoi ils y logent. — Sophie Arnould, bourgeoise. — Grétry, ses opéras comiques et son mariage, rue Traversière. — Son adresse, donnée par Joseph Vernet. — La Comédie italienne et le pain bénit de Saint-Roch. — Deux causes célèbres, du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, l'une amusante l'autre terrible.

Voltaire et Piron, bien qu'ils aient tous deux habité la butte des Moulins, ne s'y rencontrèrent point. L'un en partit trop tôt, l'autre y vint trop tard. Ce n'est que

vers 1765, en effet, lorsque depuis quinze ans déjà Voltaire y avait donné congé rue Traversière, que Piron, veuf et assez seul, s'y vint installer.

La maison, où il logea huit ou dix ans, et où il mourut, se trouvait dans la rue Royale, qu'on appelait déjà plus ordinairement, rue des Moulins, comme celle qui la prolongeait au-delà de la rue Thérèse. Cette maison existe encore, et même assez loin des démolitions.

Lui-même nous l'a indiquée à la fin d'une lettre à son ami et compatriote, Maret de Dijon, portant la date du 7 août 1766 : « Mon adresse, dit-il, est rue des Moulins, première porte à droite, en venant de la rue Saint-Roch, » c'est-à-dire en entrant par la rue Neuve-des-Petits-Champs[1].

A quel étage logeait-il? c'est ce qu'il ne dit pas, mais on peut jurer que c'était plus haut que le premier, car il s'en fallait qu'il fût bien riche. Son appartement, toutefois, devait avoir bon air. Piron avait pour les belles choses, les curiosités de prix, un goût qu'en son beau temps, plus d'un pré-

[1] Piron, *Œuvres inédites*, 1859, in-8, p. 300.

sent d'ami avait satisfait. Comme M. de Livry, un de ses protecteurs, avec qui plus d'une fois, il fit de bons marchés, d'heureux échanges[1], il aimait les gravures, et ses chambres, son cabinet surtout en étaient tapissés[2]. Je m'y figure aussi quelques bons tableaux : des esquisses de Boucher, pour lequel il avait adressé à M. de Tournehem, prévôt de Paris, une si aimable requête[3]; quelques miniatures de Macé, dont il avait, en de jolis vers, célébré le talent[4]; peut-être aussi quelque pastel de Rosalba, qu'il n'admirait pas moins, et qu'il eût voulu voir prendre pour modèle par madame de Boulogne qui se mêlait de peindre[5].

Au milieu de tout cela, beaucoup d'objets d'art, dont il avait aussi la passion. Lui-même en convenait[6], et nous a parlé quelques part « des breloques, — nous dirions aujourd'hui des bibelots — de son cabinet, » à

[1] Piron, *Œuvres*, édit. de Rigoley de Juvigny, in-8, t. VI, p. 124.

[3] « M. Piron a un cabinet garni de très-belles estampes. » *Année littéraire*, 1755, t. VI, p. 272; *Œuvres* t. VI, p. 124, 139.

[3] *Id. Ibid*, p. 116.

[4] *Id.*, t. VII, p. 53.

[5] *Id. Ibid.* p. 97.

[6] *Année littéraire*, 1755, t, VI, p. 272.

propos d'un admirable Parnasse d'émail, qui en était, dit-il, « une des plus jolies[1]. » L'émailliste Raux l'avait fait pour qu'il fût donné en étrenne à Mlle de Balicourt, et à Mlle Quinault, qu'on y voyait représentées, l'une en déesse tragique, l'autre en muse de la comédie. C'est d'elles, qu'après trois ans d'instances pour l'obtenir, Piron l'avait l'avait eu enfin.

Avec ces jolis riens, et le plus possible de bons vins dans sa cave, il n'était pas trop malheureux, quoique sa vue se fît chaque jour plus mauvaise.

Par bonheur, la tête restait saine et les jambes bonnes : « Trois espèces de folles, écrit-il, qui se moquant du reste, veulent toujours être en l'air. »

Coureur par fantaisie, casanier au besoin[2], il ne demandait que le loisir de rêver, de rimer ou de bien rire, après que quelques rasades lui avaient allumé la verve.

Il se levait de bonne heure et « triste et à jeun », — ce qui ne durait guère, comme on verra, — il revenait alors à la tragédie :

[1] *Œuvres*, t. VI, p. 116; *Complément des œuvres inédites*, p. 297.
[2] *Catalogue d'autographes*, 7 déc. 1854, p. 98.

« Je chausse le cothurne, écrit-il; l'après dîner, que je ne suis plus ni l'un ni l'autre, je prends mon manteau de Sganarelle, qui, comme le dit très-noblement un de nos quarante illustres, nommé Duclos, vaut bien un manteau ducal... Mon Dieu! veillez sur nos vignes! je n'ai plus que douze tonneaux de vin dans ma cave. Personne que moi n'en boit, si ce temps-là dure — On était au mois d'août, en pleine canicule — je suis un homme mort de soif au printemps[1].

C'était à qui lui ferait sa provision : Mirey, un des gros cabaretiers, lui avait envoyé du vin, qui venait, assurait-on, de la cave de Despréaux[2], et d'où, grâce à cette satirique provenance, l'épigramme jaillissait toute faite; force bouteilles de champagne lui étaient venues de chez Mme de Moras[3]; mais, c'est de Bourgogne surtout, de ses chères vignes natales, que lui arrivaient par les soins de son frère ou de ses amis, les vins préférés : le blanc Meursault, le Beaune aux teintes de rubis. Chacun avait son heure

[1] *Catalogue d'autographes*, 21 nov. 1842, p. 39.
[2] *Œuvres*, t. VII, p. 225.
[3] *Id. Ibid.* p. 107.

de dégustation, à commencer par la plus matinale :

« J'en avais, écrit-il à son compatriote Cazotte, à propos d'un vin blanc, qu'il regrette, j'en avais d'excellent dont la source est tarie. C'était mes déjeuners à six heures du matin, en attendant la bouteille de vin rouge, à une heure après midi[1].

Voilà ce qui s'appelle vivre en Bourguignon dans le culte sincèrement pratiqué du vin natal.

Il en allait chaque jour de ce train chez maître Alexis, même quand il se fit de plus en plus vieux, et presque entièrement aveugle. Le bon vin, ce lait des vieillards, était sa vie, et il continuait de boire, dût-il en voir encore moins clair, faisant comme ce buveur, à qui Marot fait dire :

J'aime mieux perdre les fenêtres
Que perdre toute la maison.

Il y eut du moins ainsi toujours esprit et bonne humeur dans son petit logis, toujours franchise et joyeuse philosophie.

[1] *Complément des œuvres inédites*, p. 119.

Piron, je l'ai dit déjà quelque part[1], était le meilleur des hommes; c'était, sur ses vieux jours, un cynique doublé d'un patriarche, mais qui, rentrant chez lui, laissait avec soin le cynique à la porte, de peur de ne pas effaroucher trop la petite cousine Annette Soissons, dont il avait fait sa gouvernante, et que pour lui donner plus d'autorité, il appelait sa nièce.

Un beau jour, du temps que sa femme vivait encore, elle leur était arrivée de Bourgogne « en sabots, jupon de calemande rayée, corset de droguet, » et sous sa calle (cornette) bourguignotte, un air villageois à faire rêver du pays[2].

Piron la garda, et quand sa femme, qu'elle soigna bien, fut morte, elle tint la maison, ne laissant pas un grain de poussière sur les tableaux et les breloques, mettant le vin au frais, et le soir faisant au bonhomme une lecture d'une heure où elle gagnait, dit Piron[3] deux heures de toux pour la nuit. Bonne fille, que la compagnie d'un

[1] V. ma *Notice sur Piron*, en tête des *Œuvres choisies*, 1857, in-18, *passim*.
[2] *Les Piron*... par Aug. de... 1844, in-18, p. 19.
[3] *Complément des œuvres inédites*, p. 47-48.

pareil gaillard avait dû dégourdir assez vite, elle voulut le tromper une fois, et c'est lui qui la joua, mais avec quelle bonté !

Elle aimait un petit musicien, nommé Capron, qui n'avait, pour fortune, que son violon, et les leçons qu'il donnait, en habile maître, du reste, au dire de Grétry, qui s'y connaissait bien[1].

Nannette pourtant craignit que ce ne fût pas assez, au gré du cousin Piron, qui, elle le savait, devait la faire son héritière.

Il n'en sut donc rien. Quand on dut se marier, on se passa de son consentement, qui n'était pas d'ailleurs légalement nécessaire, et tout se fit à la sourdine.

Devenue madame Capron, Nanette s'imagina qu'il serait facile de continuer le jeu et de tromper le bonhomme aveugle.

Mais Piron était de ceux qui savent toujours y voir clair. Capron venait à journée faite dans la maison. « C'est le frotteur, disait Nanette, c'est le porteur d'eau... » et Capron endossait tous ces métiers, dont Pi-

[1] *La Vérité*, t. III, p. 278.

ron, riant sous cape, s'amusait à lui faire supporter toutes les rudes besognes.

Il avait su la vérité dès le premier jour, et la pauvre Nannette pensait qu'il ne la connaîtrait jamais !

Quand il fut mort pourtant, lorsqu'on en fut à la lecture de son testament, elle vit bien qu'elle s'était trompée. Ce ne fut que pour le bénir davantage.

En tête de l'acte on lisait : « Je donne à Nannette, femme de Capron, etc. »

Piron, en dictant cette ligne au notaire, lui avait dit : « Comme je m'amuserai après ma mort. »

Cette malice de bon homme ne devait pas être sa dernière, qui fut, au contraire, toute de rancune. Il s'agissait de Voltaire, l'homme que, par instinct et par une involontaire antipathie, bien plus que par raison, il n'avait cessé de détester.

Chaque fois qu'ils s'étaient vus, ce n'avait pas été une rencontre, mais un choc, où les plus rudes contusions avaient été pour Voltaire, que la puissance d'attaque et l'infatigable esprit de riposte de Piron désarçonnaient sans peine.

Par malheur, étant son aîné, Piron sentait

bien qu'il ne lui survivrait pas, et que Voltaire, lorsqu'il le verrait mort, prendrait sa revanche.

Il s'ingénia pour y parer ; il emmagasina une réserve de répliques posthumes, dont Rigoley de Juvigny, auquel il laissait le soin de ses œuvres, fut chargé.

C'est pour ce plan de défense outre-tombe que furent ses dernières volontés, ses dernières paroles :

« M. Piron, lisons-nous dans *l'Année littéraire*[1], la feuille de Fréron, trop heureux de l'anecdote, pour en atténuer le ton, M. Piron, prêt à rendre le dernier soupir, se réveilla comme d'un long sommeil et tint ce propos : « Voltaire, tant que j'ai « vécu, n'a presque pas osé m'attaquer ; « mais, je le connais, le drôle est assez « lâche pour m'insulter après ma mort, « comme il l'a fait à l'égard de Crébillon, « mon illustre compatriote. J'ai prévu sa « bonne volonté. Il y a, parmi mes manus- « crits, un petit coffret qui renferme cent « cinquante épigrammes en son honneur. « Si, quand je ne serai plus, il décoche un

[1] Année 1773, t. II, p. 101-102.

« seul trait contre moi, je recommande à mon
« légataire littéraire de faire partir une de
« ces épigrammes pour Ferney. Cette petite
« provision ainsi ménagée égayera pendant
« trois ans la solitude du respectable soli-
« taire de ce canton. »

C'est le 21 janvier 1773 que Piron mourut.

Au même moment, dans la même rue, quelques maisons plus loin, un bon prêtre, dont le nom suffirait à vous dire l'œuvre, l'abbé de l'Epée, dévouait sa vie et sa fortune à l'éducation des sourds-muets.

Il était né à Versailles, mais c'est rue des Moulins qu'il fonda son enseignement et qu'il mourut.

La maison qu'il y occupait, et qui est de celles qu'on a récemment démolies, lui venait de son père, membre de l'académie d'architecture, qui, lui-même, l'avait longtemps habitée[1] et peut-être même l'avait bâtie.

Elle portait le n° 14, et sans avoir le grand air de l'hôtel Gluck d'Epreville, qui lui faisait face, elle ne manquait pas d'im-

[1] *Alman. royal*, pour 1744, p. 331.

portance[1]. L'abbé avait même pu, tant elle était profonde, faire établir une chapelle pour ses élèves dans le second corps de logis, que la cour séparait du premier, et auquel on parvenait par un perron à double rampe [2].

C'est là qu'il tenait aussi ses classes silencieuses, dont les leçons matinales se donnaient deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de sept heures du matin à midi[3]. Elles étaient gratuites et comme il avait quelques pensionnaires, qui ne payaient pas davantage, sa fortune, peu à peu réduite à sept mille livres de rente, n'aurait pu suffire, si le duc de Penthièvre ne lui fût arrivé en aide.

L'empereur Joseph, qui vint le voir pendant son voyage à Paris, en 1777, sous le nom de comte de Falckenstein[4], lui fit des offres de service auprès de la reine sa

[1] Le jury d'expropriation accorda 210,000 francs à M. le baron Davillers, son dernier propriétaire.

[2] On en trouve une vue dans le *Paris pittoresque* de Ch. Nodier.

[3] Thierry, *Almanach du voyageur à Paris*, 1783, in-12, p. 421.

[4] Duval-Pyrau, *Journal et anecdotes intéressantes du voyage de monsieur le comte de Falckenstein*, 1777 in-8, p. 48.

sœur, qu'il n'accepta que pour son œuvre, et qui, malgré un arrêt du conseil, du 25 mars 1785, déclarant que le roi s'en faisait le protecteur, semblent avoir été sans grand effet. Les bienfaits alors marchaient trop lentement, et la révolution arriva trop vite.

Il ne fallait pas moins que ce séjour de l'abbé de l'Epée à la butte Saint-Roch, pour la sanctifier un peu, car sans compter Piron et Voltaire, ces grands profanes, Helvétius et d'Holbach, ces grands impies, la population qui y pullulait n'était pas de nature très-édifiante.

Comme dans tous les quartiers neufs, les filles entretenues y avaient tout d'abord afflué, donnant ainsi un digne voisinage aux filles plus éhontées encore et plus perdues dont les bouges infestaient une autre partie du quartier. Les entremetteuses surtout s'y étaient effrontément glissées.

Celle dont se servait le fils du maréchal de Richelieu, M. de Fronsac, habitait la rue Saint-Anne. Elle s'appelait la femme Masse et tenait là un cabaret, véritable mauvais lieu, pour lequel, sous prétexte qu'elle avait été femme de charge et, sans nul doute, pourvoyeuse aussi du vieux maréchal, elle

avait pris le *Port Mahon* comme enseigne.

Nous savons, par un *Journal de police*[1], qu'en octobre 1763, M. de Fronsac, fort affolé et fort jaloux de madame de Boulainvilliers, lui avait donné, pour espionne et surveillante secrète, cette même femme Masse. Elle la gardait à vue pendant les absences du jeune duc, ou la suivait à pas de louve, chaque fois qu'elle allait le joindre à sa petite maison de *Pincourt* (Popincourt).

Le quartier où, comme nous le verrons, s'étaient multipliés les hôtels garnis était bon pour ces « appareilleuses ».

Elles n'avaient qu'à tendre le filet pour qu'étrangerset provinciaux y tombassent d'eux-mêmes àla douzaine.

Quelques-unes, « appareilleuses sous le manteau[2] », faisaient l'immonde métier, sous ces apparences d'honnêteté, et de « filles du monde », qui leur en avaient fait donner le nom. Une des plus fameuses, la

[1] Des fragments en ont été publiés par La Bouïsse-Rochefort, dans ses *Souvenirs et Mélanges*, t. II, p. 325.

[2] *Journal des Inspecteurs de M. de Sartine*, publié par Larchey, p. 133.

Gourdan, était de cette catégorie, lorsqu'elle habitait la butte Saint-Roch, où commencèrent ses caravanes de « surintendante des plaisirs de la ville et de la cour », comme l'appellent les *Mémoires secrètes*[1]. »

Son autre nom de guerre était « la Comtesse » ou « la petite comtesse[2] ». Il lui venait des grands airs, qu'elle savait se donner, du beau monde qu'elle se flattait de recevoir — ce qui n'était que trop vrai — et de son luxe. Elle menait déjà ce train à la butte Saint-Roch, lorsqu'elle y logeait rue Sainte-Anne, chez le rôtisseur le Rat : « Elle reçoit très-bonne compagnie, écrit à M. de Sartine, au mois d'août 1762, un de ses inspecteurs[3], et, ajoute-t-il, elle est superbement meublée. »

Ses concurrentes plus effrontées, la Desrameaux, et la d'Héricourt de la rue des Boucheries-Saint-Honoré[4] n'étaient rien auprès. Le plus grand luxe de la d'Héricourt était son poëte, Gentil-Bernard, qui

[1] 31 janv. 1770.
[2] *Id.* 11 sept. 1775 ; 31 mai 1778.
[3] *Journal des Inspecteurs...*, p. 183.
[4] *Id.* p. 145, 168.

ne quittait presque pas la maison[1]. Le code libertin, qu'il appela son *Art d'aimer*, ne dément pas cette pornographique origine. Tel Parnasse, tel poëme,

Parny, lorsqu'en 1781, il habitait la rue Traversière[2], pourrait bien aussi n'avoir pas cherché d'autre inspiration pour les siens. Il n'y manque rien, — je parle des plus odieusement célèbres — pour qu'ils soient dignes de ce quartier de philosophes et de filles.

C'est de l'irreligon dans un mauvais lieu.

Il n'y avait pas, heureusement, que de ces amours et de ces métiers, dans ce monde de la butte Saint-Roch, où Paris, avec ses disparates du mal et du bien, semblait se résumer, comme à son centre, et confondre ses mélanges.

La rue d'Argenteuil même, quoique le gros de sa population : des demoiselles, comme la Douzeau[3], et la Durancy, que le duc de Grammont y tenait en chambre[4], des proxenètes, comme l'appareilleuse La

[1] *Journal des Inspecteurs*, p. 76.
[2] *Almanach de Paris*, 1782, p. 173.
[3] *Journal des Inspecteurs...*, p. 146.
[4] *Id.* p. 209.

Varenne[1], et le marchand de tabac, chez qui logeait La Fleury[2], lui eussent fait une réputation détestable, avait aussi d'honnêtes gens.

C'est là qu'auprès de tant de liaisons d'une heure, et d'unions sans contrat, le grave notaire de Diderot signait de sérieux mariages, et que Collé, entre autres, fit le sien, dont il disait, revenant sans cesse sur les qualités de sa femme, la bonne et excellente Françoise Bazire : « Jamais, je crois, mariage n'a été aussi heureux que le nôtre... C'est le bonheur de ma vie, j'aime ma femme et j'en suis aimé[3]. »

Elle logeait rue d'Argenteuil, avec sa mère, lorsque le 7 juillet 1756, il l'avait épousée, ayant lui quarante-cinq ans, elle trente-cinq. Quoique tout de raison, et plus d'amitié que d'amour, ce mariage fut secret, et le resta près d'un an. Des arrangements de fortune à prendre, pour bien rendre égales la part de l'époux, et celle que l'épouse tenait de l'héritage de son père, avocat au Parlement, avaient obligé à ce secret. Lorsque

[1] *Journal des Inspecteurs,* p. 93.
[2] *Id.* p. 225.
[3] Collé, *Journal,* édit. H. Bonhomme, t. II, 91.

tout fût disposé, pour qu'ils eussent « quoi vivre doucement, et même honorab- ment », ils se déclarèrent, et les deux f- milles, qui peut-être autrement auraie mis des obstacles, ne purent qu'approuver

Beaumarchais eut aussi des attaches la butte Saint-Roch, non pas de liber- nage, comme il n'en manqua pas ailleur mais sérieuses et visant au sacrement.

Sa seconde femme, la riche veuve Mme L- vêque, dont la dot fut, pour lui, le premi appoint de la fortune, y était née rue d Moineaux, où son père Philippe Watteble « menuisier du roi et dizainier de la ville avait ses chantiers[2].

Lui et son voisin de la rue des Moulin Doré, le serrurier, étaient les artisans l plus en renom de la butte Saint-Roch. Do fit souche d'artistes comme il arriva si so- vent dans les métiers. Son fils, Germai qui transféra pour l'agrandir, l'atelier son père, dans la rue l'Evêque, fit, mie que lui encore, de la serrurerie d'art.

Son chef-d'œuvre de fer bruni et de bron

[1] Collé, *Journal*, éd. H. Bonhomme, II, p. 93.
[2] Jal, *Dictionn. critique*, p. 156.

doré, était la rampe de la chaire de Saint-Roch, sa paroisse, dont les élégants rinceaux fleuronnés enroulaient si bien leurs courbes autour du pilier qui servait de soutien[1].

Germain Doré eut une sœur, qui épousa Hubert Drouais, le grand portraitiste de l'époque Pompadour[2]; et un frère, Pierre Doré, qui fut sculpteur, et travailla pour la ville.

On lui devait, dans les environs mêmes de ce quartier, au carrefour des rues de l'Échelle et Saint-Louis, les sculptures de la fontaine, adossée à la maison qui faisait cap. Cet ouvrage assez médiocre consistait en un obélisque de demi-relief, surmonté d'une boule, et ayant à sa base formée d'un piédestal carré, enguirlandé de feuilles de chêne, d'où l'eau jaillissait d'un macaron de bronze, deux Tritons qui supportaient la poupe du navire symbolique de Paris[3]. Un grand méridien peint à la détrempe complétait cette ornementation de

[1] J. Cousin, *Rev. univ. des Arts*, t. IX, p. 130.
[2] Jal, *Dictionn. critique*, p. 509.
[3] Une petite vue s'en trouve parmi les coins de rue du *Charivari*, 11 janvier 1833.

coin de rue, qui datait de 1759, époque où la fontaine avait été rétablie[1], mais sans qu'on avisât au plus important.

L'eau, presque toujours, y manquait. Jusqu'à ce que la pompe de Chaillot pût la lui fournir abondamment, elle y fut d'une intermittence à faire damner. Le diable s'en mêlait disait le peuple, et le nom de *Fontaine du diable* lui en resta[2].

Elle était très-célèbre dans ces parages, non pas plus pourtant, que la *Fontaine d'amour*[3] qui se trouvait sur le point culminant de la Butte, à la rencontre des rues des Moulins et des Moineaux, dont elle faisait l'angle, avec la rue l'Évêque et la rue des Orties. Il y avait là une petite place, où les soirs d'été, trépignant dans les flaques de la fontaine, porteurs et porteuses d'eau dansaient des rondes et la bourrée du pays.

Ces danses aux chansons, dont un opéra-comique en trois actes de Gabriel et Deforges, avec musique d'Adrien Boiëldieu, joué

[1] Hurtaut et Magny. *Dict. hist. de la ville de Paris*, t. III, p. 91.

[2] Fréd. Lock, *Guide alphab. des rues de Paris*, p. 133.

[3] *Journal du Citoyen*, 1754, in-8, p. 9; *nouveau Pariseum*, 1811, in-12, p. 139.

au théâtre Lyrique le 6 janvier 1852, sous le titre même de la *Butte des Moulins*, avait de son mieux tâché de retrouver la gaieté, furent sans doute pour quelque chose dans le nom, qu'on avait donné à la fontaine. Mais elle le devait plus certainement encore aux galanteries de carrefour et aux rencontres d'amour tout fait, qui chaque soir se renouvelaient auprès.

C'est malheureusement, quand on parle de ce quartier, c'est à ce monde, dontil était trop peuplé, que malgré soi l'on revient toujours; aussi, quoi qu'il nous en coûte, allons-nous y revenir, mais aussi peu et aussi discrètement que possible.

Un des journaux de *police*, déjà cités tout à l'heure, après nous avoir renseignés sur plusieurs « des demoiselles de haut style », qui habitaient la Butte, nous parle d'une des mieux en fonds et en beauté.

M. Berthier, le même qui fit le premier, en 1789, à la Grève l'épreuve de la terrible lanterne, lui voulait du bien, et elle n'y était pas ingrate.

Elle avait, entre autres qualités, celle d'être assez économe; elle faisait de l'ordre avec son désordre.

« 23 *septembre* 1763. — M. Berthier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, est lié, depuis six mois avec une jeune personne très-aimable, qu'on dit être Italienne et s'appeler Olympia. Elle demeure rue du Haut-Moulin (*sic*), à la butte Saint-Roch, dans un appartement très-honnête. M. l'intendant va la voir tous les jours, et toujours sans domestique et à pied. J'ignore encore le bien qu'il lui fait, parce qu'il n'y a que peu de jours que j'ai découvert cette intrigue; mais sa maison paraît aller assez rondement, et avec beaucoup de décence. Elle n'est même point regardée par ses voisins comme femme entretenue; on la croit vivant de son bien, ou tout au moins de ses talents, car on assure qu'elle est bonne musicienne, ayant une belle voix et jouant très-bien de la harpe et de la guitare. J'espère avant peu être instruit à fond de cette intrigue[1]. »

Notre espion rédacteur tient parole, il suit pas à pas cette affaire, et moins d'un an après il nous en dit le dénoûment : « 6 *avril*

[1] La Bouïsse-Rochefort, *Souvenirs et Mélanges*, t. II, p. 326.

1764. — M. Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, a, depuis le mariage de M. son fils, quitté la demoiselle Olympia, avec laquelle il vivait depuis plusieurs années. Il lui a donné pour retraite 12,000 fr. qu'elle a placés en rente viagère, ce qui lui fait 1,400 francs de revenu. Elle avait déjà 1,200 francs de rente. Il paraît que cette demoiselle est décidée à ne point faire d'autre inclination. Elle dit qu'elle aime la vie tranquille[1]. »

C'est ce que n'aimait guère au contraire mademoiselle Joinville, chanteuse de l'Académie royale, qui, selon l'*Almanach des spectacles* de 1782, habitait aussi la rue des Moulins. A celle-ci, il ne fallait pas moins de deux ou trois amours, sans compter le *casuel*, comme disaient ces dames. « Mademoiselle Joinville, lisons-nous encore dans notre *Journal*[2], qui vit avec le marquis de Villette, a aussi un mousquetaire noir, et de plus le baron d'Escars. »

En parcourant l'*Almanach des spectacles* de 1750 à 1780, on s'étonne de voir

[1] La Bouïsse-Rochefort, *Souvenirs et mélanges*, t. II, p. 329
[2] *Id.*, p. 234.

combien d'artistes de l'Opéra, hommes ou femmes, chanteurs ou danseurs, choristes ou musiciens de l'orchestre, logeaient en ce temps-là dans quelques-unes des rues de la butte Saint-Roch. Mais en réfléchissant un peu que pour ces gens à mœurs faciles c'était volontiers le quartier de leurs habitudes, et qu'ils s'y trouvaient d'ailleurs à proximité de l'Opéra, qui ne fut chassé du Palais-Royal que par l'incendie du 8 juin 1781, et tout aussi près de l'administration et des magasins du théâtre, c'est-à-dire de ce qu'on appelait « l'hôtel de l'Académie », longtemps rue Saint-Nicaise avant d'être transféré rue de la Feuillade ; on comprend la raison de cette préférence d'habitation.

On n'est pas alors surpris, non plus, que Quidor, inspecteur de police, chargé surtout de l'Opéra, qui enleva si prestement, pour l'amener, de Champagne à la Force, Mlle Théodore, accusée d'avoir rompu son engagement [1], eût son bureau dans ces parages. Il logeait rue des Moineaux [2], à portée de sa clientèle.

[1] *Arch. Nat.* Ancien Régime, 01. 639.

[2] *Etat actuel de Paris,* 1789, in-32, *Quartier du Louvre,* p. 108.

Mademoiselle Allard, la célèbre danseuse, ne quitta jamais la rue Sainte-Anne ; c'est là qu'elle fila, avec le grand Vestris, ce long amour d'où naquit le très-illustre Vestris II ou Vestr-Allard. Le corps de ballet s'était groupé presque tout entier dans cette rue, près de sa reine.

Elle avait, par exemple, pour voisin, en 1780, Laurent le danseur, et pour voisines, ses rivales M[lles] Vernier et Garnier ; et les deux jolies figurantes, mesdemoiselles Jonveau et Rose.

Les fauvettes de l'Académie royale s'étaient aussi donné pour volières les petites maisons de la colline à la mode.

Nous venons d'y trouver déjà mademoiselle Joinville ; en 1764, mademoiselle Chevalier y loge et rue Saint-Anne encore, auprès de Méon le baryton (*la taille*).

Sophie Arnould est presque sa voisine. C'est rue du Dauphin, qui n'est encore qu'une impasse, une grille la fermant du côté des Tuileries, qu'elle a son appartement, dont M. de Lauraguais, alors en disgrâce près d'elle, comme à la cour, a fait somptueusement les frais. Elle se recueille en ce temps-là, et fait la modeste. Les offres

de M. de Monville et de M. Bertin des parties casuelles ont été refusées. Elle vit en famille. Lacroix, son ami d'enfance, et « son friseur, » est seul admis près d'elle ; quand elle sort ce n'est que pour aller, en honnête promeneuse, aux Tuileries ou au Palais-Royal : « cette demoiselle, écrit à M. de Sartine un de ses inspecteurs, arbore ordinairement l'air de bourgeoisie. Elle se promène en petite robe dans les jardins publics avec sa mère et sa sœur[1]. »

Mademoiselle Gavaudan, première du nom, menait plus grand train. Elle logeait dans cette partie plus large de la rue des Moulins, et voisine des Petits-Champs, que l'on continuait alors d'appeler, officiellement du moins, rue Royale.

Lainez, son camarade, « premier grand rôle de l'Académie, » habitait la même rue, peut-être la même maison, et — voyez quelle suite de rencontres ! — peut-être aussi, cette maison était-elle celle que Lulli avait fait bâtir au coin. Il ne s'y serait certes pas rêvé de plus dignes locataires.

Un peu plus avant en remontant la pente,

[1] *Journal des Inspecteurs* de M. de Sartine, p. 165.

on trouvait la maison qu'habitait Gossec, alors sous-directeur ; plus haut encore, rue l'Évêque, celle où logeait Legros, autre « premier sujet » ; en revenant rue Saint-Anne, on passait devant le logis du danseur Gardel. Bref presque tout l'Opéra était là.

Le quartier était donc bon pour tout nouveau venu dans l'art, qui voulait faire quelque utile liaison de voisinage, avec ceux qui en disposaient.

Grétry l'avait-il compris, lorsque déjà fort renseigné sur les choses de Paris, il y arriva venant de Rome, en passant par Ferney, où Voltaire et son monde l'avaient initié ? C'est probable, aussi est-ce de ce côté que nous le trouvons tout d'abord, et qu'il reste assez longtemps, quoiqu'il y soit modestement au quatrième étage [1].

Le succès et le bonheur l'y sont venus trouver, et il croirait être ingrat pour l'un et l'autre, s'il quittait la mansarde où il les a connus.

Le grand peintre Joseph Vernet, qui souvent l'y visita, en ami de l'homme et de son art, nous a laissé l'adresse de Grétry,

[1] Jal, *Dictionn. critique*, p. 657.

très-détaillée, comme il fallait le faire à cette époque encore où, presque partout, les numéros manquaient aux maisons. Voici ce qu'on lisait sur son livre de raison :

« *M. Grétry, rue Traversière, en entrant par la rue de Richelieu, à droite, passé celle du Hazard, la seconde maison neuve*[1]. »

C'est là que son mariage, le 3 juillet 1771, avec Jeanne-Marie Grandon, petite fille du peintre, que Greuze avait eu pour maître[2], lui donna le bonheur dont nous parlions, quelques mois avant que l'un de ses opéras comiques les plus applaudis, *Zémire et Azor*, lui eût apporté le succès, qui en fut la première fête.

Il y avait déjà composé le *Huron*, son entrée de jeu au théâtre, *Lucile*, *Sylvain*, le *Tableau parlant*, les *Deux Avares*.

Est-ce là encore que, douze ans plus tard, il écrivit *Richard Cœur-de-lion?* Il n'en faut guère douter. La Comédie italienne, en effet, par qui furent joués, comme on sait, ces trois actes triomphants, en 1784, s'était rapprochée, s'était faite du quartier, depuis deux ans, en émigrant du vieux théâtre

[1] *Archives de l'art français*, t. III, p. 361.
[2] Jal, *Dictionn. critique*, p, 657.

de l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, à la salle neuve de la rue Favart.

Elle fut alors de la paroisse de Saint-Roch, et s'y montra même très-bonne paroissienne.

Guilbert de Pixérécourt possédait, dans sa précieuse collection d'autographes, un *contract* (sic), passé entre le curé et les comédiens, par lequel ceux-ci s'engageaient à faire la dépense nécessaire pour les pains à bénir le iour de la Fête-Dieu, à l'église Saint-Roch.

Elle était devenue la paroisse de la mode, qui à Paris déjà se mêlait de tout. Depuis que le jésuite Gaillard, une des gloires de la chaire sous Louis XIV, y avait prêché[1], et que l'abbé d'Asfeld y avait fait, pendant la Régence, ses fameuses conférences du jeudi[2], il n'y avait de piété de bon ton qu'à Saint-Roch. La chapelle Saint-Nicaise, dans l'enclos des Quinze-Vingts, longtemps fréquenté par le beau monde, surtout le dimanche, à l'office de midi, en avait peu à peu été abandonnée.

Chaque pain bénit à rendre y était une affaire. On s'y disputait ceux des grandes

[1] *Lettres* de Mme de Sévigné, édit. Hachette, t. X, p. 252.
[2] *Alman. royal*, 1717, p. 45.

fêtes, hors celui d'une seule, la Saint-Roch, qui de droit, tous les ans, le 16 août, appartenait au roi, représenté par le gouverneur des Tuileries.

Une *Satire* du temps, assez plate, mais curieuse, nous fait assister à l'une de ces querelles de pain bénit. Quatre dames à la fois s'en disputent l'honneur. Le suisse qui voit là quatre parts de gâteau au lieu d'une, les laisse passer avec leur brioche.

Mais alors pour la préséance, pour l'honneur du pas, pour savoir qui, des quatre, fera sa présentation la première, un orage éclata et si terrible que le curé dut intervenir et ne parvint à rétablir l'ordre qu'en éloignant les quatre prétendantes.

Elles partirent, mais les quatre gâteaux restèrent[1].

Une seule fois, en 1756, au lieu de cette belle émulation, il y eut refus.

Un ancien capitaine de dragons, messire Gaillard de Beaumanoir, qui occupait avec le fermier général M. de Sainte-Amaranthe, et l'ancien receveur général M. du Bocage, l'hôtel qu'avait laissé vacant la princesse

[1] *Bulletin du Bibliophile*, oct. 1857, p. 521.

douairière de Conti, rue Neuve-Saint-Augustin, fut prié, puis sommé, par les marguilliers de Saint-Roch, d'avoir à payer sa part du pain bénit, que tous les ans on présentait, pour la princesse, à la fête des Cinq-Plaies, titulaire de la paroisse; et qui semblait être resté comme une redevance de son hôtel.

MM. de Sainte-Amaranthe et du Bocage avaient accepté, ne devait-il pas faire de même? La dépense était de 249 livres, 5 sous, et pouvait paraître forte, mais il n'en devait payer que le tiers, et d'ailleurs l'honneur était si grand! Il refusa.

Grande colère à la fabrique, nouvelles instances des marguilliers, nouveau refus de M. de Beaumanoir, assignation par les marguilliers et le curé pour qu'il eût à comparaître devant la cour civile du Châtelet, et enfin procès en règle.

M. Monmerqué en possédait le dossier, qui, rien que par le titre des pièces, vous dira suffisamment ce qui vous en reste à savoir.

Il se composait : 1° *d'un mémoire pour le sieur de Beaumanoir contre les marguilliers de Saint-Roch qui exerçoient contre*

lui des poursuites, tendantes à ce qu'il fût condamné à payer la dépense du pain bénit suivant leur taxe; 2° d'une sentence du Châtelet du 29 avril 1756, qui déboute la fabrique de sa demande et ordonne que, suivant ses offres, le sieur de Beaumanoir rendra le pain bénit, au jour indiqué, et qu'à faute de le faire, la fabrique le fera rendre pour lui, sans que les frais de cette offrande puissent excéder 15 francs.

Je ne connais, avec ce procès célèbre, qu'on fit bien de mettre parmi les *Causes amusantes*[1], qu'une autre affaire judiciaire à la butte Saint-Roch, mais différente en tous points, par son caractère, d'une gravité particulière, et par l'époque plus ancienne, où le drame s'en déroula.

Nous sommes, en 1687, dans une des grandes maisons, alors toutes neuves, de la rue Royale ou des Moulins[2]. Elle est occupée par le comte de Montgommery et sa femme, et par un certain Langlade avec sa femme et sa fille. Le rez-de-chaussée et le

[1] Le *Mémoire* de l'avocat Marchand pour M. de Beaumanoir a été publié dans les *Causes amusantes et connues*, 1769, in-12, p. 168-208.

[2] *Abrégé des causes célèbres*, 1806, in-12, t. I, p. 54; *Faits des causes célèbres*, 1769, in-12, p. 130.

premier sont au comte, le second et le troisième à Langlade. Il n'y a entre eux que simple liaison de bienséance, sans rien qui sente l'égalité.

M. de Montgommery mène grand train, il a de fort beaux équipages, des laquais en nombre, un aumônier, un page, etc. ; tandis que Langlade, s'il a équipage aussi, ne se le permet que des plus modestes.

L'automne arrivé, le comte l'invite à venir passer un jour ou deux avec sa femme, à sa terre de Vilebousin.

Il s'excuse, et le comte et la comtesse partent avec leur monde, y compris le page et le prêtre manceau, François Gagnard, qui leur sert d'aumônier. Il ne reste à l'hôtel, dans la partie qu'ils occupent, que la demoiselle de la comtesse, quatre brodeuses et un petit laquais.

Le 24, un jour plus tôt qu'il ne l'avait dit, le comte est revenu. Une salle basse, que l'aumônier avait devant lui fermée, en partant, se trouve ouverte, à sa grande surprise ; et, chose plus grave, un coffre de campagne qui s'y trouvait, où il avait mis : treize sacs de mille livres chacun, en argent blanc ; onze mille cinquante pièces d'or de

deux pistoles, cent louis d'or neuf, et un collier de perles de quatre mille livres, est forcé et vide.

Le lieutenant criminel, M. Deffita, qu'il prévient en hâte, fait fouiller la maison. Langlade s'offre pour le guider dans ses chambres, où l'on ne trouve rien ; puis, au grenier, où dans un coffre de vieilles hardes, il est, plus qu'aucun de ceux qui sont là, étonné de voir qu'on a caché soixante-dix louis, tous d'or neuf, comme ceux que le comte réclame.

Ils sont enveloppés d'un papier imprimé que celui-ci reconnaît comme ayant été déchiré d'un livre sur sa généalogie.

On redescend, on visite la salle basse, trouvée ouverte au retour, quoiqu'elle eût été fermée au départ. Cinq des treize sacs de mille livres, y sont découverts dans un coin, avec un sixième, entamé d'un quart ; deux cent dix-neuf livres en ont disparu.

Qui a mis là ces sacs après avoir emporté les autres? Langlade sans nul doute, de même qu'il avait caché les soixante-dix louis d'or neufs, dans le vieux coffre du grenier. Voilà du moins ce dont le comte semble tellement convaincu qu'il se rend, à

ses risques et périls, partie contre Langlade et contre sa femme, et qu'il les fait arrêter.

La justice lui donne raison. Le Parlement qui a, par devers lui, évoqué la cause, fait, le 14 février 1688, passer Langlade par la question ordinaire et extraordinaire, et, quoiqu'il n'ait rien avoué [1], arrête qu'il subira neuf années de galères, et « sera sur l'heure mis à la chaîne[2]. »

Sa femme, condamnée au bannissement pour le même temps, devra garder la prison, jusqu'à ce qu'elle ait payé à M. de Montgommery les sommes qui lui avaient été volées, et tous les frais du procès[3].

Langlade, arrivé aux galères de Marseille, brisé d'âme et de corps, ne s'en remet pas. Le 4 mars 1689, il y meurt en protestant toujours de son innocence.

Elle était réelle. Les preuves en arrivèrent l'année suivante, par quelques lettres anonymes, dont une était adressée au lieutenant criminel lui-même. C'est l'aumônier du comte, y lisait-on, et avec lui, son com-

[1] *Journal* de Dangeau, t. II, p. 108.
[2] *Id.* p. 108-109.
[3] *Id. Ibid.*

patriote du Mans, le bandit Bellestre, qui avaient fait le coup. Bellestre, à qui Gagnard, l'aumônier, avait prêté les clefs, s'en était procuré de pareilles, et, pendant l'absence du comte, s'étant glissé dans l'hôtel, où on le connaissait comme ami du prêtre, il avait ouvert la salle basse, forcé le coffre et pris tout ce qu'on sait.

L'un et l'autre étaient déjà sous les verrous, quand la dénonciation fut faite : Gagnard au Châtelet, comme témoin d'un meurtre ; Bellestre, dans la prison de Versailles pour un dernier tour de sa façon. On n'eut donc qu'à les garder. Mis à la question, avec Gagnard, Bellestre avoua tout. Ils furent condamnés à être pendus, et le 28 décembre 1690, Gagnard, près de la potence, fit les mêmes aveux[1].

Restait à réhabiliter Langlade, ce qui tarda beaucoup plus, les juges ajournant toujours ces cruels démentis donnés à leur justice. Plus de deux ans et demi après, ce fut enfin chose faite, par un arrêt définitif. Le comte de Montgommery dut rendre à madame Langlade toutes les sommes qu'il s'était fait

[1] *Journal* de Dangeau, t. III, p. 266.

attribuer par la vente des biens du condamné reconnu innocent ; et une quête fut faite à la cour, pour la mère et la fille, qui ne produisit pas, dit-on, moins de cent mille livres.

Cette déplorable erreur de justice, que tant d'autres malheureusement devaient suivre, est une de celles qui firent dire à La Bruyère, dans la sixième édition des *Caractères*, publiée au moment même où fut reconnue l'innocence de Langlade :

« Une condition lamentable est celle d'un homme innocent, à qui la précipitation et la procédure ont trouvé un crime ; celle même de son juge peut-elle l'être davantage? »

CHAPITRE IX

Deux mariages dans la finance au XVIIIe siècle, rue Sainte-Anne. — Helvétius, fermier général. — Son mariage et sa démission. — Mme Helvétius et sa tante Mme de Graffigny. — Ses deux filles : Les Etoiles. — Fontenelle au bal, à quatre-vingt-dix-neuf ans. — Encore les philosophes à table. — Leurs « claques » dans l'antichambre et la bonne compagnie. — Le Livre de l'*Esprit*. — Emotion qu'il cause, et que son auteur partage. — Sa table change de convives. — Sa mort. — Mme Helvétius à Auteuil. – Ce qu'y devint sa maison. — Partage de l'héritage d'Helvétius. — Quatre millions en litige. — Procès. — M. de Sèze gagne la cause de la comtesse d'Andlau. — Hôtel que lui lègue une royaliste, rue des Moulins. — La rue Sainte-Anne devient *rue Helvétius,* puis reprend son nom. — Démolition de l'hôtel. — Panard, rue du Hazard. — Comment il vit et aux frais de qui. — Le cordonnier tragédien. — Histoire du casque d'Achille et des plumes du dais de Saint-Roch. — Une émeute à la Butte en 1750. — Tuerie d'archers et d'exempts. — Le lieutenant de police en fuite au couvent des Jacobins. — Un mot du marquis d'Argenson sur le peuple.

Les grandes fortunes, à tenter les voleurs, comme l'était celle du comte de Montgommery, ne foisonnaient pas sur la butte Saint-Roch. Les plus considérables peut-être, dont on y parlât au XVIIIe siècle,

se trouvaient dans la même famille, chez deux beaux-frères : Helvétius et Delay de la Garde qui habitaient l'un et l'autre dans la rue Sainte-Anne. Ils avaient épousé les deux sœurs, Mlles de Ligneville, d'une famille très-noble de Nancy — elle tenait aux princes lorrains de la maison d'Autriche — mais des plus pauvres aussi et très-chargée d'enfants. Le marquis, leur père, n'avait pas eu moins de vingt-trois fils ou filles.

Pour La Garde, le mariage qui lui fit obtenir, à la faveur de la haute noblesse de sa femme, une place de fermier général, ne fut que simple affaire d'argent, quoique la demoiselle n'en eût pas apporté [1].

Pour Helvétius, ce fut tout le contraire. En se mariant, afin de bien prouver qu'il n'avait plus d'autre ambition que celle du bonheur en ménage, il se démit de sa charge dans les fermes, qu'il avait occupée treize ans, et qui lui créait un revenu de trois cent mille livres ; il se contenta de rester maître d'hôtel de la reine. « Helvétius, écrivit Collé à ce sujet, dans son *Journal*, a voulu n'être plus fermier général, pour se marier,

[1] *Vie privée de Louis XV*, t. I, p. 231.

et La Garde n'a épousé la sœur que pour avoir cette place[1]. »

Ils eurent tous deux ce qu'ils voulaient. La Garde devint un très-gros financier, mais sa femme mourut folle[2]; Helvétius ne fut plus qu'un philosophe — d'ailleurs fort riche encore, — mais sa femme lui apporta le plus inaltérable bonheur.

Elle était fort belle, grande et blonde, « l'air noble, modeste et timide sans embarras[3], » d'une éducation excellente aussi. Sa tante, Mme de Graffigny, à qui l'on doit les *Lettres d'une Péruvienne*, et qui l'avait mise en scène elle-même dans sa meilleure pièce, sous le nom de *Cénie*, dont l'anagramme est *nièce*, s'était faite sa gouvernante, son institutrice jusqu'à l'âge de vingt-deux ans où Helvétius l'épousa[4].

Quand ce mariage l'eut installée en dame et maîtresse dans le bel hôtel de la rue Sainte-Anne, Mme de Graffigny l'y suivit, et, jusqu'à sa mort, sept ans après, s'y fit une place dans ce bonheur, reportant sur les

[1] Collé, *Journal*, 22 juin 1751.
[2] *Mémoires secrets*, t. VI, p. 238.
[3] Luynes, *Mémoires*, t. XI, p. 205.
[4] Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 140.

deux filles, qui ne tardèrent pas à naître, la tendresse et les soins qu'elle avait eus pour la mère.

On les appelait « les étoiles » tant leur beauté d'enfant avait déjà d'éclat, et faisait penser au charme presque céleste de la mère[1]. Elles étaient de toutes les fêtes, qui se donnaient à l'hôtel, avec la fille de Mme d'Epinay, leur voisine et leur aînée.

A l'occasion, on s'y donnait l'amusement d'opposer comme contraste à cette enfance les quatre-vingt-dix-neuf ans de Fontenelle : « Dans les premiers jours de ce mois, écrit Collé, en février 1755. M. Helvétius donna un très-beau bal, qui fut ouvert par M. de Fontenelle, qui peu de jours après, entrait dans sa centième année, avec Mlle Helvétius cadette, qui n'a qu'un an et demi. Fontenelle fit encore la révérence, embrassa la petite fille; prit ensuite la fille de Mme d'Epinay, âgée de sept ans, fit une deuxième révérence, et l'embrassa encore. Voilà, comme on voit, de la besogne pour un galant de quatre-vingt-dix-neuf ans[2]. »

[1] Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 319.
[2] Collé, *Journal*, t. II, p. 4.

Bon mari, et fidèle quoiqu'ancien fermier général, se piquant de littérature, et malgré cela, très-ami des gens de lettres, qui trouvaient toujours ouvertes sa maison et sa bourse — il en pensionnait même quelques-uns de son voisinage : Saurin, Marivaux, etc. ; — presque bourgeois par ses habitudes, sauf la philosophie, dont au reste, il tempérait l'athéisme par beaucoup de bienfaisance, Helvétius menait soit dans le Perche, à sa terre de Voré, soit à Paris, dans son hôtel de la rue Sainte-Anne, une existence tranquille et rangée où les plus rigides du parti contraire n'auraient pu trouver à mordre.

« Après avoir, écrit le chevalier de Chastelux [1], passé sept ou huit mois dans ses terres, il ramenait sa famille à Paris et y vivait dans une assez grande retraite, avec quelques amis, de tous les états, qui lui convenaient par leurs lumières ou par leurs mœurs.

« Seulement, il donnait un jour par semaine aux simples connaissances. Ce jour-

[1] Préface du poëme *Le Bonheur*, par Helvétius, publié après sa mort.

là sa maison était le rendez-vous de la plupart des hommes de mérite de la nation et de beaucoup d'étrangers.

« Princes, ministres, philosophes, grands seigneurs, littérateurs, s'étaient empressés de connaître M. Helvétius. »

Ce mélange, cette confusion, où l'esprit mettait l'égalité, se trouvait réellement à la table et dans le salon d'Helvétius, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui n'y étaient que de nouveaux venus.

Le philosophe, l'homme de lettres, arrivé à pied, s'y croisait avec le prince qu'avait amené un magnifique équipage ; et une fois entrés, le plus beau rôle ne restait pas toujours au prince.

Mme Helvétius se plaisait aux luttes d'esprit de son salon et de sa table, bien qu'elle n'y prît pas grande part, et la présence de ceux qui en étaient les éloquents jouteurs la rendait pour le moins aussi fière que les plus nobles visites.

Pour elle, il n'y avait pas de compagnie meilleure que celle des gens d'esprit :

« Un jour, écrit Garat[1], qu'elle amenait

[1] *Mémoires* sur Suard, t. I. p. 229.

dans sa voiture un prince étranger qu'elle avait rencontré dans sa promenade du matin, le prince, apercevant dans les premiers appartements une longue file de ces espèces de surtouts de souliers destinés à les tenir propres, s'écria : « — Ah ! mon Dieu, que de « claques ! »

« — Prince, lui dit Mme Helvétius, cela « vous promet bonne compagnie. » Et, ajoute Garat, il faut se rappeler qu'elle était parente de la dernière reine de France, Marie-Antoinette. »

Peu à peu, les conversations s'étant échauffées, à force de revenir, en s'exaltant chaque jour, sur les mêmes doctrines, les esprits s'y firent d'une audace de discussion sans pareille.

Échappés pour la plupart du salon de Mme Geoffrin, qui les avait trouvés trop hardis, trop hasardeux, quoiqu'elle les tînt en bride[1], ils en vinrent sous la main plus molle et plus distraite de Mme Helvétius, et sous le regard trop facilement approbateur de son mari, à passer toute mesure dans le matérialisme et l'irréligion.

[1] Marmontel, *Mém.*, p. 312.

Ce fut une imprudence, qu'une autre plus grave, mais qui n'en était que la conséquence, la publication du livre de l'*Esprit* par Helvétius, ne tarda pas à suivre.

Le livre parut à tout le monde ce qu'il était en effet, le résumé par indiscrétion de ce qui s'était dit à sa table. Il avait lui-même vendu le secret de sa maison.

« Il n'y a là, disait peu charitablement la tante, Mme de Graffigny, chez qui l'on montait souvent pour se délier la langue avant de descendre chez lui, il n'y a là que les balayures de mon appartement. »

Mme Du Deffant, chez qui l'on en disait aussi de belles, criait qu'il les avait trahis tous sans qu'on lui en eût donné le droit, et Buffon, hochant la tête, murmurait : « M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus dans les fermes, et un livre de moins. »

Il s'effraya, car sa charge chez la reine, à laquelle il avait toujours tenu, paraissait, par là, en grand danger. Il fit successivement deux rétractations du livre, la seconde très-humble, presque basse, « la corde au cou, » comme dit Collé[1], mais, malgré cela,

[1] Collé, *Journal*, t. II, p. 150.

très-inutile. Sa charge, dont il dut se démettre, n'en fut pas moins perdue, et son livre fut jeté au feu par arrêt du Parlement, le 10 février 1759.

Helvétius, qui s'était brûlé les doigts à cet auto-da-fé, se fit moins philosophe, et partant plus sage. Il ne publia plus rien — son livre de l'*Homme* ne parut qu'après sa mort — et il fit passer les hôtes qu'il admit désormais chez lui par le crible d'une hospitalité plus serrée : « Dans ses chasses de Voré, dit encore Garat, il ne fit plus aussi grand cas de ce qu'il appelait « la « chasse aux idées », et à Paris ses dîners furent plus fréquents et plus nombreux en convives d'esprit et de goût difficile[1]. »

Telle fut sa vie pendant les douze dernières années. Le 26 décembre 1771, revenu à Paris pour y passer l'hiver suivant son habitude, il y mourut dans son hôtel entouré des siens.

Après le deuil, qui fut long, la maison se rouvrit, et les amis revinrent : « Le même concours subsista, dit le docteur Roussel[2]

[1] Garat, *Mémoires* sur Suard, t. I, p. 229.
[2] *Notice* sur Mme Helvétius, dans les *Révélations indiscrètes du* XVIIIe *siècle*, par Auguis, 1814, in-12, p. 274.

le même tourbillon continua d'attirer vers son centre les mêmes éléments. »

Mme Helvétius se retira, comme on sait, à Auteuil dans une maison qu'en ces derniers temps, le séjour qu'y fit le prince Pierre Bonaparte, et l'incendie qu'y mit la Commune ne devaient rendre que trop célèbre ; mais c'est un peu plus tard seulement qu'elle se donna cette retraite, quand ses deux filles eurent été mariées, l'une au marquis de Meun, l'autre au comte d'Andlau, et quand le partage des biens eut été fait ; ce qui n'alla pas sans de grandes difficultés.

La fortune était de quatre millions, en propriétés[1]. Il fallut, après une part faite à la mère, qui fut considérable, et lui permit de ne rien rabattre de son hospitalité et de sa bienfaisance[2], en tailler deux autres bien égales pour les filles.

On ne s'entendit pas, et l'on dut plaider. Mme d'Andlau, dont les intérêts, comme fille cadette, auraient été surtout lésés dans le partage tel que l'entendait sa sœur, eut gain de cause au Châtelet, le 20 août 1784,

[1] *Mém. secrets,* t. VI, p. 237.
[2] Dr Roussel, p. 280.

après une éloquente plaidoirie et deux répliques de l'avocat de Bordeaux, M. de Sèze, dont c'était le début à Paris [1].

On sait quel beau nom il devait s'y faire plus tard, par sa courageuse défense de Louis XVI. Une royaliste reconnaissante, Mme Raymond de Saint-Sauveur, lui en témoigna son admiration, par le legs qu'elle lui fit en mourant, d'un des plus beaux hôtels de ce même quartier, celui de Gluck d'Epreville, que jusqu'aux dernières démolitions qui l'ont emporté, l'on trouvait dans la rue des Moulins, en montant à droite, au coin de la rue Thérèse [2].

M. de Sèze n'y logea pas, que nous sachions, mais comme s'il l'eût prédestiné à l'éloquence par le seul fait qu'il en était le propriétaire, plusieurs avocats célèbres s'y succédèrent. Après Corvetto, qui était parti du barreau de Gênes pour devenir conseiller d'état, puis ministre à Paris, l'avocat Mérilhou, un des grands meneurs de la révolution de juillet, dont le gouvernement lui donna un ministère, l'habita longtemps ; et, quand

[1] *Mém. secrets*, 9 aout 1784.

[2] Lefeuve, *Les anciennes maisons de Paris*, t. III, p. 394.

on le démolit, il avait encore pour locataire un illustre du Palais, Me Sénard. M. Liouville, de l'Académie, le partageait avec lui.

Cet hôtel, qui avait été pour M. de Sèze une prime à son éloquence, se trouvait presque voisin de celui de la rue Sainte-Anne, qui formait un des lots les plus importants du partage, où sa jeune et vive parole avait si bien jeté jadis la clarté et la justice ; ce bel hôtel Helvétius que la veuve du philosophe lui avait si chaleureusement ouvert, après la cause gagnée[1].

Il échut à la fille aînée, Mme la marquise de Meun. Elle en était encore propriétaire, lorsqu'en souvenir des réunions philosophiques qui s'y étaient tenues, et du livre malheureux qui en était sorti, il fut en août 1792, décrété par la Révolution, née pour une grande part de ces réunions et de ce livre, que la rue *Sainte-Anne* échangerait son nom pour celui d'*Helvétius*[2].

Elle le porta jusqu'au jour où cette caillette de madame de Genlis, étant venue y loger, lui fit restituer l'autre qui convenait mieux à sa dévotion de fraîche date.

[1] *Mém. secrets,* 27 août 1784.
[2] *Réimpress.* du Moniteur, t. XiV, p. 30, 147.

C'est elle-même qui s'en vante dans ses *Mémoires*[1].

L'hôtel ne vient que de disparaître. Il portait le n° 18. Rebâti au siècle dernier, sur l'emplacement de l'un de ceux qu'avait, nous l'avons dit, possédés M. le Menestrel,[2] il était d'un fort bel aspect, avec sa grande porte monumentale, et ses deux étages à huit hautes fenêtres.

C'était, après celui de Lulli, le plus beau de cette partie de la rue, aussi la ville en paya-t-elle un bon prix l'expropriation[3].

Les gens qui, par leurs œuvres, ont fait le plus de mal à la morale, sont quelquefois ceux qui, vivant d'une existence sans scandale, l'ont offensée le moins par l'exemple de leur conduite. Piron, avec la vie patriarcale de ses derniers temps, vous l'a prouvé déjà, Helvétius aussi ; Panard, auteur bonhomme de vers légèrement débauchés, achèvera de vous convaincre.

Il est de notre sujet puisqu'il habitait au bas de notre butte dans une maison de la

[1] T. V, p. 371.
[2] V. plus haut, p. 84.
[3] La maison fut payé 1,300,000 francs à M. Louveau, son propriétaire. (*Courr. municipal*, 15 déc. 1876, p. 6.)

rue du Hazard. L'abbé Pinchenot, qui l'avait connu, nous a fait de son genre de vie le tableau le plus fidèle. Nous en reproduirons les traits les plus vifs d'après la lettre qu'il écrivit, dans l'hiver de 1808, au directeur des *Saisons du Parnasse*[1].

Nous y retronverons ce la Fontaine de la chanson, ce Lantara du couplet, tel que nous le connaissions par Marmontel[2]. Il n'y manquera que ses manuscrits maculés de vin, dont les taches, à l'entendre, étaient «le cachet du génie;» et la fameuse boîte à perruque qui servait de cassette au pêle-mêle de ses griffonnages.

«... J'allai le voir, dit l'abbé, rue du Hazard, chez M. de Lorme, receveur des finances, à ce que je crois, qui le logeoit sous le toit de sa maison, logement digne d'un poète. En effet, il consistoit en une petite chambre vitrée sur un corridor, sans cheminées, mais près de la cuisine où le bonhomme pouvoit se chauffer et causer avec une vieille domestique qui se permettoit de le gronder quand il venoit tard.

« Pour tout ameublement un lit sans ri-

[1] T. XII, p. 172-179.
[2] Marmontel, *Mém.*, p. 222.

deaux, deux chaises, une méchante table, et une espèce de coffre. Des livres, il n'en avoit point; son génie y suppléoit. Quant à sa garde-robe, comme il la portoit tout entière le jour, ses deux chaises étaient plus que suffisantes pour la soutenir la nuit.

« Ce trou satisfaisoit notre moderne Anacréon. Il y dormoit sans inquiétude; rien ne lui manquoit du nécessaire, grâce au soin de M. de Lorme et de M. Le Magnant, ses bons amis, qui lui donnoient des habits et du linge, qu'il se ne seroit pas donné luimême... »

Voisenon nous a confirmé ces détails, mais sans nommer les amis : « Il étoit, dit-il, logé chez l'un, il recevoit une pension modique de quelques autres, et avoit assez bonne opinion d'eux pour ne pas les en remercier [1]. »

Mais laissons continuer l'abbé Pinchenot :

« Panard, après avoir passé la nuit dans

[1] Voisenon, *Œuvres*, in-8, t. VI, p. 167. — Quoi qu'en dise l'abbé, qui pour faire un mot, fait de Panard un ingrat, il y a dans Les *Œuvres choisies* du chansonnier, 1803, in-12, plusieurs pièces à M. de L... — c'est sans nul doute M. de Lorme — et à sa femme, qui sont des témoignages de la reconnaissance la plus vive et la plus assidue. V, notamment t. II. p. 8, 146, 150, 156.

son grenier, en sortoit le matin, sans entrer chez M. de Lorme. Il le voyoit peu et mangeoit peu chez lui, quoiqu'il y pût manger tous les jours.

« M. de Lorme ne s'en offensoit point : il le laissoit entièrement libre, et ne le recevoit pas moins bien quand il le voyoit.

« Où alloit Panard ? au cabaret, déjeuner avec un demi-setier de vin, et un petit pain qu'il achetoit. Ce déjeuner se faisoit sur le comptoir pendant qu'il s'entretenoit avec le cabaretier...

« Du caractère dont j'ai connu Panard, j'affirmerois volontiers qu'il n'a jamais eu de maîtresse ; il n'étoit pas capable de se donner les soins qu'il faut pour en avoir. »

Voilà bien des souvenirs de toutes sortes, à propos de la butte Saint-Roch, les uns sacrés, les autres profanes ; nous y ajouterons un dernier, qui tient des deux genres, et qui, de plus, est assez comique.

C'est l'histoire d'un cordonnier enrichi dans ce quartier, où grâce à quelques grandes dames, aux comédiens et aux « filles du monde », excellente clientèle, les gens de métier et de menu commerce faisaient assez vite leur fortune.

Dès 1692, d'après *le Livre commode des adrèsses*, un sieur Desnoyers vendait, rue Sainte-Anne, des souliers de femme à un louis d'or la paire. Il avait dû à ce prix-là s'enrichir en peu de temps.

Charpentier — c'est celui dont nous voulons parler — fit comme lui, soixante ans plus tard ; mais quand il se fut gagné un bel avoir en chaussant les plus jolis et les plus nobles pieds de Paris, il lui prit une envie singulière : il voulut faire comme ses illustres pratiques du monde et du théâtre : tailler du grand seigneur et devenir comédien.

Sans quitter son commerce, mais cordonnier amateur, il tint maison, il eut des laquais dans son antichambre, et ne daigna plus recevoir que dans un cabinet charmant, en négligé de petit-maître [1].

Dans l'après-dîner il jouait la tragédie, et d'un ton leste, il en priait volontiers ses pratiques, sans regarder au titre :

« — Sans façon, dit-il un jour au chevalier de La Luzerne, de qui Dutens tenait l'anecdote [2], si vous n'êtes pas engagé, restez à

[1] Dutens, *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 1806, in-8, t. I, p. 88.
[2] *Id.* p. 90.

manger ma soupe, j'ai ma femme qui est jolie, et j'attends quelques autres femmes de notre société qui sont fort aimables ; nous jouons *Œdipe* après dîner, et vous pourriez ne pas vous repentir d'être resté avec nous. »

Quelques-uns restaient, d'autres venaient exprès, tant on s'était dit, de proche en proche, combien c'était drôle. La tête en tournait à Charpentier, qui se croyait sérieux :

« Cette parade, disent les *Mémoires secrets*, à la date du 16 février 1768, fait l'histoire du jour, dans ce pays de modes et d'oisiveté, surtout depuis que le duc de Chartres y a assisté avec d'autres seigneurs de la cour. Ce prince y est allé à six chevaux, et c'est à qui aura des billets pour ce spectacle grotesque. »

Charpentier se tint d'abord à son théâtre, sorte de petite scène volante, comme il en pullulait alors dans les arrière-boutiques, dans les hôtels et dans les greniers ; mais de là, peut-être se serait-il émancipé jusqu'aux scènes publiques, si la petite aventure qu'il nous reste à vous conter ne fût venue à temps et ne lui eût fait comprendre, par un argument *ad hominem*, toute la justesse de l'adage latin, *ne sutor suprà crepidam*.

M. de Crespy le Prince en possédait, dans sa curieuse collection d'autographes, le récit très-amusant que voici :

« Le cordonnier Charpentier avoit été milicien dans les dragons, et en avoit conservé le casque, qu'il ornoit outre mesure quand il jouoit Achille. Un jour qu'il avoit emprunté à son ami le bedeau de Saint-Roch plusieurs plumes et une aigrette du dais de l'église, la curé s'en aperçut, et voulant que ce sacrilége profitât aux pauvres de sa paroisse, il se rendit, le lendemain de la représentation, chez l'amant d'Iphigénie.

« Le commissaire du quartier l'accompagnait. Ils se firent présenter le casque, encore tout empanaché. On verbalisa, on parla de prison, on feignit que l'archevêque et le lieutenant de police vouloient un exemple pour ce scandale.

« La femme de Charpentier, qui le voyoit déjà au Châtelet, ou, pour le moins au Fort-l'Evêque, descendit lui faire ses adieux, tout en pleurs, mais dans un négligé si galant que le curé détourna la tête et demanda dans cette posture cent francs, en assurant qu'il arrangeroit l'affaire.

« La somme fut comptée sur-le-champ,

et les plumes du dais reportées à la sacristie.

» Cette anecdote défraya le petit lever du roi. »

Il nous coûte d'en finir avec ces aventures bourgeoises, qu'on pourrait multiplier à l'infini ; mais le bruit qui se fait dans une autre région plus turbulente de la butte Saint-Roch nous appelle et va nous distraire malgré nous.

Nous sommes en mai 1750 ; il vient d'éclater dans ces quartiers la plus terrible émeute qui ait agité Paris depuis la Fronde.

M. d'Argenson, qui a le département de Paris et des maréchaussées et veut, à tout prix, mettre un frein à la mendicité, ayant fait arrêter « quelques petits gueux, » par ses archers de l'Ecuelle, qui, trop zélés, ont mêlé quelques enfants de bourgeois et d'artisans à leur première rafle, le bruit a couru qu'on les enlevait par bandes, pour les envoyer aux îles [1].

La populace s'est émue. Un enfant a disparu dans la Cité, rue de la Calandre ; c'est là que les troubles éclatent d'abord. Quel-

[1] *Journal* de Barbier, édit in-18, t. IV, p. 427-435.

ques jours plus tard, ils ont gagné le centre, les environs du Palais-Royal : « Samedi 23, lisons-nous dans le *Journal* de Barbier [1], la sédition a été plus forte. L'affaire a commencé à la butte Saint-Roch, ou l'on dit qu'on a voulu prendre un enfant. »

La foule, seulement échauffée d'abord, y est devenue multitude furieuse. Un exempt est aperçu, on le poursuit jusque chez le commissaire Lavergée qui loge rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Auvergne, en face Saint-Roch. La maison est assiégée, avec menace d'y mettre le feu [2]. Un archer qui était en sentinelle dégaîne, éventre un homme et rentre. L'agitation alors n'a plus de frein, toutes les vitres de l'hôtel sont brisées, et la porte enfin enfoncée. L'exempt, qui s'appelait Parisien, est saisi et assommé.

On le traîne par les pieds, la tête dans le ruisseau, jusqu'à la maison du lieutenant de police Berryer, qui habitait un peu plus loin, du même côté que Saint-Roch, à peu près à la hauteur de la rue d'Alger actuelle. Il veut se montrer et parler à la foule, les archers l'en détournent : « il ne ferait pas

[1] *Journal*, de Barbier, édit. in-18, t. IV. p. 427-435.
[2] Collé, *Journal*, t. I, p. 170.

bon pour lui[1]. » Bientôt, en effet, on brise ses vitres, on force presque sa porte en menaçant de lui faire subir le même sort qu'à l'exempt. « Les discours de la populace, dit le marquis d'Argenson, ne tendaient qu'à aller le massacrer, lui manger le cœur[2]... »

Il prend peur alors et ne pense plus qu'à fuir : « Il s'est sauvé de chez lui par la porte de derrière, dit encore le marquis, et s'est caché chez les Jacobins[3] ».

Plusieurs brigades du guet à pied et à cheval, conduites par le chef même du guet, Duval, dont on a aussi brisé les vitres, arrivent enfin et dissipent l'émeute.

Ce qui acheva de la calmer, c'est que, d'un côté, l'on sut que le régiment des gardes françaises et celui des gardes suisses, déjà sur pied, marcheraient le lendemain ; et que, d'autre part, on fit placarder à tous les coins de rues un arrêt du Parlement, rendu sur les conclusions de l'avocat général d'Ormesson, déclarant qu'il n'y avait pas eu d'enfants enlevés par ordre, et que si quelques-

[1] Marquis d'Argenson, *Journal et Mémoires*, édit. Rathery, in-8, t. VI, p. 204.
[2] *Id.*, p. 205.
[3] *Id.*, p. 207.

uns l'avaient été par mégarde, ils seraient sur l'heure rendus à leurs parents qui les réclameraient [1].

L'affaire n'avait pas moins été des plus chaudes; de terribles paroles, qu'on ne connaissait plus depuis la Fronde, avaient couru dans la foule, six ou sept archers et un exempt avaient péri, et rien n'annonçait qu'on chercherait même à faire justice de ceux qui les avaient tués.

Aussi d'Argenson, après avoir raconté ces troubles, concluait-il par ces mots profondément tristes et prophétiques : « Voilà le peuple sans frein et qui peut tout oser avec impunité, car il n'y aura point de punition de ces massacres. Quand le peuple ne craint rien, il est tout [2]. »

[1] Luynes, *Mémoires*, t. X, p. 268.
[2] Marquis d'Argenson, *Journal et mémoires*, t. VI, p. 205.

CHAPITRE X

La Constituante dans les hôtels garnis de la Butte Saint-Roch. — Mirabeau à l'hôtel de Malte, rue Traversière. — Ce qui arrive rue Sainte-Anne à l'abbé Maury, et comment il ne se sauve que déguisé en garde national. — Saint-Roch, ses marguilliers et la Révolution. — Vol dans l'église. — Emeutes de dévotes. — Les gardes nationaux au lutrin. — Arrestation du curé. — Comment « l'édifice Roch » devint le temple du Génie. — Les statues de la porte Saint-Antoine au portail de Saint-Roch. — Madame de Feuquière au Calvaire, en Madelaine pénitente. — L'opéra en chapes et en chasubles à la Convention. — Saint Roch et son chien et la fidélité républicaine du président Laloi. — La réaction royaliste à la Butte des Moulins. — François Bonbon, le cordonnier-président. — Sa mort et son épitaphe. — Saint-Roch rendu au culte. — Le vice, le jeu et la Terreur à la Butte. — Le comte d'Estaing et les Sainte-Amaranthe à l'échafaud. — L'enseigne du café des Jacobins brûlée. — Charge de dragons ivres dans la rue Saint-Roch. — Danger du représentant Boursault, rue Sainte-Anne. — Ce qu'il devint. — Viennet (de l'Hérault), rue d'Argenteuil. — Vadier, rue des Moineaux. — Les Corses, rue des Moulins. — Une pétition *inédite* de Bonaparte à vingt-trois ans. — Le 13 vendémiaire, rue du Dauphin et à Saint-Roch. — Mort du libraire Cazin. — Le club des *Ultra* de la Restauration, rue Thérèse. — La *Société du Déjeuner* et l'Académie. — Les journées de Juillet et Jeannisson. — Odiot, l'orfèvre, rue des Frondeurs, et le *Gagne-petit*, rue des Moineaux. — Le libraire Xhrouet. — Séraphin et Corneille. — Le dernier frère d'André Chénier, rue Thérèse. — Henri Monnier et Lepeintre aîné, rue Ventadour. — Mlle George, rue du

Clos-Georgeot. — Enterrements de Mlles Chameroy et Raucourt, à Saint-Roch. — Tout pour la charité et la foi, plus rien pour l'intolérance. — Lettre du curé Millaud à la Commune.

L'avocat Barbier, après avoir fait de l'émeute de 1750, à la Butte Saint-Roch, le récit que nous avons analysé, conclut ainsi : « L'événement est d'autant plus singulier que le peuple de Paris, en général, est doux et assez tranquille. »

Barbier mourut en 1771. C'était vingt ans trop tôt pour voir combien il se trompait, et quelles colères, plus terribles que ce réveil de quelques jours, pouvaient couver sous la douceur et la tranquillité du peuple Parisien, quand d'une simple révolte il passait à une révolution, comme celle qui commença en 1789.

Le quartier, dont nous esquissons l'histoire, en sentit les premiers contre-coups. On devait s'y attendre. Situé comme il l'était à deux pas du Manége des Tuileries, où l'Assemblée après avoir quitté Versailles, et fait une assez courte halte dans la grande salle de l'Archevêché, était venue tenir ses séances ; et, de l'autre, non moins près du couvent des Jacobins, où siégeait le club,

qui en garda le nom, et qui fut, on le sait, celui des plus terribles meneurs; le quartier de la Butte ne pouvait que subir l'influence de ces deux grands centres d'agitation.

A la moindre émotion dans l'un ou dans l'autre, il était en mouvement. Un certain nombre de députés des provinces, qui s'y étaient tout d'abord logés, dans les hôtels garnis, et qu'on interrogeait au passage, pour savoir ce que faisait ou ne faisait pas l'Assemblée, entretenaient, sans y penser, cet émoi chez le menu peuple.

Plusieurs habitaient rue d'Argenteuil, mais c'étaient les plus calmes, de bons députés de l'ordre du clergé, tels que le curé de Saint-Pol, en Artois, et Guépin, curé de Tours, qui tous deux y avaient humblement pris gîte, chez les frères des Ecoles chrétiennes, dont la maison, toujours debout, ne sera démolie que pour le prolongement de la rue des Pyramides.

Ils étaient obscurs et pauvres, comme les cinq ou six autres, qui s'étaient encore — deux députés laboureurs, l'un du Vermandois, l'autre de Villers-Cotterets se trouvaient du nombre — logés modestement rue d'Argenteuil; et comme ceux, dont nous

voyons alors un groupe de quatre ou cinq se partager les chambres les plus convenables, à l'hôtel ou plutôt à l'auberge-gargote de la *Réunion*, rue des Moineaux.

De plus riches, qui pouvaient se faire un campement législatif moins simple, s'étaient installés : rue Ventadour, dans l'hôtel du même nom, ou à l'*Hôtel Valois ;* rue des Frondeurs, à l'*Hôtel de Montpensier ;* rue Sainte-Anne, à l'*Hôtel de Gênes*, qui, pour satisfaire à la mode du moment, commençait à s'appeler *Hôtel de la République de Gênes ;* rue des Orties, à l'*Hôtel de Picardie*, où, futur Dieu des Théophilanthropes, et futur membre du Directoire, mais alors fort simple député de la sénéchaussée d'Anjou, logeait La Réveillère-Lépaux, ou plutôt M. de L'Épaux, comme il se faisait encore appeler.

Dans la rue Traversière, chaque hôtel — et ils y étaient nombreux — avait au moins son député. Nous en trouvons à l'*Hôtel d'Autriche* à l'*Hôtel de Provence*, à l'*Hôtel de Condé*, à l'*Hôtel de Fleury*[1],

[1] Nous avons trouvé toutes ces adresses dans l'*Almanach royal* de 1791, p. 76-126.

et enfin, tout près de la rue de Richelieu, à l'*Hôtel de Malthe*, où, — ce qui nous dédommage un peu de tous ces constituants sans autorité et sans nom — s'était venu loger celui qui tout d'abord domina l'Assemblée : Mirabeau [1].

Ses arrangements avec la Cour, qui lui permirent d'aller mener grand train à la Chaussée-d'Antin, où il mourut, n'ayant été réglés, argent comptant, que vers la fin de 1790, il avait dû, jusque-là, vivre à l'hôtel garni.

Son adversaire de tribune le plus redoutable, l'abbé Maury, n'habitait pas à la Butte Saint-Roch, mais tout près, rue Neuve-Saint-Augustin, et, pour aller de chez lui à l'Assemblée, ou pour en revenir, il avait à traverser la Butte, en suivant la rue Sainte-Anne.

Il y courut un jour, dans les derniers temps de la Constituante, un vrai danger. Sa fameuse algarade sur le Pont-Neuf, où l'on voulait le mettre à la lanterne, et dont il se sauva, en disant : En verrez-vous plus clair? n'avait été rien auprès.

[1] *Catal. des autographes* de M. Lucas de Montigny, 1860, in-8, p. 359, 382-383.

Il venait de quitter, à la sortie de l'Assemblée, le marquis de Montlosier, qui logeait rue de Richelieu, et il s'était engagé lui-même dans la rue Sainte-Anne, lorsque des enfants, à qui l'habit ecclésiastique, qu'il portait toujours, quoiqu'on l'insultât déjà partout, l'avait dénoncé, se mirent à le huer et à lui jeter de la boue.

Des passants, au lieu de leur dire de cesser, firent comme eux, et l'abbé eut bien tôt toute une bande de braillards menaçants à ses trousses.

Il était armé, et, de temps en temps, pour les tenir à distance, il tirait à moitié de ses poches les fameux pistolets qu'on appelait ses « burettes. » La foule reculait un instant, puis ne revenait que plus hargneuse, plus pressante. Il fut bientôt serré de si près, qu'ayant trouvé une allée ouverte, il s'y jeta, en refermant derrière lui la porte.

Chez qui était-il ? Par bonheur ce n'était pas chez d'autres ennemis, mais chez un brave homme de négociant, obligeant et hospitalier, quoique l'inquiétude gênât un peu son hospitalité. La première pensée de l'abbé fut d'envoyer chercher Montlosier, qu'il venait de quitter, qui logeait tout près,

et qu'il savait être chez lui. Il accourut avec le marquis de Folleville, mais ils ne pénétrèrent pas sans peine dans la maison, que la foule assiégeait toujours.

Que faire pour que l'abbé sortît? L'idée leur vint de l'habiller avec les habits de garde national du négociant. De ses cheveux qui étaient longs et qu'on déroula, on lui fit une queue, il endossa l'habit, on lui passa le sabre, on le coiffa du bonnet de grenadier, et, comme il paraissait un peu embarrassé, « un peu pataud », dit Montlosier, de qui nous viennent tous ces détails [1], on lui fit faire, pour le dégourdir, trois ou quatre tours dans la chambre ; puis, en avant marche ! Tous trois sortirent, bras dessus, bras dessous, l'abbé au milieu. La foule les ayant laissés passer sans malencontre, il put tranquillement rentrer chez lui :

« Quelle risée, dit Montlosier, qui sentit le drame sous la périlleuse mascarade, quelle risée si l'on nous avait arrêtés et découverts ! Quel prétexte aussi d'apologie et d'impunité, si, irrité de ce déguisement, le peuple,

[1] *Mém.* du marquis de Montlosier, 1830, in-8, t. II, p. 315-316.

selon son penchant ordinaire, était venu à nous massacrer ! »

La haine du prêtre, qui, nous l'avons vu, s'était assez vite éveillée à la Butte Saint-Roch, fut un des caractères les plus vifs qu'y prit la Révolution.

Le luxe trop éclatant de l'Église et de ses offices ; l'importance des bâtiments que le curé Marduel avait, au risque d'une banqueroute, fait bâtir sur la rue Saint-Roch, pour la communauté de ses prêtres, et qui n'en logeaient pas moins de soixante et un[1] ; la façon d'agir de messieurs de la fabrique, hautains avec ceux qui semblaient ne pouvoir pas se défendre, comme M. de Beaumanoir, dont nous vous avons dit plus haut l'aventure ; mais faibles, au contraire, vis-à-vis des puissants, ainsi qu'ils en avaient donné la preuve, en laissant un des trésoriers de France, M. de Frémin, régler au gré de ses intérêts l'affaire déjà ancienne d'un marché à établir rue d'Argenteuil, et qui finalement n'y fut pas construit, quoiqu'il fût très-nécessaire pour le quartier[2] ; tout

[1] Le Beuf, *Hist. du diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 291 ; *Esprit des journaux*, août 1787, p. 394.

[2] Jaillot, *Quartier du Palais-Royal*, p. 6-7 ; et Bois-

cela avait aigri la population et bien plus encore la populace.

Piller Saint-Roch, dévaliser de ses vases d'or, et des magnifiques habits de ses prêtres cette riche église qui, aux grandes fêtes, faisait un si bel étalage de son faste, fut, dès les premiers temps, une des odieuses idées qui couva chez ce menu peuple, dont, auprès du monde riche et titré des autres parties de la paroisse, le flot n'avait cessé de grossir à la Butte.

Un ordre de l'Assemblée du 4 octobre 1789, qui enjoignit au curé et aux marguilliers de porter à la Monnaie pour y être fondus les objets d'or et d'argent de leur église [1], para au danger; mais comme il pouvait encore rester assez à prendre, quelques mois après un essai de vol fut tenté.

Le matin du 30 mai suivant, on trouva le tabernacle forcé, et le ciboire disparu. Qui avait fait le coup? quelques vauriens des environs sans doute, mais on ne le sut jamais positivement, les voleurs ayant profité

lisle, *Correspond. des contrôleurs généraux*, t. I, p. 423, n° 1540, *Lettre* de M. de la Reynie, 8 juin 1696.

[1] *Hist. du diocèse de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 291.

pour fuir plus vite de l'arrivée d'un vicaire qui, vers quatre heures, était venu chercher le viatique, pour un mourant, et avait laissé la porte ouverte[1].

La résistance des prêtres et des dévots contre tout ce qui tenait de plus ou moins près à l'esprit nouveau fut un péril de plus pour Saint-Roch, si menacé déjà. Personne de son clergé ne voulut prêter le serment civique. Un des prêtres, l'abbé Thomas, s'y refusa publiquement dans l'église même, avec la plus vigoureuse énergie, malgré les cris : Qu'on le pende[2] !

L'abbé constitutionnel Fauchet, ayant fait annoncer qu'il y prêcherait le carême de 1791, il y eut émeute de dévotes.

Toutes s'entendirent pour que pas une seule n'assistât à cette prédication de renégat. Leurs gens durent même s'en abstenir sous peine d'être chassés[3].

Un jour, non-seulement les paroissiennes, mais les prêtres avaient manqué. L'heure de la messe venue, pas un ne s'était trouvé

[1] *Réimpress. du Moniteur*, t. IV, p. 540.
[2] Goncourt, *Hist. de la Société française pendant la Révolution*, 1864, in-8, p. 142.
[3] *Chronique de Paris*, mars 1791.

pour la dire. Les gardes nationaux du quartier avaient alors envahi le chœur, s'étaient mis au lutrin, et tant bien que mal l'avaient chantée [1].

L'église et son clergé ne pouvaient que pâtir de cet antagonisme, de cet échange de mauvaises volontés, où chacun luttait à qui ne céderait pas. Le curé, plusieurs de ses prêtres, et quelques personnes des plus ferventes de la paroisse, furent arrêtés [2]. Quant à l'église même, on dut bientôt la fermer au culte, pour ne la rouvrir qu'à la révolution.

Ce ne fut plus alors que « l'édifice Roch [3], » jusqu'à ce que, s'étant souvenu que Corneille y était enterré, on en fît le temple du Génie [4], en n'y voulant qu'une idole, sa statue [5].

Tout ce qui s'y trouvait de monuments fut enlevé, et beaucoup n'y revinrent jamais. Il est vrai qu'en revanche plusieurs

[1] Prudhomme, *Révolutions de Paris*, janvier 1791.
[2] *Réimpr. du Moniteur,* t. XVII, p. 605.
[3] Ad. Schmidt, *Tableaux de la Révolution française, publiés sur les papiers inédits du département de la police secrète de Paris*, Leipzig, 1871, in-8, t. III, p. 334.
[4] *Id.* p. 336.
[5] *Id*, p. 397.

que l'église n'avait jamais possédés y furent apportés.

C'est ainsi qu'on y mit, dans les deux principales niches de la façade, la statue allégorique de la Force, et celle de l'Espérance publique, qui venaient de la démolition de la porte Saint-Antoine, et que cette nouvelle place, où elles restèrent jusqu'en ces derniers temps, fit prendre invariablement pour des statues de saintes [1]. C'est ainsi encore qu'on y transféra, du *Musée des monuments français*, le tombeau du cardinal Dubois, pris à l'église Saint-Honoré [2], et celui de Mignard, avec les sculptures de Lemoyne, qui avait appartenu à l'église des Jacobins. La statue à genoux de Mme de Feuquière, fille du peintre, y figurait.

On la voit encore à Saint-Roch, mais à une autre place que celle où d'abord on l'avait mise. Dans un remaniement de tombeaux qu'on y fit en 1836 [3], elle fut transportée au pied de la croix du calvaire qui se trouve au chevet de l'église. Comme elle y représente ce que Mme de Feuquière fut, en

[1] Nous devons cette indication à M. Jules Cousin.
[2] V. notre *Paris démoli*, 2e édit., *Introduction*.
[3] *Moniteur* du 5 sept. 1836.

effet, mais un peu tard, la Madelaine repentante [1], ce n'est pas une profanation.

En serait-ce une, qu'on n'y regarderait pas, en songeant aux sacriléges dont la malheureuse église avait été victime à l'époque de la spoliation révolutionnaire.

Le plus indécemment odieux fut celui du 22 novembre 1793, deux mois après l'arrestation du curé. Les artistes de l'Opéra, établi alors, comme on sait, dans la salle bâtie pour la Montansier, rue de Richelieu, vinrent prendre dans la sacristie de Saint-Roch tout ce qui pouvait y rester, s'affublèrent des chapes et des chasubles, entassèrent les vases sacrés en des corbeilles, et s'en allèrent ainsi, en grotesque procession, jusqu'à la Convention, où l'on s'empressa de leur accorder les honneurs de la séance.

« — Les vases, que nous vous apportons, dit le chef de la bande, dont nous copions textuellement les paroles dans le *Moniteur* [2], proviennent du temple élevé à saint Roch et à son chien.

« — Vous ne serez plus, répondit le dé-

[1] F. Lock, *Guide alphab.*, p. 388.
[2] *Réimpression*, t. XVIII, p. 480.

puté Laloi, qui présidait, et dont nous reproduisons aussi les paroles textuelles, pour qu'on y croie, mais qui n'en resteront pas moins pour cela incroyables, vous ne serez plus dupes de votre patron, mais, fidèles comme son compagnon, vous demeurerez inviolablement attachés à la République! »

La réaction fut d'autant plus vive que les actes avaient été plus violents. Peu à peu, la partie saine de la population du quartier, soutenue par celle des autres fractions plus aristocratiques du district dont il dépendait, et qui s'étendait, on le sait, jusqu'au boulevard, prit le dessus.

Au lieu de passer pour révolutionnaire, comme il semblait l'être, et l'était en effet d'abord, lorsqu'on l'appelait district de la Montagne, et qu'on l'accusait de pousser le zèle jusqu'à violer le secret des lettres [1], il passa pour royaliste, et fut dénoncé comme tel [2].

C'était, disait-on dans les comités, un district frappé du plus déplorable esprit, où la

[1] *Réimpression*, t. II, p. 24.
[2] Ad. Schmidt, t. II, p. 63.

suprématie des sociétés populaires était méconnue [1], et, chose plus condamnable, où l'on allait jusqu'à en demander l'expulsion. L'audace, ajoutaient les clubistes, y était telle qu'on y voulait inviter la Convention à faire un appel aux bons citoyens, pour l'aider à détruire la vermine qui, sous prétexte de liberté, dévorait la France [2]. Bref, il n'y avait là, criait-on, que des aristocrates et de nouveaux suisses, « auxquels il fallait faire subir le sort des autres [3]. »

En attendant, les capitaines du district de la Butte des Moulins, sur la foi de ces dénonciations incessantes, furent arrêtés [4].

Un des fanatiques du quartier, le cordonnier orléanais François Bonbon, qui, à force de déclamations, était parvenu à s'y faire nommer président du comité révolutionnaire, avait été pour beaucoup dans cette mesure, qui n'eut pas heureusement le résultat fatal qu'il en espérait.

Le 9 thermidor arriva, les capitaines redevinrent libres, et c'est Bonbon qui fut

[1] Ad. Schmidt, t. I, p. 275.
[2] *Id., ibid.*, p. 289.
[3] *Id., ibid.*, p. 337.
[4] *Id.*, t. II, p. 13.

emprisonné à leur place. On s'en tint là contre lui, l'amnistie du 10 octobre 1795 le rendit à son premier état de cordonnier. Il s'y était remis d'assez bonne grâce, lorsqu'un an après, la conspiration insensée du camp de Grenelle, qu'il s'agissait d'enlever sans armes, vint le tenter. Il y fut pris, et, enfermé au Temple, il se tua, en se jetant du haut de l'une des tours [1].

Il n'eut d'épitaphe que ces lignes cruellement exactes de Beffroy de Reigny, qui l'avait connu [2] : « C'était une vraie mâchoire, dont l'impudence et la morgue n'eussent été que ridicules si l'on ne se fût pas servi de lui comme d'une marionnette pour accomplir les desseins des hommes de sang [3]. »

Le district de la Butte des Moulins, qui plus volontiers se faisait appeler « section du Palais-Royal », avait cependant continué à devenir de plus en plus réactionnaire.

[1] A. Rabbe, *Biog. portat. des contemporains*, t. 1, p. 523; *Réimpress. du Moniteur*, t. XXVIII, p. 454.

[2] *Dictionnaire néologique*, t. II, p. 199.

[3] Nous avons connu à Orléans, dans notre enfance, les filles de ce terroriste énergumène. Vouées à l'éducation des jeunes filles de la classe bourgeoise, elles rachetaient ses erreurs par la vie la plus pieuse et la plus dévouée.

Après Thermidor, pour se venger des dénonciateurs qui avaient fait emprisonner ses chefs, il avait à son tour dénoncé les Jacobins « comme dilapidateurs, terroristes, hommes de sang [1] », et très-formellement, quoique la Convention l'eût décrété, il s'était refusé à rouvrir ses rangs à ceux de ce parti, que ce qu'il appelait un excès de clémence avait fait sortir des prisons [2].

Le royalisme y reprenait pied de plus en plus [3]. On le niait dans le quartier [4], mais ce qui s'y passait en était la preuve. Peu à peu Saint-Roch s'était rouvert, et si l'on n'y disait pas encore la messe, on y préparait à bas bruit le jour où le signal de reprendre partout les offices pourrait être donné : « Les prêtres, écrivait l'inspecteur de police Dupin [5], ressaisissent leur empire, et l'église Roch est leur métropole. »

Enfin elle se rouvrit toute grande ; il y eut office pontifical de l'évêque de Saint-Papoul, au milieu des ruines de l'autel et

[1] Ad. Schmidt, *Tableaux de la Révolut. française*, etc., t. II, p. 288.

[2] *Id., ibid.*, p. 410.

[3] *Id., ibid.*, p. 63.

[4] *Id., ibid.*, p. 74.

[5] *Id.*, t. III. p. 339

du retable, devant les tableaux éventrés et sans bordure, mais aux acclamations d'une foule pressée, qui malheureusement ne savait où s'agenouiller sur le pavé defoncé, et parmi les tombes violées et encore béantes [1].

On était en 1797. Par combien d'épreuves il avait fallu passer pour en arriver là ! Que de scènes de toutes sortes avait dû voir ce quartier, livré surtout comme il l'était au double courant de sa populace jacobine et de sa bourgeoisie royaliste !

Rien n'y avait manqué comme émotion, scandale, ou bataille. Tantôt, c'était rue d'Argenteuil toute une émeute contre un ancien garde du corps, que Chabot avait dénoncé au comité de surveillance comme prenant part aux conciliabules de nuit chez la reine [2] ; ou bien, rue des Moineaux, une autre émeute encore pour une lettre anonyme qu'on y avait trouvée ; et qui, disait-on, mettait sur la trace d'une conspiration royaliste [3].

Pour les questions de mœurs, qui de ce côté

Censeur des journaux, juin 1797 ; *le Thé*, même date.
Catal. des autogr. Trémont, 1852, in-8, n° 269.
Ad. Schmidt, t. II, p. 319.

ne cessaient jamais d'être à l'ordre du jour, l'émotion y avait des sursauts continuels : soit parce qu'une lettre était arrivée à la Convention, dénonçant les trois cents tripots qui pullulaient dans le district, et se gardaient tous « à triple barrière [1] » ; soit, parce qu'une adresse avait été présentée par une députation du quartier pour que des mesures de police y fussent prises contre la prostitution [2], qui jamais n'y avait été si effrontée [3].

Joignez à cela des journées d'effarement et de terreur, comme celles, où l'on vint appréhender au corps, en son hôtel de la rue Helvétius, l'illustre amiral, comte d'Estaing, pour le conduire au tribunal révolutionnaire, puis à l'échafaud [4]; et un peu plus tard, arrêter de même dans cette rue encore Mme de Sainte-Amaranthe avec sa fille et son gendre, le jeune de Sartine [5], dont le seul crime, à tous trois, était, disait-on, d'avoir

[1] *Réimpr. du Moniteur*, t. VI, p. 534 (24 novembre 1790).

[2] *Id.*, t. XV, p. 720 (18 mars 1793).

[3] Goncourt, *la Société française pendant le Directoire*, in-8, p. 83.

[4] *Moniteur*, 28 avril 1794.

[5] *Id.*, 14 juin 1794.

reçu Robespierre dans un souper où les bons vins l'avaient trop fait parler [1],

La terreur passée, on n'eut plus d'émotions aussi vives, mais d'autres les remplacèrent, qui maintinrent le quartier dans l'inquiétude et le trouble.

Un jour, c'est, par exemple, l'invasion des agents dans le bureau d'un journal accusé de mal penser. *Les Annales universelles*, compromises par leurs idées royalistes furent ainsi saisies, rue des Moulins, après le coup d'état de Fructidor [2]. Un autre jour, ce sont des jeunes gens qui décrochent, pour la brûler en pleine rue, l'enseigne d'un café, qui n'a pas honte de s'appeler encore *Café des Jacobins* [3] ; ou bien des dragons ivres, qui sabrent la foule dans la rue Neuve-Saint-Roch et font crier que le gouvernement les gorge de numéraire aux dépens du peuple pour le massacrer [4].

[1] C'était un faux bruit, que M. Ph. Lebas a démenti par une lettre à Lamartine, qui lui avait donné créance dans son *Histoire des Girondins*. Robespierre le jeune avait seul été, malgré son frère, chez madame de Sainte-Amaranthe, où l'avait conduit le comédien Michot.

[2] Goncourt, *La Société française pendant le Directoire*, gr. in-8, p. 400.

[3] Ad. Schmidt, t. II, p. 272.

[4] *Id.*, t. III, p. 213.

Dans les premiers temps, nous l'avons vu par l'aventure de l'abbé Maury, il ne faisait pas bon pour les députés du parti de la Cour de traverser la Butte en plein jour ; les rôles sont maintenant bien changés, c'est pour les représentants montagnards qu'il est imprudent d'y passer et surtout de s'y arrêter.

Boursault, comédien hier et aujourd'hui représentant, s'en avise un jour de prairial an III, et qui plus est, ne craint pas de monter sur une borne pour haranguer le peuple, à la façon et avec les idées de son ancien camarade de théâtre, Collot d'Herbois. Il est bientôt hué, pressé, menacé, à tel point que s'il n'avait été accompagné de deux amis, qui mirent comme lui le sabre à la main, il lui aurait été impossible de se dégager pour se sauver jusqu'aux Tuileries au comité de surveillance [1].

C'est — ce dont on ne se douterait guère d'après cet antécédent — c'est ce même Boursault, qui se fit une si grande fortune dans les remontes, dont il eut la fourniture, dans l'entreprise des boues et gadoues,

[1] Ad. Schmidt, t. II, p. 345.

dans la ferme des jeux, et qui mourut à Paris, propriétaire, au quartier Clichy, de ces beaux jardins, remplacés aujourd'hui par un réseau de rues, dont une a pris son nom.

Quoique les représentants fussent exposés à de fréquentes avanies dans le quartier de la butte Saint-Roch, ils y logeaient pourtant toujours volontiers. Nous les y trouvons même encore plus nombreux à l'époque de la Convention qu'ils ne l'étaient sous la Constituante et la Législative. En 1793, il n'y en a pas moins de quarante-cinq, disséminés dans les différentes rues, et presque tous encore en hôtel garni.

La rue d'Argenteuil en loge quinze à elle seule, et dans le nombre Viennet (de l'Hérault) « le vieux Romain », comme on l'appelait, « l'honnête homme de la Convention », comme on disait encore. C'est là qu'il fit à son fils Pons-Guillaume, le futur académicien, simple conscrit alors, et n'ayant pour toute ambition qu'une sous-lieutenance, qu'il espérait de sa protection, cette réponse en effet toute romaine : « Attends que tes dix-huit ans soient accomplis, tu prendras alors un mousquet, et iras ga-

gner ce que tu pourras. Je ne suis pas ici pour faire les affaires de ma famille. Nos sous-officiers n'ont pas mérité ce passe-droit [1]. »

Rue Sainte-Anne, ou Helvétius, habitait, un autre représentant fort honnête homme, Laurencot (du Jura). Il logeait chez le comte d'Estaing, dont il faillit partager le sort, pour sa belle conduite au 31 mai. Arrêté avec soixante-quinze autres, qui avaient, comme lui, protesté contre la mise en accusation des Girondins, il eut le bonheur de s'échapper.

Vadier, dont la réputation fut bien différente, au jugement même de M. Louis Blanc, qui ne voit dans tout ce qu'il fit au comité de surveillance générale « qu'un odieux mélange d'orgueil, de barbarie, et de lâcheté [2]; » logeait avec sept ou huit autres représentants plus ou moins de sa trempe, dans un des hôtels borgnes de la rue des Moineaux.

Ce n'était pas pour le peuple, qui le trouva toujours d'un républicanisme très-

[1] Rabbe, *Biogr. des contemporains,* au mot Viennet.
[2] Cité par Lud. Lalanne, *Dict. hist. de la France.* p. 1755.

méprisant [1], qu'il habitait cette rue populacière, mais à cause d'un autre voisinage aux mœurs perdues, dont les siennes s'accommodaient au mieux : « Le vieux Vadier, écrit Vilate [2], se mêlait aussi des jeux perfides de l'amour. Jamais le laid Vulcain dans l'Olympe ne fut davantage l'objet des sarcasmes et des railleries. »

Rue des Moulins, en la partie auparavant appelée rue Royale, s'étaient groupés à l'hôtel des *Patriotes hollandais* les députés de la Corse : Andreï, Chiappe, Casabianca, qui en avaient fait ainsi une sorte de point de ralliement pour tous les Corses de passage à Paris.

Un jour du mois d'août 1792, un jeune officier de vingt-trois ans qui arrivait d'Ajaccio, où il commandait le 2e bataillon des volontaires, y prit une chambre.

On l'avait accusé d'avoir, dans une rixe entre ses hommes et le peuple, donné ordre de faire feu, et il venait se justifier, ce qu'il fit sans peine.

Ce succès l'enhardit, car il était ambi-

[1] Vilate, *Causes secrètes de la journée du 9 thermidor*, p. 184.
[2] *Id.*, p. 192.

tieux. Son commandement chez les volontaires, et un autre, qu'il cumulait dans l'artillerie, comme capitaine en second, ne lui suffisaient pas.

A vingt-trois ans il ne voulait pas déjà être moins que lieutenant-colonel. Sachant que l'artillerie de marine manquait surtout de bons officiers, c'est là qu'il visa.

Le 30 août, il était à l'audience du citoyen Monge, alors ministre, et il lui présentait une lettre où sa demande « de l'emploi de lieutenant-colonel de l'artillerie de marine » se trouvait formulée nettement, sans ambages.

Tout y était au reste de la même franchise : « Les qualités, disait-il, par exemple, qui peuvent militer en ma faveur, sont : mes talents ordinaires; des connaissances sur la partie théorique et pratique de mon métier, estimées par les chefs de corps qui m'ont souvent employé à des travaux extraordinaires, et à diriger des expériences, qui, de tous les genres de travail, est celui qui exige le plus de sagacité et de jugement. »

Ce n'est pas absolument modeste, mais en voyant le nom qui suivait, on ne peut nier que ce fût vrai. La lettre était signée : Buonaparte.

Il avait, comptant sur une réponse, ajouté son adresse : *Hôtel des patriotes hollandais, rue Royale-Saint-Roch.*

Rien ne vint. Les deux terribles majuscules S. R. (sans réponse) qu'une autre main avait mises en haut de la lettre ne le prouvaient que trop [1].

Il n'en garda pas rancune à Monge, qui ne pouvait le deviner. Plus tard, il l'emmena avec lui en Égypte, puis le fit sénateur et comte de Péluse.

Deux ans après, d'ailleurs, Bonaparte avait retrouvé à la butte Saint-Roch, et beaucoup plus beau, d'une importance plus décisive pour sa fortune, le commandement qu'il y avait une première fois manqué.

Nous voulons parler de la journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), où Barras, qui commandait en chef, lui laissa, comme on sait, tout le poids de la bataille.

La Convention était menacée par les sections armées. Bonaparte promit de la sau-

[1] Cette lettre si curieuse, qui passa dans une vente d'autographes, faite par Laverdet, en avril 1858, ne se trouve pas dans la *Correspondance de Napoléon*, où elle devrait figurer la première en date. Nous l'avons vue et analysée au moment où elle fut vendue. Voir notre *Chronique de la Patrie*, du 8 avril 1858.

ver contre cette réaction, ce royalisme insurgés ; il tint parole.

Il était venu, en 1792, à la butte Saint-Roch pour se disculper d'avoir fait tirer sur le peuple ; il n'y revint, en 1795, que pour donner l'ordre dont il s'était justifié : « Si la Cour, disait-il, quand on l'en accusait, en avait fait autant, en 1789, il n'y aurait pas eu de révolution [1] ! »

Les Tuileries, où siégeait l'Assemblée, étaient surtout menacées ; c'est dans les environs qu'il concentra la défense.

Son poste principal fut dans la rue où plutôt le cul-de-sac de la Convention — l'ancienne impasse du Dauphin — devant le portail même de Saint-Roch dont les sectionnaires des quartiers Le Pelletier et des Filles-Saint-Thomas occupaient les marches.

Le 13, à quatre heures, le feu commence sur ce point qui semble le plus en péril, comme le déclara Barras dans son rapport à la Convention [2], et sur la place du Carrou-

[1] Beffroy de Reigny, *Dictionnaire néologique*, t. II, p. 168.

[2] *Séance* du 9 oct. 1795. *Réimpress. du Moniteur*, t. XXVI, p. 132-134.

sel, où d'autres sectionnaires, qui se sont logés dans l'hôtel de Noailles, criblent de balles les abords des Tuileries.

Une colonne d'insurgés que commande un nommé Lafond, fait mine en même temps de vouloir déboucher sur le Pont-Royal. Le moment est venu de repousser, avec un ensemble énergique, toutes ces attaques.

« Alors, dit Napoléon, dans une relation de cette journée, qu'il dicta lui-même à M. de Las-Cases, on donna l'ordre aux batteries de tirer : une pièce de huit au cul-de-sac Dauphin commença le feu et servit de signal pour tous les postes [1].

« Après plusieurs décharges, Saint-Roch fut enlevé. La colonne Lafond, prise en tête et en écharpe par l'artillerie placée sur

[1] Cette première décharge tua, entre autres victimes inoffensives, le célèbre libraire Cazin : « Le 13 vendémiaire, dit M. Chaalon d'Argé, son parent, dans un fragment de notice publié par le *Bulletin de l'Alliance des arts* (10 juin 1846), page 409, il était à dîner dans un café de la rue du Dauphin. On vint le prévenir que des troubles se préparaient. Devenu un peu sourd, il n'entendit pas bien ce qu'on lui disait, ou ne crut pas le danger si pressant. Il termina son dîner ; mais au moment où il ouvrait la porte du café pour se retirer, la première décharge des canons que Bonaparte avait fait braquer contre Saint-Roch, eut lieu. Cazin fut atteint d'un éclat de mitraille dans le ventre et tomba. Quand on le rapporta chez lui, il était mort. »

le quai à la hauteur du guichet du Louvre et à la tête du Pont-Royal, fut mise en déroute.

« La rue Saint-Honoré, celle de Saint-Florentin et les lieux adjacents furent balayés. Une centaine d'hommes essayèrent de résister au théâtre de la République ; quelques obus les délogèrent en un instant. A 6 heures tout était fini. Si l'on entendait dans la nuit, de loin en loin, quelques coups de canon, c'était pour empêcher les barricades, que quelques habitants avaient cherché à établir avec des tonneaux.

« Il y eut environ deux cents tués ou blessés du côté des sectionnaires et presqu'autant du côté des conventionnels, la plus grande partie de ceux-ci aux portes de Saint-Roch [1]. »

Ce fut le dernier grand événement de l'histoire de la butte Saint-Roch. Dès lors, on n'y fera plus guère que de la politique platonique, de la révolution ou de la réaction en chambre, comme au temps de ce bon M. Piet (de la Sarthe) et des deux cents collè-

[1] On peut voir encore sur le mur faisant l'angle de l'église et de la rue Neuve-Saint-Roch, les traces de la mitraille du 13 vendémiaire.

gues de la droite *ultra*, qu'il réunissait déjà, en 1815, dans son salon de la rue Thérèse, n° 8 [1].

On y disposait de l'existence des ministères, avec le même sans-gêne qu'à deux ou trois maisons de là, dans la même rue, la fameuse *Société du Déjeuner*, dont s'étaient mis Droz, Roger, Jouy, etc., faisait ou défaisait à la fourchette les candidatures académiques.

La réunion Piet et ses pareilles, avec leurs excès de résistance royaliste, finirent par amener la Révolution de 1830.

La Butte des Moulins n'en ressentit le contre-coup qu'à l'une de ses extrémités, aux deux coins de la rue des Boucheries, qui réunissait, comme on sait, la rue Saint-Honoré à celle de Richelieu. La lutte avec les troupes royales y fut très-vive et sanglante. Un certain Jeannisson y tomba près du passage Saint-Guillaume, où il demeurait. Quelques mois après, par arrêté du 12 février 1831, la rue des Boucheries perdit son nom qu'elle n'avait pourtant jamais si

[1] Ed. Biré, *Victor Hugo et la Restauration*, p. 167. 169.

cruellement mérité, et prit celui de Jeannisson, qui lui resta jusqu'à ce qu'elle fût démolie [1].

L'industrie et le commerce, qui se développaient partout, ne firent pas grand progrès dans ce quartier. Depuis le Directoire, jusqu'à notre temps, qui en voit la disparition, nous n'y trouvons guère de maison importante, pour l'industrie d'art, que celle du grand orfèvre Odiot, au carrefour des Frondeurs; et, pour le commerce, que celle du *Gagne-Petit*, rue des Moineaux. Il y datait du Directoire, ou tout au moins du Consulat, et, sous sa modeste enseigne, qu'un marchand de vins de la rue des Nonains-d'Hières, plus ancien que lui encore, lui dispute seul aujourd'hui, il fit successivement la fortune des Aubertot, père, fils et gendre, qui s'y sont succédé [2].

Les 6,200,000 francs, qui lui furent alloués, quand la ville l'expropria [3], suffiraient

[1] Lazarre, *Dictionn. des rues de Paris*, 2e édit., p. 450.

[2] En 1800, les Aubertot étaient déjà connus comme négociants. V. Beffroy de Reigny, *Dictionn. néologique*, p. 286.

[3] Sur cette somme, 4 millions furent gardés par la ville, pour les 3,700 mètres de terrain qu'elle abandonnait à la nouvelle maison du Gagne-Petit, moyennant 900 fr. le

à faire évaluer les étonnantes proportions acquises par cet établissement, dont une chétive et obscure boutique de mercier fut le point de départ, et qui, peu à peu, avait envahi, non-seulement trois maisons entières de la rue des Moineaux, mais deux autres encore de la rue Ventadour, jusqu'à laquelle, à force de s'étendre en profondeur, il avait percé.

Ce fut la célébrité la plus réelle et la plus saine de cette douteuse rue des Moineaux, où, jusqu'à ces derniers temps, les rixes de nuit étaient encore si fréquentes, qu'on avait dû y maintenir un poste qui dépendait de celui des Tuileries.

Ce qui semblera bien étrange, c'est que l'un des très-rares libraires qui se soient jamais établis à la Butte des Moulins, avait ouvert sa boutique rue des Moineaux.

Comme l'artiste de Sèvres qui découvrit « le rose Pompadour, » il s'appelait Xhrouet, nom aussi étrange que son idée. Elle ne fit pas merveille. Après avoir publié quelques romantiques, vers la fin de la Restauration, il disparut.

mètre, entre l'avenue de l'Opéra, la rue Saint-Roch, la rue d'Argenteuil et la rue des Pyramides prolongée.

La littérature n'y fit qu'une faible perte ; elle avait d'ailleurs des compensations.

Je ne parle pas pour la rue d'Argenteuil, qui, au lieu de Corneille, n'avait plus sous le premier Empire que Séraphin IIe du nom [1], et ses ombres chinoises du Palais-Royal.

Je ne parle pas, non plus, pour la rue Thérèse, malgré son académique *Société du Déjeuner*, et la belle maison qu'y possédait le ministre philosophe, M. de Rémusat. Un souvenir navrant, celui de cette nuit de juillet 1836, où le dernier survivant des quatre frères Chénier y fut trouvé près d'une borne agonisant sous la misère et la vermine [2], jette sur ce coin trop de désillusion et de tristesse.

Ce sont d'autres idées, d'autres noms qui me reviennent, celui d'Henri Monnier par exemple, qui habita si longtemps au n° 6 de la rue Ventadour où il vient de mourir. Lepeintre aîné, dont la femme y tenait un hôtel garni [3], était son voisin d'en face,

[1] Jal., *Dictionn. critique*, p. 1124.
[2] V. *le Cabinet de lecture*, 29 juillet 1836, p. 15.
[3] De Manne et Ménétrier, *la Troupe de Nicolet*, p. 335.

et, presque en face aussi, logeait son autre ami, Régnier, de la Comédie française.

Pour toucher ses droits d'auteur, il n'avait qu'à traverser la rue, où, pendant plusieurs années, une des agences dramatiques eut ses bureaux.

Il demeurait très-haut, presque sous les toits, mais ne s'en plaignait pas. Ses arbres, disait-il, n'en avaient que plus d'air. Son bonheur, en effet, était d'y élever des hautes futaies en caisse. D'autres ont un jardin sur leur fenêtre ; il avait, lui, une forêt, mais en herbe, bien entendu. Quand elle grandissait trop, il la transportait à sa maison de campagne, où, tout fier, il vous montrait les plantations de ses divers logements : son chêne de la rue Bleue, son acacia de la rue Lamartine, son marronnier de la rue Ventadour [1].

Il y avait dans ce quartier bien des souvenirs des plus folles escapades de son bon temps.

N'est-ce pas dans la petite rue du Rempart, qu'après un dîner trop prolongé et

[1] P. Véron, *Correspondance* de l'*Indépendance belge*, 22 avril 1868.

trop complet, d'où il revenait avec Roqueplan, Véron et Romieu, celui-ci ne pouvant aller plus loin, et s'étant étendu près d'une borne, il s'avisa d'aller éveiller l'épicier du coin pour lui acheter un lampion, qu'il posa tout allumé, avec la plus maternelle prudence, sur le ventre du dormeur qui ronflait déjà [1].

Près de ces comiques, la tragédie avait eu son coin. Rue du Clos-Georgeot, dans une mansarde, avait commencé M[lle] Georges, vers 1800, belle et bien douée, mais sans conscience d'elle-même, et par conséquent sans courage : « Paresseuse ! disait la tragédienne, qui lui donnait des leçons, au lieu de se préparer à avoir un bel appartement, elle aime mieux rester sur son grabat de la rue Clos-Georgeot [2] ! »

Cette tragédienne était M[lle] Raucourt. C'est dans ce quartier, sur la même paroisse, qu'elle logeait aussi.

Son enterrement y fit scandale, en 1815, par le refus intolérant du curé de Saint-Roch. La scène des funérailles de M[lle] Cha-

[1] *Catal. d'autographes*, 2 juin 1856, p. 67.
[2] Ch. Maurice, *Hist. anecdot. du Théâtre*, 1856, in-8, t. I, p. 69.

meroy, de l'Opéra, que le curé avait aussi refusé de recevoir, le 15 octobre 1802, faillit presque s'y renouveler.

Comme nous en avons parlé dans un autre volume [1], nous n'en dirons rien ici.

Les temps d'ailleurs, quoi qu'on dise, semblent bien changés : charité, dévouement, courage ne laissent plus guère place à l'intolérance.

On fait le bien, on se dévoue, et c'est assez.

Comme preuve de cette énergie du devoir, nous ne pouvons rien citer de mieux que la lettre du curé de Saint-Roch aux gens de la Commune qui exigeaient son église :

« Paris, 7 mai 1871.

« Monsieur le Délégué,

« Je suis prêt, tout en protestant contre la violence qui m'est faite, à délivrer les clefs de l'église Saint-Roch, devant un ordre

[1] *Chronique et légendes des rues de Paris*, p. 291.

écrit, signé d'un des délégués de la Commune au 1er arrondissement, se portant comme propriétaire du monument, ordre qui restera entre mes mains.

« Quant à apporter moi-même un concours quelconque à ce que je regarde comme la profanation de mon église, je me laisserais plutôt tuer.

« MILLAUD,

« *curé de Saint-Roch.* »

D'ordinaire c'est un trait d'esprit, qu'on cherche pour finir. Nous préférons un trait de courage, et nous finirons par celui-ci.

APPENDICE

LES DEMEURES DE CORNEILLE

A PARIS

(HOTEL DE GUISE — RUE DE CLÉRY — RUE D'ARGENTEUIL)

Il y a trois ans, au salon de 1874, un charmant tableau de Gérôme nous avait ouvert la chambre de Corneille ; ce chapitre nous y laissera.

Nous y resterons à ce moment si bien choisi par le peintre, à cette heure de poétique intimité, où Corneille et Molière confondirent leur cœur et leur esprit dans cet admirable chef-d'œuvre de *Psyché*, qui valut à Corneille sa dernière joie, car il en sortit son dernier succès.

C'est à Paris que se passe la scène; mais dans quel coin de ce Paris, déjà si grand? Tout le monde, qui, sur la foi de la tradition, n'y voit Corneille que dans le logis où il mourut[1], répondit: « Rue d'Argenteuil, nº 18. »

Tout le monde se trompait, comme nous-même nous étions trompé, il y a quelques années, dans notre comédie de *Corneille à la butte Saint-Roch*, mais, nous du moins, il faut bien le dire, avec quelque droit à l'erreur.

Nous faisions là du théâtre, non de l'histoire, et il n'était pas, du reste, invraisemblable que Molière, logé alors près du Palais-Royal, eût fait avec Corneille, du côté des derniers moulins de la Butte, une de ces promenades d'inspiration matinale, que raconte le meunier de notre pièce.

Revenus tout à fait à l'histoire, et mieux renseignés, d'ailleurs, par la découverte d'actes jusqu'alors inconnus, nous pouvons, aujourd'hui, preuves en main, non-seulement dire que Corneille ne logeait pas rue d'Argenteuil lorsqu'avec Molière il fit *Psyché*, mais indiquer aussi où, très-probablement, il devait habiter alors.

[1] V. plus haut p. 64-65, l'endroit où nous avons annoncé ce chapitre-appendice.

La pièce est de 1671 ; or, d'après un des documents dont nous parlons [1], et que l'on doit à M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, Corneille n'était même pas encore, en 1681, c'est-à-dire dix ans après, dans la maison où il mourut.

Nous ne l'y trouvons, pour la première fois, d'une façon certaine, qu'un an avant sa mort, lorsque, le 10 novembre 1683, fut vendue, en son nom, par son beau-frère, Le Bouvier de Fontenelle, — père du philosophe, — sa maison de la *rue de la Pie*, à Rouen, dont l'acte de vente donne ainsi son adresse : « Pierre Corneille, escuyer, sieur d'Amville, demeurant à Paris, rue d'Argenteuil, paroisse Saint-Roch [2]. »

Les autres actes dernièrement exhumés le logent auparavant dans un tout autre quartier, « rue de Cléry. »

Il y est en 1675, signant procuration pour la tutelle des enfants de l'un de ses cou-

[1] C'est un *Aveu des biens tenus du Roi, à cause de sa chatellenie et vicomté d'Andely, par Pierre et Thomas Corneille*, etc. Il a été découvert aux archives de la Seine-Inférieure, et publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, mai-juin, 1874, p. 530-534.

[2] L'acte de vente de cette maison fut analysé pour la première fois par M. G. Ballin dans la *Revue de Rouen* de 1833, p. 242.

sins [1] ; une liste des académiciens pour l'année suivante, 1676, découverte par M. Marty-Lavaux, confirme cette adresse[2]; enfin, d'après l'acte cité tout à l'heure, il n'en est pas encore parti en 1681.

Y était-il déjà en 1671, dix ans plus tôt? C'est probable.

Quand il avait dans l'automne de 1662, réalisé enfin son projet de quitter Rouen [3], et de s'établir à Paris pour être près de son second fils, que la duchesse de Nemours venait de s'attacher comme page [4] ; et aussi pour satisfaire à l'engagement de faire résidence qu'il avait pris en 1647, au moment de sa réception à l'Académie française [5]; il s'était cru certain d'y pouvoir vivre sans peine. Il n'aurait plus sans doute la ressource de sa charge d'avocat à la Table de

[1] Taschereau, *Œuvres* de Corneille, *collect. elzevir.* t. I, p. 26-27.

[2] *Liste de messieurs de l'Académie françoise*, en janvier 1676 : « 1647 (c'est l'année de l'élection) — Pierre Corneille, cy-devant advocat à la table de marbre de Rouen, *ruë de Cléry.* »

[3] Il le préparait depuis le printemps, comme on le voit par sa lettre du 25 avril de la même année à l'abbé de Pure.

[4] V. *Œuvres*, édit. Marty, gr. in-8, t. X, p. 488-489, et le *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1863, p. 339.

[5] Pélisson et d'Olivet, *Hist. de l'Académie*, édit. Livet, t. II, p. 156-157.

marbre de Rouen ; mais le produit de ses pièces, dont il pourrait plus aisément accroître le nombre, et la pension de deux mille livres qu'il tenait enfin de la justice un peu tardive du roi, y suppléeraient.

Il n'avait d'ailleurs pas eu d'abord ni grand embarras, ni grande dépense d'établissement.

Le duc de Guise, protecteur du théâtre du Marais, rue Vieille-du-Temple, dont il était le voisin, et sur lequel Corneille faisait le plus volontiers représenter ses pièces, lui avait donné « une chambre », c'est-à-dire un appartement, dans son hôtel de la rue du Chaume, qui est aujourd'hui, comme on sait, le palais des Archives.

Il y avait « le couvert et la table », on l'a su par une phrase jalouse de l'abbé d'Aubignac [1]. Une autre de Tallemant des Réaux, qui n'est pas plus bienveillante, nous apprend en outre qu'il y logeait encore quand on joua *Othon* [2].

C'était en 1664. Corneille, par consé-

[1] *Troisième et quatrième dissertation concernant le poëme dramatique*, etc. 1663, in-12, p. 117-118.
[2] *Historiettes*, édit. in-12, t. X, p. 234.

quent, profitait alors depuis plus d'un an déjà de l'hospitalité de M. de Guise.

Elle dut malheureusement cesser à ce moment-là même.

Le duc mourut, ce qui mit en grand péril le théâtre du Marais, son protégé, les héritiers n'ayant pas continué la protection. Comme il est probable qu'ils furent pour l'hospitalité ce qu'ils étaient pour le patronage, il fallut que Corneille, à qui cette mort faisait perdre son logis, en même temps qu'elle menaçait de ruine le théâtre qu'il préférait, cherchât gîte ailleurs.

Où alla-t-il?

En 1663, quelques mois après avoir été mis enfin sur la liste des pensions, il avait adressé un *Remerciement au Roi*, où perçait d'une façon assez claire la demande d'une nouvelle faveur. Il désirait être logé au Louvre, comme plusieurs poëtes et savants l'étaient déjà; et sans plus de détour, il disait à Louis XIV :

Ouvre-moi donc, Grand Roi, ce prodige des arts,
Que n'égala jamais la pompe des Césars......
Et peut-être, animé par tes yeux de plus près,
J'y ferai plus encor que je ne te promets.

La demande ne lui semblait pas indiscrète : ce n'eût été qu'un complément de la pension de deux mille livres qu'on lui avait accordée, et qui pouvait paraître un peu faible, comparée surtout à celle de trois mille livres que touchait Chapelain, et aux quatre mille attribuées à Mézeray.

Il n'obtint rien ; le Louvre resta fermé pour lui, et c'est alors, croyons-nous, qu'il dut venir rue de Cléry.

Le quartier n'avait rien qui pût effaroucher la médiocrité de sa fortune. C'était un des plus pauvres de Paris.

D'assez misérables bicoques, « de petits logements, dit Delamare [1], propres pour des ouvriers, à qui cet endroit de la ville estoit en quelque sorte destiné, » s'y étageaient sur la butte d'immondices qu'on appelait la Ville-neuve-sur-Gravois, à la place où quelques beaux hôtels furent bâtis un peu plus tard.

On n'avait même pu le peupler qu'à grand'peine. Il avait fallu des priviléges : exemptions de tailles, de droits de maîtrise, etc., pour y attirer des habitants !

[1] *Traité de la police*, t. IV, p. 401.

Des ouvriers en meuble y vinrent alors du faubourg Saint-Antoine [1], et n'en sont plus partis.

Le travail n'y apporta pas l'aisance. C'est pour la population de ce quartier où le bois manquait pendant un rude hiver, que la veuve de Molière, quelques années après la mort de son mari, fit allumer, au cimetière Saint-Joseph, de grands feux sur la pierre de sa tombe « qui en fut toute fendue [2]. »

C'est aussi rue de Cléry même qu'il y eut, en 1693, une assez grosse émeute pour le prix du pain [3].

Corneille y continuant sans grand profit son travail de poëte, eut donc là, au milieu de ces travailleurs pauvres, un entourage digne de lui.

Je ne sais dans quelle partie de cette longue rue il habita, mais il paraît certain que la maison où il logeait n'en devait pas être, après tout, la plus misérable. Elle était, nous le verrons, « à porte cochère. »

Thomas, son cadet, logeait avec lui. C'est

[1] *Livre commode des adresses*, année 1692, p. 81.
[2] Titon du Tillet, *le Parnasse françois*, in-fol., p. 320
[3] *Corresp. administrat. de Louis XIV,* t. IV, p. 665-666.

ce que nous a encore appris le document retrouvé par M. de Beaurepaire. Il y est question de biens indivis entre eux, et l'acte donne pour l'un et pour l'autre une adresse commune à Paris.

A Rouen, ils n'avaient été que voisins, *rue de la Pie*, l'un, le cadet, dans ce qu'on appelait « la Grande Maison », l'autre, l'aîné, tout à côté dans la plus petite.

L'anecdote bien connue de la trappe ou *judas*, qu'ouvrait en haut Pierre pour demander des rimes à Thomas, travaillant au-dessous, n'y était pas vraisemblable ; mais elle arrive à l'être tout naturellement rue de Cléry, dans la maison où Thomas et Pierre logent ensemble.

L'anecdote, au reste, nous vient d'un Parisien, l'abbé de Voisenon, et pour qu'il l'ait sue, il faut qu'elle se soit passée à Paris.

Voici de quelle façon charmante il la raconte à l'article Thomas Corneille, de ses *Anecdotes littéraires* [1] :

« Thomas Corneille n'était pas du nombre des cadets qui ont plus d'esprit que

[1] *Œuvres* de Voisenon, t. IV, p. 34-35

leurs aînés. Sans son frère, il n'aurait pas eu plus de génie, mais il n'aurait pas payé les dépens de la comparaison. La distance qui était entre leurs esprits, n'en mit aucune dans leurs cœurs. Ils étaient extrêmement unis. Ils logeaient ensemble. Thomas travaillait bien plus facilement que Pierre, et quand celui-ci cherchait une rime, il levait une trappe et la demandait à Thomas, qui la lui donnait aussitôt. L'un était un dictionnaire de rimes, l'autre un dictionnaire d'idées et de raisonnements. »

Pour comprendre la mise en scène de l'anecdote, il faut supposer que Thomas logeait au rez-de-chaussée, et Pierre au-dessus, bien qu'il fût l'aîné de beaucoup. A cela, rien d'étonnant. La famille du cadet n'était pas nombreuse. Il n'avait qu'un fils et une fille, encore enfants, en 1662, car il n'était pas marié depuis plus de douze ans. Un rez-de-chaussée pouvait donc lui suffire, tandis qu'à Pierre et à toute sa famille il fallait deux étages pour le moins.

Il avait amené rue de Cléry, avec sa femme, trois enfants : Charles, qui malheureusement mourut cinq ans après, Thomas et Marguerite.

Ajoutez la grande sœur Marie, l'aînée de la famille, et les deux grands frères, qui venaient quelquefois, et ne laissaient pas d'être un embarras, quand ils n'étaient pas une inquiétude.

Un jour, par exemple, en juillet 1667, on apporta blessé du siége de Douai, où il était officier de cavalerie, le second de ces deux aînés, le même que nous avons vu page chez la duchesse de Nemours.

Comme on avait laissé en tas, « devant la porte cochère », la paille qui lui servait de lit sur son brancard, Corneille dut aller répondre de cette contravention devant le commissaire du quartier [1].

Où trouver un coin tranquille, au milieu des bruits, des tracas de toute cette famille? Corneille l'aurait cherché même au grenier. Une fois en place, dans le négligé le plus élémentaire, il ne se dérangeait plus. « M. Corneille, dit l'abbé d'Olivet [2], se tenait retranché dans son cabinet, sans être presque autrement connu du monde que par son nom et par ses œuvres. »

[1] V. dans les *Lettres en vers à Madame*, ou *Gazettes...* par Du Laurens (Ch. Robinet), celle du 30 juillet 1667.

[2] *Hist. de l'Académie*, édit. Ch. Livet, t. II, p. 203.

Je crois bien que c'est à lui que pensait aussi son ami Balzac, lorsque, dans ses *Entretiens* [1], il parla ainsi du travailleur casanier :

« Il est si accoutumé à sa chambre, qu'il n'y a point de mître ou de couronne pour lesquelles il voulût changer son bonnet de nuit, qui est aussi le plus souvent son bonnet de jour. »

Corneille aimait le travail à la lumière. On prétend même qu'il faisait comme l'académicien Pierre de l'Estoille : lorsqu'il voulait se bien concentrer, sans distraction, dans une idée, il fermait ses volets en plein midi et demandait de la chandelle [2].

Rien n'était plus simple, on le devine, que sa chambre de travail. Sur cinq ou six planches, étagées le long du mur, quelques centaines de volumes français, latins, espagnols ou italiens, son seul luxe, sa seule passion — car il était bibliophile et achetait volontiers dans les encans de livres [3]; — au milieu, faufilées par coquetterie de poëte,

[1] *Hist. de l'Académie*, édit. Ch. Livet, t. II, p. 125.
[2] Bonnegarde, *Dict. hist. et crit.*, 1771, in-8, t. II, p. 458.
[3] *Œuvres*, édit. Taschereau, t. I, p. 24.

les traductions de son *Cid* en toutes les langues de l'Europe ; dans un coin de la chambre, un coffre, où dormaient les opuscules imprimés qu'il n'avait pas mis en vente, tels que sa traduction des deux premiers livres de la *Thébaïde* de Stace [1], ou bien quelques œuvres qu'il laissa inédites, « quantité de *Meslanges en vers*, avec une *Dissertation sur les tendresses de l'amour content*, ouvrage de sa jeunesse [2] ; » dans un autre coin, un vieux meuble, en forme de cabinet ou, comme nous dirions, de secrétaire, dont un des tiroirs, vide, hélas ! depuis bien longtemps, portait cette inscription écrite de sa main : « *Argent de Cinna* [3] ; et enfin à la belle place pour écrire à l'aise, le modeste et solide bureau de chêne qui datait de ses premier chefs-d'œuvre, et que, suivant la légende, il s'était repenti d'avoir abandonné quelque temps.

Elle racontait, cette légende, recueillie dans la *Bibliothèque de Cour* [4], qu'un finan-

[1] Boscheron, *notice ms. sur Corneille*, p. 122.
[2] *Id.*, p. 123.
[3] G. Levavasseur, *Vie de P. Corneille*, 1843, in-18, p. 139, note.
[4] Citée par Charles Monselet, dans un curieux article du *Monde illustré*, 11 juin 1864.

cier, étant venu voir Corneille, prit envie de ce bureau célèbre sur lequel avaient été écrits le *Cid*, *Horace*, *Polyeucte*, etc. ; et lui proposa de l'échanger pour un plus beau, en bois rare et recouvert d'un cuir brillant, à filets d'or.

Corneille accepta le troc, mais pour ne pas tarder à en avoir regret. Il venait d'écrire son glorieux *Nicomède* sur le vieux bureau, lorsqu'il en fit l'échange ; sur le neuf il écrivit *Pertharite* qui tomba.

C'était sa première chute au théâtre. Il s'en prit au meuble trop superbe. Vite, vite, qu'on lui rapporte l'ancien ! L'homme de finance y consentit, et l'inspiration étant revenue avec le bureau antique, Corneille écrivit *Œdipe*, qui lui rendit le succès, et *Sertorius* qui le lui garda longtemps.

Il avait encore, à coup sûr, le meuble inspirateur quand il travailla pour *Psyché ;* car il fut rarement inspiré mieux que lorsqu'il y prit part.

Quinault fit les vers, que Lulli devait mettre en chant ; Molière écrivit le *Prologue*, le premier acte, la première scène du second, et la première scène aussi du troisième. Corneille se chargea du reste, c'est-

à-dire de la plus grande partie, près de quatre actes sur cinq.

Il fallait aller vite ; on était au milieu de janvier 1671, et le roi avait demandé la pièce pour s'en amuser trois ou quatre fois au moins dans son nouveau théâtre des Tuileries pendant le carnaval suivant.

Corneille fut prêt. Sur le plan dressé par Molière, il acheva ses quatre actes en deux semaines au plus. « M. Corneille, dit *le Libraire au Lecteur,* en tête de la pièce, après avoir détaillé ce qu'y avaient fait Molière et Quinault, a employé une quinzaine au reste. » Pour un poëte de soixante-cinq ans, ce n'était certes pas trop, d'autant, nous le répétons, qu'il avait rarement fait mieux : mais il écrivait sur le bon bureau, sur celui de son bon temps, et la jeunesse lui était revenue.

Un souvenir était resté de cette collaboration, qui avait cimenté entre Corneille et Molière une amitié dont la mort de celui-ci, deux ans après, rompit trop vite le lien.

Un jour qu'il était allé chez le vieux poëte de la rue de Cléry, Molière en avait rapporté un volume qu'il lui avait donné. C'était un de ces exemplaires in-4° de sa tra-

duction en vers de l'*Imitation*, qu'il se plaisait à offrir à ses amis [1], et dont il pouvait d'autant mieux faire largesse, que les éditions en avaient été plus nombreuses. En douze années, de 1651 à 1663, on n'en avait pas compté moins de dix-sept [2].

Molière écrivit son nom sur la garde du livre, avec deux vers qui rappelaient, nous a-t-on assuré, celui à qui il le devait [3].

Au siècle dernier, ce précieux volume arriva, je ne sais comment, en des mains qui n'en étaient pas trop indignes, celles de Favart, poëte aimable et grand amateur, comme le prouve cette phrase de sa lettre au comte de Durazzo, du 7 décembre 1760 : « La bibliomanie est à présent ma passion dominante [4]. »

[1] « On voit quelquefois, dit Nodier, le nom de P. Corneille sur des exemplaires de son *Imitation de Jésus-Christ.* » *Mélanges d'une petite bibliothèque*, p. 49. — Il en passa un à la vente Chalabre (*Catal.* p. 20, n° 168), un autre à celle de Renouard (*Catal.* p. 12, n° 114); un troisième, à celle de M. Ch. Giraud (*Catal.* p. 29).

[2] C'est le chiffre que donne de Visé, pour répondre aux insinuations de l'abbé d'Aubignac, prétendant que Corneille était embarrassé des exemplaires de sa traduction. (*Défense de la Sophonisbe de M. de Corneille*, Paris. 1663, in-12, p. 119.)

[3] Le volume était de l'édition de 1656, petit in-4, imprimé à Paris, chez André Soubron.

[4] *Correspondance* de Favart, 1808, in-8, t. 1, p. 91.

Quand l'actrice charmante, qui devait devenir sa femme, fut enlevée par ordre de Maurice de Saxe, à qui elle résistait, et emmenée chez les Ursulines des Andelys [1], Favart, qui l'aimait déjà, et était même pour beaucoup dans sa résistance au Maréchal, glissa dans son bagage de religieuse forcée le précieux volume, seul livre non profane que possédât peut-être sa bibliothèque.

Maurice ayant trouvé bientôt qu'elle était aux Andelys trop près de Paris, trop près de Favart, la fit enlever de nouveau pour une destination plus lointaine [2].

Dans la précipitation de ce départ, elle oublia le volume de l'*Imitation*, qui resta jusqu'à la Révolution chez les Ursulines.

Après un inventaire, en vertu duquel les livres de ces dames furent attribués au district, il échut avec quelques autres, non à la bibliothèque de ce district, mais comme paiement d'appointements arriérés, au bibliothécaire même, M. Pantin [3], près de

[1] Saint René-Taillandier, *Maurice de Saxe*, p. 363.

[2] C'est à Angers qu'elle fut conduite. (Saint René-Taillandier, p. 365.)

[3] V. à ce sujet, un curieux article de M. Raymond Bordeaux, dans la *Revue de Normandie*, année 1866, p. 275. — Parmi les autres livres, laissés ainsi au bibliothécaire,

qui, un peu plus tard, Beffara, dont on connaît les travaux précieux sur Molière, fit d'incessantes et inutiles démarches pour se le faire céder [1].

Il y a vingt-deux ans, au mois d'avril 1855, un neveu de M. Pantin, à qui celui-ci avait en mourant légué ses livres, étant mort à son tour, un bibliophile des Andelys, M. Mesteil, qui depuis longtemps guettait le volume, fut plus heureux. On le lui vendit, mais, comme vous allez voir, son bonheur ne dura guère.

Tant de vicissitudes avaient mis, on le comprend, le livre en un fort piètre état. M. Mesteil s'empressa de lui faire donner une toilette plus neuve. Il fit la faute de s'adresser, pour ce soin, à un relieur de l'endroit, et celle plus grave encore de ne

était un exemplaire en maroquin rouge des *Œuvres* de Boileau, de l'édition de 1683, in-12, trouvé, pensait-on, au château de Dangu, et précieux surtout par une trentaine de lignes, écrites sur la garde de la main de Boileau, comme envoi à Mgr de Guilleragues, notre ambassadeur à Constantinople, le même à qui sa Ve Epitre est dédiée. Ne fût-il pas signé, cet autographe, qui est passé, avec le volume, dans la bibliothèque de M. Didot, où nous l'avons vu, ne pourrait être d'une authenticité douteuse. La malice y suffirait : Boileau s'y donne, une fois de plus, le plaisir d'une attaque contre l'*Astrate* de Quinault.

[1] *Courrier de l'Eure*, 10 avril 1855.

pas assez le prévenir de ce qui faisait l'inestimable prix du volume.

Quand il revint, aussi pimpant qu'un livre peut l'être, sortant des mains d'un relieur des Andelys, la garde jaunie sur laquelle se trouvait la signature de Molière et ses deux vers autographes n'y était plus! Elle avait été jetée au poële comme papier sale, et une bien nette, bien blanche la remplaçait !

M. Mesteil faillit en tomber de saisissement. Quand il mourut, douze ans après, à la fin de 1867, il n'était pas encore consolé.

C'est ainsi, par un accident dont nous garantissons la trop réelle authenticité, que disparut le plus précieux souvenir de l'amitié de Molière et de Corneille.

Cette amitié fut une des dernières joies du vieux poëte, d'autant plus que la collaboration pour *Psyché*, qui en avait été le gage, et où il avait apporté une si grande part, fut, je le répète, son dernier succès.

Il ne fit plus après que *Pulchérie*, qui tomba au commencement de 1673, et *Suréna* qui n'eut pas un sort meilleur, à la fin de l'année suivante. Le dégoût, auquel s'ajouta un vif chagrin, la mort de son second fils, tué dans une sortie au siége de Grave, pen-

dant l'été de cette même année, le prit alors; il renonça tout-à-fait au théâtre.

Depuis longtemps, son génie n'y était plus à l'aise. Il sentait qu'il n'était pas dans le ton des passions nouvelles, dont les jeunes et ardentes tragédies de Racine avaient créé la vogue. Sa défiance pour ce qu'il pourrait écrire encore, ne le laissait même pas sans inquiétude pour ce qu'il avait écrit en son meilleur temps. Le succès des œuvres nouvelles le faisait trembler pour celles de son passé. « Ce grand personnage, dont le théâtre françois est encore si paré, écrit Santeul [1], qui le voyait beaucoup dans sa vieillesse, me dit très-souvent qu'il sera un jour habillé à la vieille mode. »

Comment vivre après cet adieu au théâtre, tout à la fois volontaire et forcé, car il sentait bien que s'il ne le quittait pas, il en serait quitté? Quelles ressources se faire, lorsqu'il en avait plus que jamais besoin, soit « pour entretenir » son fils aîné à l'armée, où les grades qu'il obtenait n'étaient qu'une occasion de dépenses plus grandes, soit pour tâcher d'établir les deux enfants qui restaient

[1] Santeul, *Œuvres*, IIe partie, p. 37.

chez lui, à sa charge : Thomas, pour lequel il voulait un bénéfice, qui tarda longtemps ; et Marguerite, qui se destinait au cloître, mais qu'il fallait doter ?

Tout cela ne fut pas chose facile, et lui causa de grands soucis.

Le principal fonds sur lequel il pût compter était sa pension de deux mille livres que nous lui avons vu accorder à l'époque où il vint à Paris ; mais le paiement en était irrégulier, intermittent, et souvent nul. Il n'avait, par exemple, cette pension que depuis trois ou quatre ans, lorsque la déclaration de guerre à l'Espagne en fit mettre l'échéance non plus à douze, mais à quinze mois [1], ce qui lui inspira même six vers de curieuse boutade : « Au roi pour le retardement du payement de sa pension [2]. »

Sept ans après, ce fut bien pis, on ne la paya plus du tout. Or, c'était en 1674, cette année d'insuccès et de deuil, où, de lui-même, il s'était privé de son autre ressource, le théâtre. Il prit patience, ne croyant qu'à un retard, comme il en avait tant subi. Deux ans,

[1] *Mémoires* de Ch. Perrault, 1e édit., in-12, p. 53.
[2] *Œuvres*, édit. Marty, t. X, p. 185.

trois ans, quatre ans se passèrent sans qu'il reçût rien. Il prit alors sur lui d'écrire à Colbert la lettre navrante qui commence ainsi : « Dans le malheur qui m'accable depuis quatre ans, de n'avoir plus de part aux gratifications, dont Sa Majesté honore les gens de lettres, je ne puis avoir un plus juste et plus favorable recours qu'à vous, Monseigneur, à qui je suis entièrement redevable de celle que j'y avois. [1] »

Il ne semble pas que cette lettre, qui doit être certainement de 1678, ait eu tout d'abord son effet, et que la pension, déjà en retard de quatre ans, soit revenue plus vite. Il fallut donc que Corneille, à un âge où la tâche ordinaire n'est déjà que trop lourde, se multipliât, et pourquoi faire? pour ce qui lui avait toujours le plus coûté : des démarches et des vers louangeurs.

Il y dépensa ses dernières rimes : en 1676, il avait déjà écrit les vers *Au Roi sur son départ pour l'armée*, puis d'autres sur la campagne même ; en 1677, il en avait célébré les victoires ; et en 1678, la paix, qu'elles avaient glorieusement gagnée.

[1] *Œuvres*, édit. Marty, t. X, p. 501.

L'année d'après, il traduisit les vers de Santeul sur la magnificence de l'arsenal de Brest, et enfin, au mois de mars 1680, le Dauphin ayant épousé la princesse de Bavière, il s'empressa de faire leur *Épithalame*, qui courut bientôt par la ville [1].

Ce furent peut-être ses derniers vers, du moins comme pièce de longue haleine.

Par ce qu'ils lui valurent, ce furent aussi certainement de ses plus heureux. Le bénéfice, qu'il attendait depuis si longtemps pour son fils Thomas, et que, trois ans auparavant, il avait rappelé à Louis XIV, qui l'avait promis, par un placet dont le dernier vers est si fier :

Un grand roi ne promet que ce qu'il peut tenir,

fut enfin accordé. Le 20 avril suivant, son fils fut nommé abbé de Notre-Dame d'Aiguevive, au diocèse de Tours [2].

Restaient l'aîné à soutenir en campagne

[1] Richesource, le *Camouflet des auteurs*, 1680, in-12, préface.

[2] *Dictionn. des bienfaits du Roy*, ms. de la Bibliothèque Nat. n° 7653. p. 263. L'abbé Corneille garda ce bénéfice jusqu'à sa mort en 1699. V. *Lettres* de l'abbé Viguier dans les *Mélanges des Bibliophiles*, IIe série, in-12, p. 260.

ou en garnison, et la fille à doter pour le cloître. La pension ne revenant pas, Corneille pensa, faute d'autres ressources, à donner une nouvelle édition de son théâtre. Le passé ferait ainsi vivre le présent, qui ne pouvait plus se suffire.

Où trouver un libraire? Il n'était plus au temps où tous se disputaient ses pièces, où Courbé, Quinet, et plusieurs autres avaient plaidé à qui imprimerait son *Héraclius* [1]. Il dut beaucoup chercher, beaucoup courir.

C'est sans doute alors que La Bruyère, le rencontrant à pied dans le quartier Saint-Jacques, frôlé par la voiture de Baron, qui descendait de sa belle maison de l'Estrapade, écrivit cette phrase amère : « Le comédien couché dans son carrosse, jette de la boue au visage de Corneille qui est à pied. » C'est bien probablement aussi pendant cette chasse au quartier des Libraires, qu'en 1679, il entra s'asseoir sur la planche d'un savetier de la rue de la Parcheminerie, pour qu'il lui raccommodât sa chaussure [2].

[1] *Œuvres* de Scarron, édit. in-8, t. VII, p. 56.

[2] Ce fait, dont on a voulu à tort faire une légende, se trouve dans une lettre publiée pour la première fois, par M. Em. Gaillard, dans le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1834, p. 167.

Deux libraires du Palais, Pierre Trabouillet, de « la gallerie des prisonniers, » et Guillaume de Luyne, de celle des merciers, « sous la montée de la Cour des aides, » firent enfin marché pour l'édition, qui devait être en quatre volumes in-12.

Corneille s'y mit avec courage; mais, quoi qu'il pût faire, elle se ressentit de la pesanteur de l'âge : la préface en est hésitante et sans clarté, le texte insuffisamment corrigé, et les variantes valent rarement ce qu'elles remplacent. Le pauvre vieux poëte était si las, si profondément « vaincu du temps » et du travail! A tout instant le bruit courait qu'il était mort. « Corneille se meurt », écrit La Monnoye à l'abbé Nicaise, le 5 octobre 1681 [1].

Non, il vivait toujours, car il travaillait encore; l'énorme labeur de cette édition, achevée l'année suivante, en fut la preuve.

Nous ignorons ce qu'elle rapporta, mais il est probable que le retour des deux mille livres de la pension qui reparut enfin, quel-

[1] *Correspondance ms.* de l'abbé Nicaise, à la Bibliothèque Nat., t. I, p. 177.

ques mois après, le 18 juin 1683, fut d'un plus grand secours [1].

Elle ne suffit pourtant pas encore, tant les charges étaient lourdes et le passé obéré. Au mois de novembre de cette même année, Corneille dut faire un dernier sacrifice. Il vendit sa maison de Rouen, ce vieux logis où il était né, où son père et sa mère étaient morts. Le payement de la dot de sa fille Marguerite aux Dominicaines de Rouen, où elle avait pris depuis quelque temps le voile, sous le nom de sœur de la Trinité, l'avait obligé à cette vente, dont son beau-frère Fontenelle signa l'acte pour lui, et qui, sur quatre mille trois cents livres, n'en apporta que treize cents au pauvre vieux ménage.

Le reste avait servi « à racquitter la pension » de la dominicaine.

Corneille habitait alors, nous l'avons dit [2], le logis où il devait mourir. Il avait dû, ce nous semble, y venir l'année d'auparavant, lorsque l'entrée de sa fille au cloître l'avait laissé seul chez lui avec sa femme.

La moitié de la maison qu'il occupait rue

[1] Jal, *Dictionn. critique*, p. 428.
[2] V. plus haut, p. 259.

de Cléry, avec son frère Thomas dans l'autre, s'était alors trouvée trop vaste pour lui ; un second étage pouvait désormais lui suffire.

Il le choisit à la butte Saint-Roch, dans une grande maison, à deux portes : l'une sur la rue l'Evêque, l'autre sur la rue d'Argenteuil, en face de ce grand hôtel de la Prévôté, dont nous avons parlé [1].

C'était encore un quartier de « menues gens », comme celui dont il partait, et tout aussi pauvre.

Thomas, dont il se séparait pour la première fois, mais qui du moins ne voulut pas, en le quittant, rester trop loin de lui, alla loger rue du Clos-Georgeot, qui, on le sait, était tout près. S'il n'y eut plus entre eux l'intimité de la vie commune, la fraternité du bon voisinage leur resta.

Corneille vécut deux ans dans ces grandes chambres froides, dont la disposition n'avait été en rien changée, lorsqu'il y a trois mois la maison fut démolie.

Il s'y partagea entre le recueillement et la prière : « Beaucoup de gens, écrivit-on

[1] V. plus haut, p. 16. — En 1789, on l'appelait encore ainsi, suivant l'*Etat actuel de Paris,* Quartier du Louvre, p. 10.

le lendemain de sa mort, pourraient rendre témoignage de ses exercices de piété [1]. »

Saint-Roch était auprès; il s'y traînait aux premiers tintements des cloches qui lui annonçaient les offices. C'est alors, dit-on, qu'il aurait fait ce quatrain pour le Christ du maître-autel :

Pécheur, tu vois ici le Dieu qui t'a fait naître;
Sa mort est ton ouvrage et devient ton appui :
Dans cet excès d'amour tu dois au moins connaître
Que s'il est mort pour toi tu dois vivre pour lui [2].

Tout travail lui était impossible : « Ses forces; dit Fontenelle, diminuèrent toujours de plus en plus, et, la dernière année de sa vie, son esprit se ressentit beaucoup d'avoir tant produit et si longtemps [3]. »

La mort venait, mais comment vivre encore jusque-là? La pension payée en juin 1683, ne l'avait pas été l'année suivante. Colbert était mort, et Louvois, qui en disposait à sa place, l'avait supprimée [4].

[1] *Mercure*, octobre 1684, p. 75.
[2] Villiers, *Manuel du voyageur à Paris*, 18?6, in-12, p. 261.
[3] Fontenelle, *Œuvres*, t. III, p. 120.
[4] *Œuvres* de Boileau, édit. Viollet-Le-Duc, gr. in-8, p. 242, note.

Corneille cependant était à l'agonie, et tout lui manquait. Boileau l'apprit, courut chez le roi, offrit d'abandonner sa propre pension pour que le vieux poëte recouvrât la sienne, et Louis XIV envoya les deux mille livres [1]. Corneille put murmurer un suprême remerciement, et tout fut fini.

Il mourut, ayant soixante-dix-huit ans et quatre mois, le dimanche 1er octobre 1684.

C'était six jours trop tôt. Le vendredi de cette même semaine, les comédiens reprenaient avec éclat sa *Psyché* [2], et il se serait endormi plus heureux dans ce réveil de son dernier succès.

[1] *Mercure*, octobre 1684, p. 79.

[2] *Journal du Théâtre-Français*, gr. in-4. aux *Mss.* de la Bibliothèque Nat. t. III, p. 1484 ; *Registre* de La Grange. 1876, in-4, p. 339.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

APPENDICE

PARIS. — TYPOGRAPHIE MOTTEROZ, 31, RUE DU DRAGON.

